



DUNAMIS Conseil

Rassemblons nos valeurs

RAPPORT

Analyse des besoins sociaux

SAINT-YVI



ÉTUDE PRÉSENTÉE PAR

Monsieur Guy PIGNARD

Maire de Saint-Yvi et Président du CCAS

SOUS LA DIRECTION DE

Madame Elise MAHE

Adjointe au maire, déléguée aux affaires sociales,
aux préventions, aux personnes âgées et à la solidarité

Madame Chantal FAIRON

Assistante RH et secrétaire du CCAS

RÉALISÉE PAR

**Caroline BAROT - Emmanuelle Willmé
Anita Rivot et Antoine Cardoso**

DUNAMIS Conseil

REMERCIEMENTS

La présente étude a été réalisée pour le CCAS de Saint-Yvi par le cabinet DUNAMIS Conseil, spécialisé en ingénierie sociale. La démarche prospective de collecte de données locales a été notamment réalisée grâce aux concours et aux engagements des responsables associatifs locaux, aux responsables d'organismes sociaux, d'établissements et d'institutions issues des secteurs socioculturels, de l'emploi, du social, du médico-social et du sanitaire.

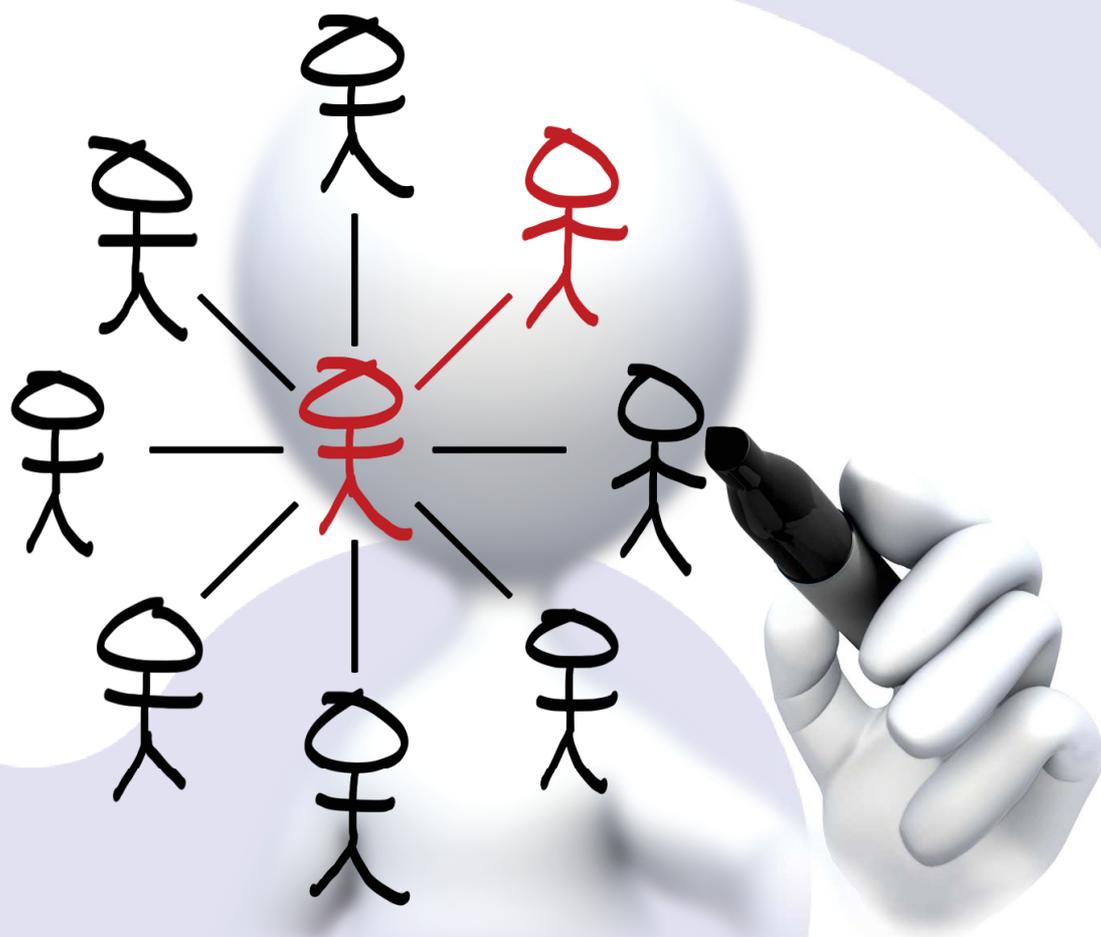
Ces acteurs locaux sont intervenus à partir de groupes thématiques animés par les intervenants du cabinet DUNAMIS Conseil. Nous remercions aussi les responsables des services municipaux et des structures associatives qui ont accueilli les urnes au service des habitants dans le cadre d'une grande consultation de la population Saint-Yvienne que nous avons bien évidemment associée à notre démarche de collecte des besoins sociaux.

Enfin, nous remercions les responsables des institutions qui nous ont permis de collecter des données démographiques, sociales et statistiques qui nous ont permis d'enrichir le diagnostic du territoire de Saint-Yvi.

Sommaire

PARTIE I - LE CADRE LÉGAL DE L'ABS ET LA MÉTHODOLOGIE EMPLOYÉE SUR LE TERRITOIRE	5
1. Le cadre légal de l'ABS	6
2. La méthode de collecte des données employée pour la réalisation de l'ABS	6
PARTIE II - LE POSITIONNEMENT GÉOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIF DE LA VILLE DE SAINT-YVI	7
1. La situation géographique et administrative de la commune de Saint-Yvi	8
a. La région "Bretagne"	9
b. Le département du Finistère	9
c. La zone d'emploi de Quimper-Cornouaille	10
d. La communauté d'agglomération de Concarneau Cornouaille (CCA)	11
e. Les données démographiques de la ville de Saint-Yvi	12
f. Positionnement géographique de la ville de Saint-Yvi	13
g. La circonscription scolaire du 1er degré de Quimper Cornouaille	13
2. La zone d'affluence du CDAS (centre départemental d'action sociale) de Concarneau	14
3. L'évolution démographique de Saint-Yvi et de son EPCI	15
PARTIE III - PRÉSENTATION ET ANALYSE DE LA POPULATION	16
1. Évolution et structure de la population de la ville de Saint-Yvi	17
a. Démographie, statut conjugal des personnes de 15 ans ou plus en 2018	17
b. Population par grandes tranches d'âges	17
c. Données affinées de la population par tranches d'âges (2017)	18
d. Indicateurs démographiques : évolution et/ou variation annuelle de la population de Saint-Yvi entre 1968 et 2018	19
2. Répartition de la population	20
a. Répartition de la population Saint-Yvienne par sexe, âge et par catégorie socioprofessionnelle	21
b. Ménages selon leur composition	22
c. Composition des familles	22
d. Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans	23
e. Familles monoparentales en 2018	23
PARTIE IV - L'EMPLOI	24
1. Concentration d'emploi, demandeurs d'emploi et mobilité des actifs occupés	25
a. Les caractéristiques de la zone d'emploi de Cornouaille	25
b. La concentration d'emplois sur la zone d'emploi de Cornouaille	25
c. Les demandeurs d'emploi	26
2. Les principales données de l'emploi sur le territoire de Saint-Yvi	26
a. La répartition des CSP de Saint-Yvi par sexes et âges	26
b. Répartition des CSP pour la Ville de Saint-Yvi et pour la CA Concarneau Cornouaille	27
c. Les femmes actives dont les actives occupées (données pour la Ville de Saint-Yvi)	28
d. Le taux de chômage par grandes classes d'âges	28

PARTIE V - LE LOGEMENT	29
1. Le logement	30
a. Catégories et types de logements	30
b. Ancienneté des résidences de Saint-Yvi selon la période d'achèvement	30
c. Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale (Saint-Yvi)	31
PARTIE VI - LA FORMATION ET LA QUALIFICATION	32
1. Diplômes et formations	33
a. Scolarisation selon l'âge et le sexe en 2018	33
b. Le niveau de qualification de la population de 15 ans ou plus en 2018	33
c. Les écoles de Saint-Yvi	34
d. La petite enfance, l'enfance et la jeunesse	34
e. L'accueil des jeunes enfants	35
f. Diplôme le plus élevé de la population non-scolarisée de 15 ans ou plus en 2018	36
PARTIE VII - REVENUS ET PAUVRETÉ	37
1. Revenus et pauvreté des ménages	38
a. Revenus et pauvreté des ménages en 2018	38
b. Le taux de pauvreté , positionnement des données locales	38
c. La décomposition des revenus disponibles en 2020	39
2. Allocations CAF, taux de pauvreté et principaux indicateurs	40
a. Les données de la Caisse d'allocations familiales du Finistère pour l'année 2019	40
3. L'intensité de la pauvreté	42
PARTIE VIII - LA SANTÉ DES SAINT-YVIENS	43
1. Le plateau santé de Saint-Yvi	44
2. Les patients Saint-Yviens	44
3. Les données des CPTS pour le territoire de Saint-Yvi	45
4. La prévention santé: Les dépistages et les vaccins pour le territoire de Saint-Yvi	46
PARTIE IX - LE DÉPOUILLEMENT DES QUESTIONNAIRES À LA POPULATION	47
PARTIE IX - DES PISTES DE RÉFLEXION ET LES ORIENTATIONS ISSUES DE LA CONSULTATION	64
N°1 : L'accompagnement des familles monoparentales (soutien à la parentalité)	65
N°2 : Promouvoir les actions de prévention à la santé	65
N°3 : Demeurer en attention constante sur le niveau de pauvreté de certains habitants	66
N°4 : Conduire une réflexion autour des nouveaux modes d'hébergement des seniors	67
N°5 : Les enjeux posés par les programmes liés à l'habitat	68
N°6 : Conduire une réflexion autour des horaires d'accueil du périscolaire...	69
N°7 : La mobilité des habitants et la sécurité routière	70



PARTIE I

LE CADRE LÉGAL DE L'ABS ET LA MÉTHODOLOGIE EMPLOYÉE SUR LE TERRITOIRE

Le cadre méthodologique en quelques données...

L'ABS est fixée par le décret n°95-562 du 6 mai 1995 du Code de l'action sociale et des familles

Le décret fixe la conduite des ABS aux CCAS C' est une obligation légale

Réalisation d'un diagnostic de territoire : 8 administrations sollicitées..

Convocation de 6 commissions thématiques + de 25 acteurs locaux et institutionnels sollicités.

Un questionnaire adressé à chaque habitants + un questionnaire en ligne durant 64 jours.

1- Le cadre légal de l'ABS :

L'analyse des besoins sociaux (ABS) est introduite principalement par le **décret no 95-562 du 6 mai 1995**. Le code de l'Action sociale et des Familles l'a codifié aux articles R. 123-1 et R. 123-2. Ce décret dispose que les Centres Communaux d'Action sociale (CCAS) sont tenus de procéder « annuellement à une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population qui relève d'eux, et notamment de ceux des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées, et des personnes en difficulté ».

Le décret confie la conduite de l'analyse des besoins sociaux (ABS) aux CCAS, car ils sont par définition des lieux de débats et d'échanges.

Par ailleurs, la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 de rénovation de l'action sociale et médico-sociale invite les CCAS à mettre en place des systèmes d'organisation et de partage de l'information avec et entre les partenaires. Le décret n° 2016-824 du 21 juin 2016 relatif aux missions des centres communaux et intercommunaux d'action sociale vient redéfinir l'ABS. Celle-ci donne lieu à un rapport effectué au cours de l'année civile qui suit le renouvellement des conseils municipaux.

Sur la base de ce rapport, des analyses complémentaires peuvent être présentées au conseil d'administration du centre d'action sociale lors du débat d'orientation budgétaire, ou à défaut lors du vote du budget. Cette analyse est fondée sur un diagnostic sociodémographique partagé avec l'ensemble des acteurs publics et privés concernés par la mise en œuvre des actions de prévention et de développement social.

2- La méthode de collecte des données employée pour la réalisation de l'ABS :

Vos besoins de demain

Enquête destinée à la population de Saint-Yvi
Du 15 Janvier au 15 Février 2022
Votre avis nous intéresse

Questionnaire papier disponible en Mairie

À déposer :

- en Mairie
- à la Maison des Associations
- chez Proxi

TÉLÉCHARGEZ LE SUR WWW.SAINT-YVI.BZH

ou scannez le QR code ci-dessous

Analyse des besoins sociaux
Pour mieux cerner vos attentes, il est essentiel de connaître vos besoins !

Saint-Yvi
Sant-Yvi

DUNAMIS Conseil

Affiche de l'ABS (Janvier 2022)

Le CCAS a externalisé la réalisation de la mission d'ABS auprès du cabinet DUNAMIS Conseil suite à une consultation opérée sur la base d'un cahier des charges définissant les principales attentes du commanditaire. Dans un second temps, le CCAS a confié le suivi de la mission à un comité de pilotage qui s'est réuni à 3 reprises avant de valider les orientations retenues puis les conclusions définies par le cabinet DUNAMIS Conseil.

La méthode de collecte des données définie par le cabinet DUNAMIS a consisté à :

- Rencontrer les forces vives et les acteurs locaux lors de réunions d'échanges collectives autour de 6 thématiques principales.
- Réaliser un questionnaire dédié à tous les habitants âgés de plus de 18 ans.
- Entretenir des échanges téléphoniques et par mails réguliers avec les responsables du CCAS.

Il est à noter que le cabinet DUNAMIS a réalisé la mission d'ABS en toute neutralité et dans la plus grande des transparences. Le CCAS a assuré le suivi des urnes disposées en divers endroits de la Ville de Saint-Yvi. Le CCAS a assuré l'ouverture des urnes et la communication par voie postale des questionnaires au cabinet DUNAMIS. Ce dernier a réalisé le dépouillement, l'analyse et l'exploitation desdits questionnaires.

La médiatisation de la mission :

Nous avons utilisé divers supports et moyens de communication afin d'informer la population de la bonne conduite de notre mission. Nous avons ainsi annoncé la réalisation de l'ABS sur les sites internet de la Ville et de DUNAMIS.

Nous remercions le service de communication de la Ville de Saint-Yvi pour la réalisation de l'affiche qui a été diffusée en divers lieux de la localité. Le CCAS a imprimé les questionnaires et a assuré la gestion des urnes permettant de recueillir les contributions des habitants.

Enfin, nous avons informé les participants à nos différentes commissions thématiques de la réalisation de l'enquête auprès de la population. Les habitants ont reçu les questionnaires directement à leurs domiciles. Ces derniers occupaient un espace central et détachable dans le bulletin municipal distribué à tous les Saint-Yviens.



PARTIE II

LE POSITIONNEMENT GÉOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIF DE LA VILLE DE SAINT-YVI

En quelques chiffres...

Saint-Yvi, 6^e ville de son EPCI.
71^e ville du Finistère
258^e ville de Bretagne

La zone d'emploi de Cornouaille regroupe 95 communes. Elle compte 334600 habitants.

La CA Concarneau Cornouaille regroupe 9 communes pour environ 50 575 habitants

La population de Saint-Yvi relève des compétences sociales du CDAS de Concarneau

377 élèves sont répartis dans 1 école maternelle, 1 élémentaire et 1 primaire

1- La situation géographique et administrative de la commune de Saint-Yvi

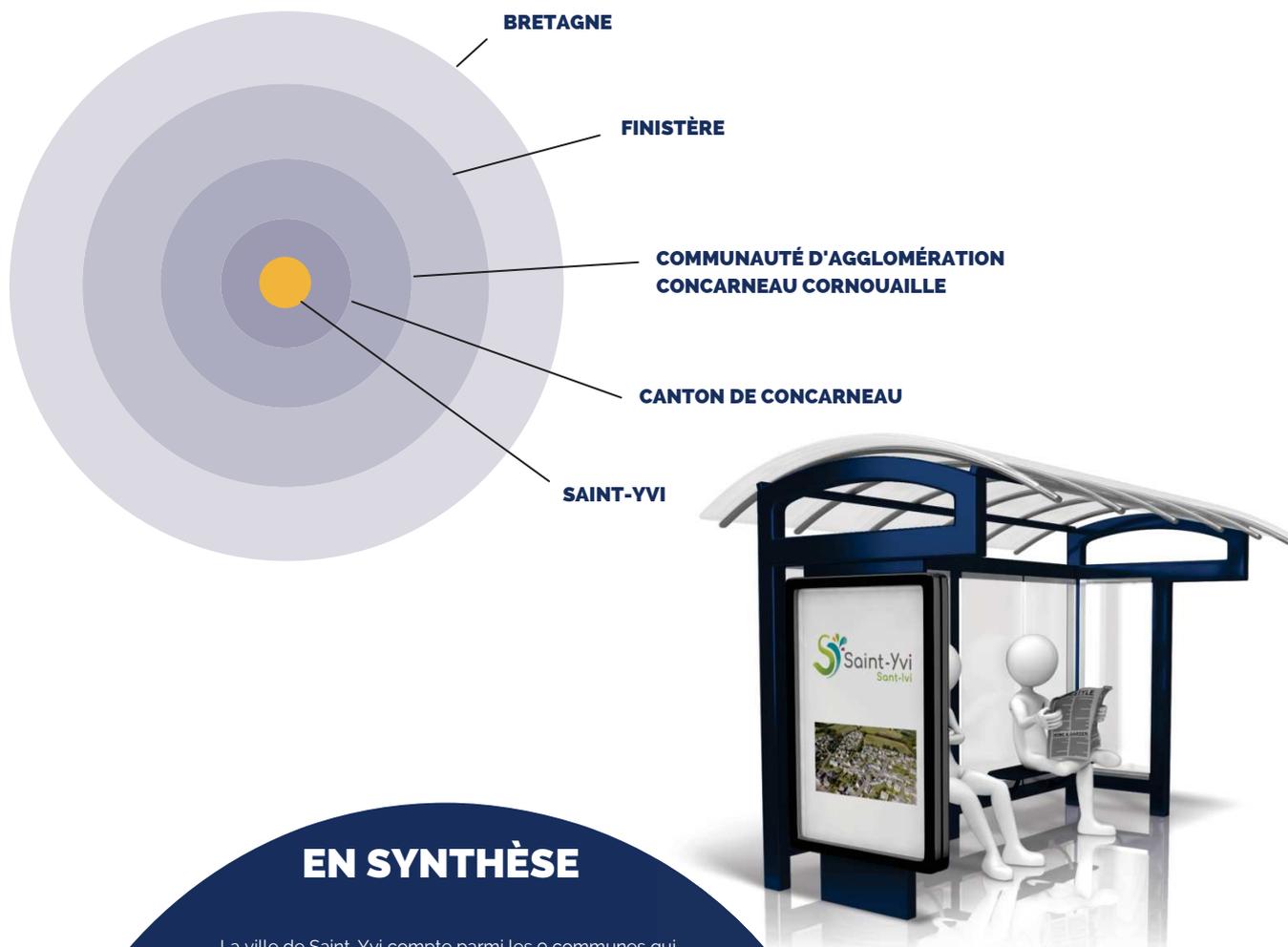
La commune de Saint-Yvi se situe dans le quart nord-ouest de la France et plus particulièrement dans le département du Finistère. Elle fait partie de la communauté d'agglomération Concarneau Cornouaille..

Saint-Yvi a pour code postal, le 29140 et pour code alphanumérique (INSEE) le 29272. La ville de Saint-Yvi est implantée dans la région Bretagne (code 53) dont le chef-lieu est la ville de Rennes (35000) selon décret en Conseil d'État pris le 28 septembre 2016.

La ville de Saint-Yvi est rattachée au canton de Concarneau qui regroupe 6 villes. Son bureau centralisateur est situé à Concarneau (19 502 habitants). La ville de Saint-Yvi est la sixième entité communale la plus peuplée (3249 habitants en janvier 2021). Le canton compte 3 communes de moins de 3500 habitants, soit : Elliant, Melgven et Saint-Yvi.

La communauté d'agglomération Concarneau Cornouaille a été créée en 2013 (arrêté préfectoral du 3 octobre 2013). Elle est née de la transformation de la communautés de communes de Concarneau Cornouaille..

La commune de Saint-Yvi fait partie de l'aire d'attraction de Quimper (29000) dont elle est une commune de la couronne. Ce niveau de zonage caractérise l'influence de la ville de Quimper sur 21 communes de son secteur dont Saint-Yvi. Ce zonage permet d'établir que Quimper concentre plus de 15% des emplois occupés par les Saint-Yviens et constitue un point de convergence en matière de déplacements "domicile-travail" pour les Saint-Yviens.



EN SYNTHÈSE

La ville de Saint-Yvi compte parmi les 9 communes qui composent la communauté d'agglomération Concarneau Cornouaille.

Saint-Yvi est la 6ème ville la plus peuplée de son EPCI. La CA de Concarneau Cornouaille concentre 5,54% de la population du Finistère.

La région Bretagne compte 4 départements et celui du Finistère est le second le plus peuplé avec 911 735 habitants.

a. La région "Bretagne"

La région "Bretagne" est née administrativement le 28 novembre 1956. Depuis cette époque, sa géographie n'a plus évoluée.

Son chef lieu définitif – Rennes – a été arrêté par le décret n°2016-1689 publié au JORF n°0286 du 9 décembre 2016.

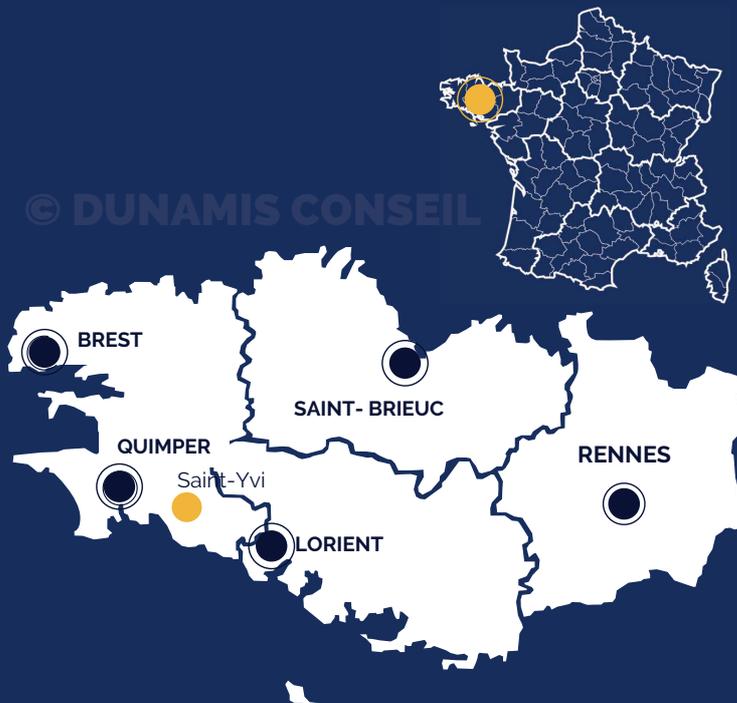
Avec ses 4 départements, la région compte plus de 3,3 millions d'habitants et se place ainsi au neuvième rang des régions françaises

Ce territoire s'étend sur près de 27 208 km², soit 5% de la superficie de la métropole française. La Bretagne regroupe **près de 4,87% de la population nationale**.

La région "Bretagne" compte 45 aires urbaines. 5 d'entre elles composent l'armature régionale et dépassent les 200 000 habitants.

La région compte en 2021, 36 communes de plus de 10 000 habitants, soit 2,83% des 1270 localités. 11 d'entre elles sont positionnées sur le département du Finistère. **La ville de Saint-Yvi est la 71e localité la plus peuplée de son département.**

© DUNAMIS CONSEIL



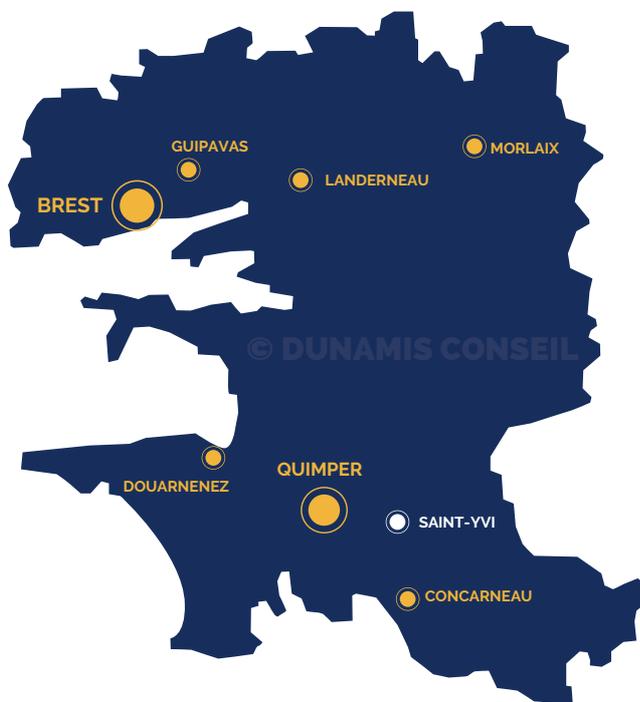
4 départements
102 cantons



1 270 communes
97,17 % de communes
de moins de 10 000
habitants



37 Communautés de communes,
25 Communautés d'agglomération
2 Métropoles.



Historiquement.

La région "Bretagne" est née administrativement le 28 novembre 1956. Elle se compose des départements des Côtes d'Armor, de l'Île et Vilaine, du Morbihan et du Finistère.

Ses frontières et ses caractéristiques n'ont pas évoluées avec le nouveau découpage régional intervenu le 1er janvier 2016 suite à la promulgation de la loi n°2015-29 du 16 janvier 2015.

b. Le département du Finistère

En population, le département du Finistère, se classe à la 24^e place parmi les 96 départements français. Il compte environ **907 400 d'habitants**. Il occupe aussi le 2^e classement parmi les 4 départements qui forment la région.

La population du Finistère représente environ **27,33%** de la population de la région Bretagne.

Le département compte 21 EPCI dont 14 à moins de 40 000 habitants. La communauté d'agglomération Concarneau Cornouaille est le 5^e EPCI le plus peuplé du Finistère avec environ 52 207 habitants

Les villes les plus peuplées du département sont Brest (une des deux métropoles de Bretagne), Quimper, Concarneau, Landerneau, Morlaix et Guipavas. Ces 7 villes sont réparties au nord et au sud du département.

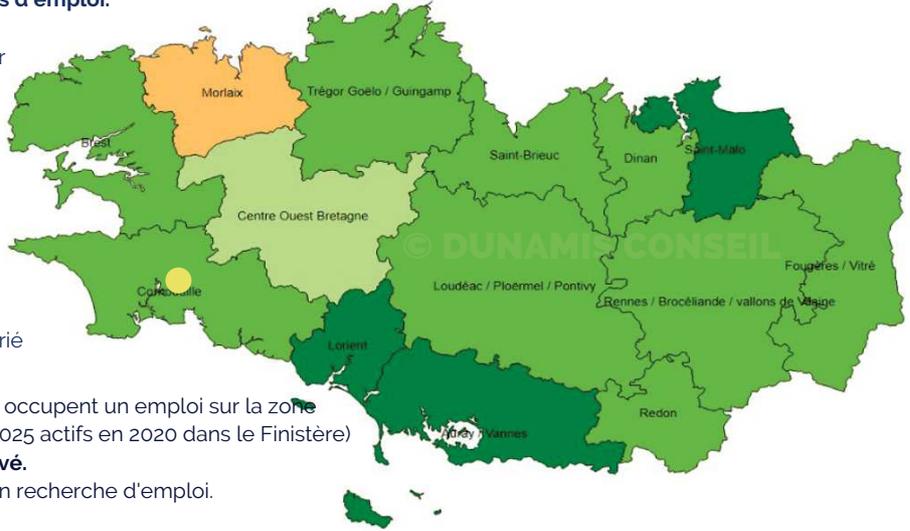
Le canton de Concarneau regroupe 6 villes, appartenant toutes à la CA Concarneau Cornouaille. Nous retrouvons parmi ces villes, Saint-Yvi. 3 villes de l'EPCI dont Tregunc, Pont-Aven et Névez sont rattachées au canton de Moelans-sur-Mer.

c. La zone d'emploi de Cornouaille

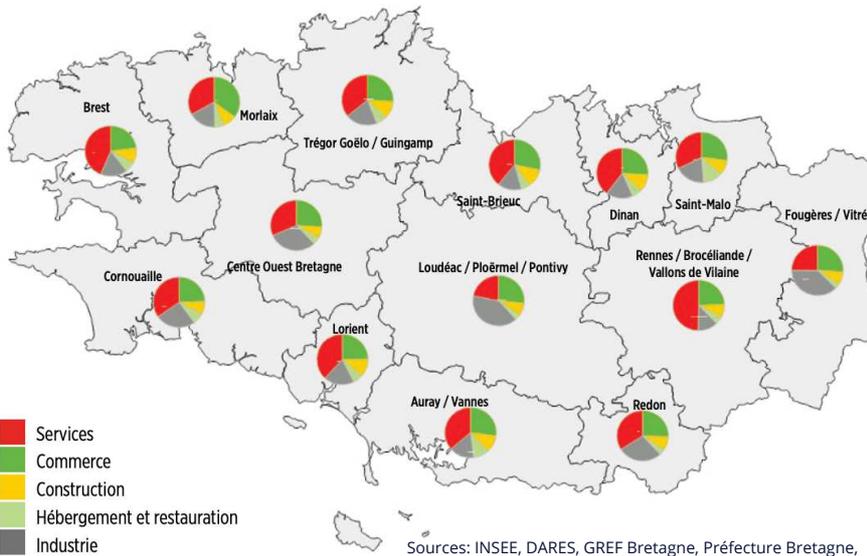
La région "Bretagne" compte 20 zones d'emploi.

La ville de Saint-Yvi est positionnée sur la zone d'emploi de Cornouaille qui regroupe 100 communes du Finistère. Code d'emploi n°5309 et 5313 (INSEE).

- 95 communes pour + de 334 600 habitants (données 2020).
- 3^{ème} zone d'emploi la plus peuplée du Finistère avec 31,62% de la population du département.
- 111 100 emplois salarié et non salarié en 2021.
- 20,08% des actifs du département occupent un emploi sur la zone d'emploi de Quimper. (environ 553 025 actifs en 2020 dans Le Finistère)
- 74 520 emplois dans le secteur privé.
- 4990 jeunes de moins de 26 ans en recherche d'emploi.
- 18 870 emplois dans l'industrie
- 34,7% des emplois privés visent le secteur des services (hors hébergement et restauration)



Sources: INSEE, DARES, GREF Bretagne, Préfecture Bretagne, Région 2021



Sources: INSEE, DARES, GREF Bretagne, Préfecture Bretagne, Région 2021

La carte présentée ci-à-côté met en évidence le poids des emplois salariés au 3^{ème} trimestre de 2021. Nous constatons que pour la zone d'emploi "Cornouaille" cette répartition indique que :

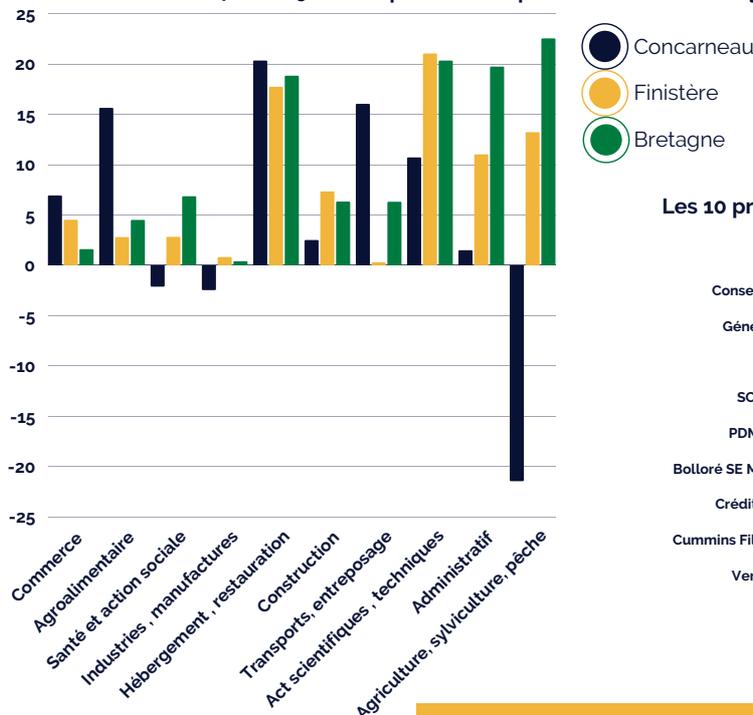
Les emplois du secteur des services (hors hébergement et restauration) regroupent 25840 actifs, soit 34,67% des emplois.

Suivent les secteurs de l'industrie et ses 18870 emplois (25,32% des emplois salariés) du commerce qui compte 18210 salariés (24,43% des emplois).

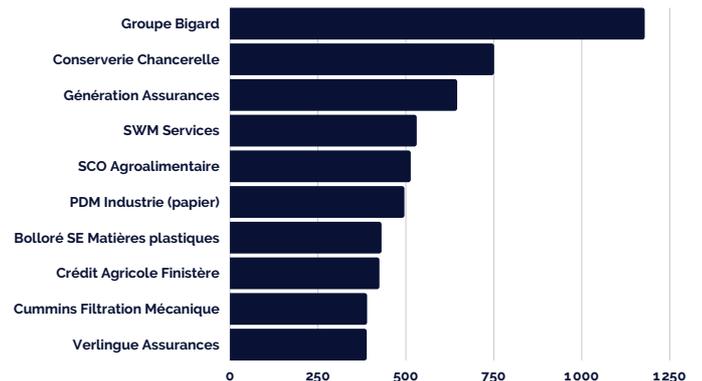
Nous trouvons aussi le secteur de la construction qui emploie 6300 salariés (8,45% des emplois).

Enfin, nous trouvons le secteur de l'hébergement et de la restauration qui emploie 5300 personnes soit 7,41% des actifs salariés.

Évolutions entre 2014 et 2019 de l'emploi salariés par secteurs économiques



Les 10 principaux employeurs de Cornouaille en effectifs salariés

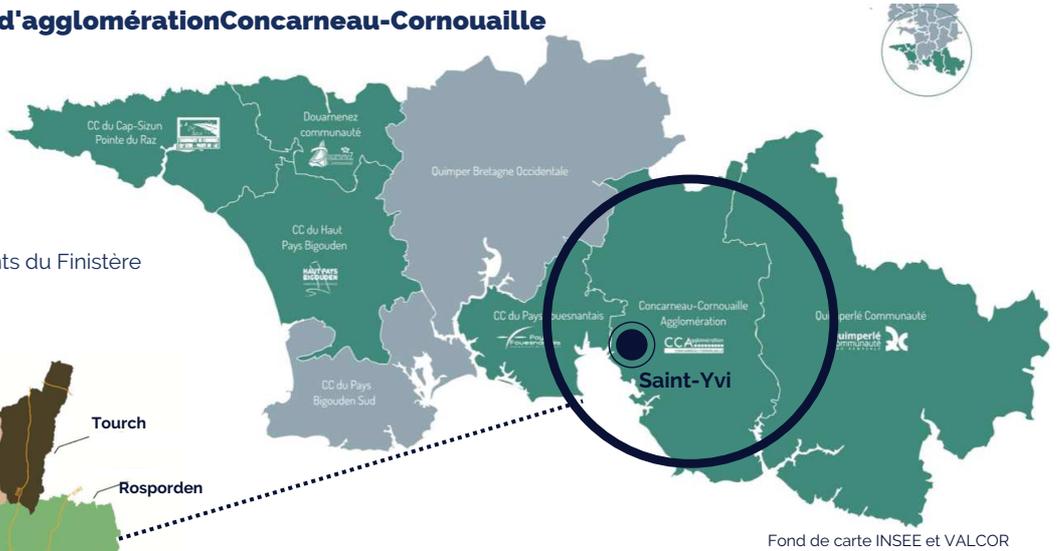


d. La communauté d'agglomération Concarneau-Cornouaille

-  9 communes
-  50 575 habitants
-  5,55% des habitants du Finistère



Carte DUNAMIS Conseil 2022



Fond de carte INSEE et VALCOR

Concarneau est chef-lieu de la Communauté d'Agglomération Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA), qu'elle forme avec neuf autres communes : Elliant, Nevez, Pont-Aven, Rosporden, Melgven, Saint-Yvi, Trégunc et Tourn.

La ville de Saint-Yvi se situe à quasi-égale distance entre Concarneau qui est la ville centre de son EPCI et Quimper qui demeure la grande ville de la Cornouaille et la principale zone de concentration d'emplois du Finistère du sud.

Plus d'un habitant sur trois de la CCA est âgé de plus de 60 ans (31,1%). Cette donnée ramenée au territoire de Saint-Yvi est d'un habitant sur quatre (25,6%)

42,4% des habitants de la CA Concarneau Cornouaille ont moins de 44 ans. La proportion des 60 ans et + était de 35,9% en 2018. Ce taux est bien supérieur aux données du département et de la région.

Avec 50 575 habitants recensés en 2018, la CCA atteint son son pic de population.

La population a progressé de + **15,06%** au cours des 5 dernières décennies. Cette progression est à mettre prioritairement à l'actif de soldes apparents (migratoires) positifs. En moyenne lissée annuelle, la CCA enregistre l'arrivée de **219 nouveaux habitants** par an depuis 1968. Cette progression démographique est cependant contenue en raison d'un solde naturel dégradé.

Ainsi, le taux de mortalité est supérieur au taux de natalité depuis le milieu des années 1970. Les écarts se sont nettement accentués entre 2008 et 2018.

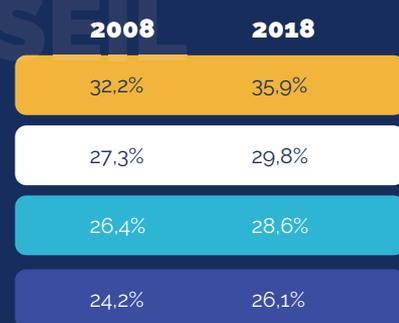
Le taux de natalité n'a jamais été aussi bas qu'en 2018 (8,3%). En 50 ans ce taux a diminué de -44,29%. Durant cette même période le taux de mortalité a progressé de + 6,50%. Il était de 13,1% en 2018.

Le premier impact de la baisse de natalité se traduit sur la proportion des 0-14 ans qui n'est que 14,7% de la population de la CCA. Le second impact se traduit sur la durée. Ainsi, la tranche des 15-29 ans soit les habitants nés entre 1989 et 2003 est la plus faible de notre comparatif territorial (graphiques ci-dessous).

Populations par tranches d'âge (2018)



Part des plus de 60 ans dans la population



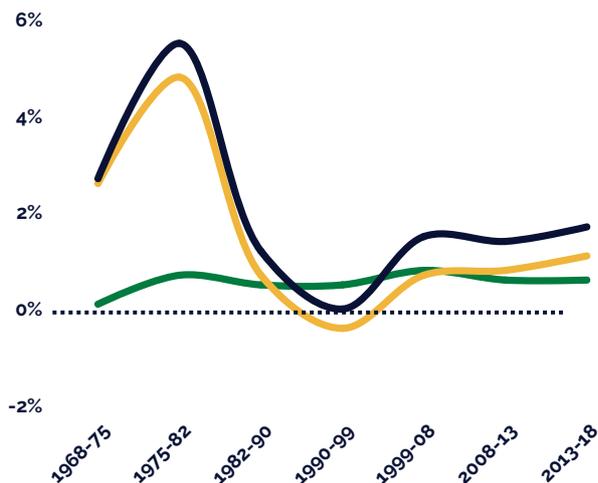
e. Les données démographique de la ville de Saint-Yvi

	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2018
Population Saint-Yvi	1 242	1 493	2 176	2 386	2 393	2 744	2939	3 202
Densité moyenne	45,9	55,2	80,4	88,2	88,5	101,4	108,7	118,4
Densité CCA	115,7	120,0	121,1	122,9	125,4	133,7	133,4	136,2

Le nombre d'habitants de Saint-Yvi est en hausse constante depuis 1968. Cette évolution démographique de **+61,21%** est plus marquée que celle de **+15,05%** qu'a connu la CCA.

Ainsi, la population de l'EPCI dans sa globalité, a progressé 4 fois plus lentement que celle de la ville de Saint-Yvi,

Parmi les 9 villes qui composent la CCA, seules les communes de Saint-Yvi et de Trégunc ont connu 7 périodes de recensement comportant une croissance positive ou nulle depuis 1968.

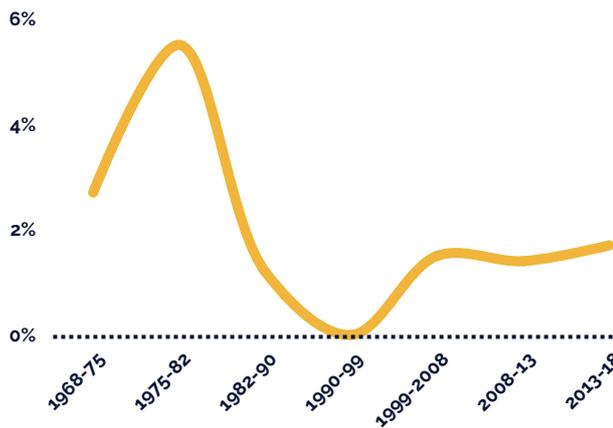


Le graphique ci-contre souligne les évolutions démographiques enregistrées sur la ville de Saint-Yvi et sur son EPCI. Nous constatons que l'évolution de la population de la CCA suit une trajectoire lente et linéaire.

À l'inverse la population de Saint-Yvi a connu une très importante progression entre 1975 et 1982.

Depuis la fin des années 1990, la progression annuelle de la population Saint-Yvienne est repartie à la hausse et demeure au dessus de la courbe démographique de son EPCI.

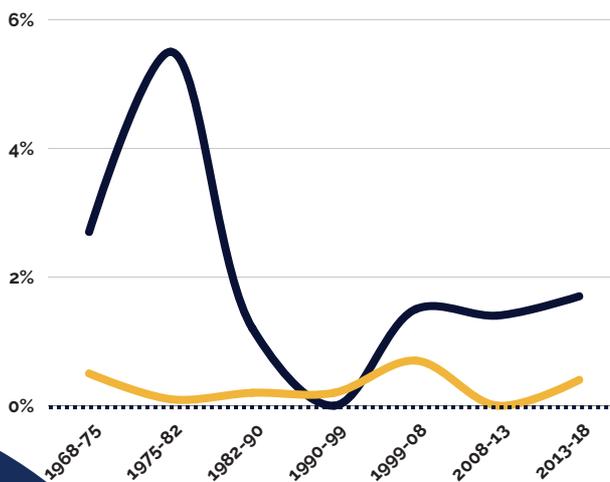
Évolution de la population de Saint-Yvi entre 1968 et 2018



Si l'on observe l'évolution du solde naturel durant les 50 dernières décennies, nous constatons que le taux de natalité demeure en permanence supérieur à celui de la mortalité.

La ville de Saint-Yvi a ainsi, toujours enregistré des niveaux de naissances supérieurs à ceux des décès.

L' écart entre ces deux indicateurs s'est légèrement réduit pour atteindre en 2013 son écart le plus faible .Le graphique présenté (à gauche) montre clairement que les principaux mouvements démographiques sont liés au solde migratoire. Ainsi les courbes, violette et bleue se suivent.



EN SYNTHÈSE

L'essor constant de la population Saint-Yvienne depuis 1968 est lié principalement à des flux migratoires positifs. Il est à relever que le solde naturel demeure certes à des taux moins élevés que le solde apparent mais il est continuellement positif.

La population de Saint-Yvi poursuit un vieillissement plus lent que celui relevé sur son EPCI. Ce constat est lié aux bons scores de la natalité et aux arrivées d'une population plus jeune composée de nombreux actifs.

f. Les données démographiques de la ville de Saint-Yvi

La ville de Saint-Yvi est implantée en Bretagne, dans le nord-ouest de la France. Elle se situe au sud du département du Finistère dans l'aire de Cornouaille.

La ville de Saint-Yvi est rattachée administrativement à l'arrondissement de Quimper qui compte 84 communes et au canton de Concarneau qui regroupe les 9 villes qui forment aussi l'EPCI: "Communauté d'agglomération de Concarneau-Cornouaille" appelée aussi CCA.

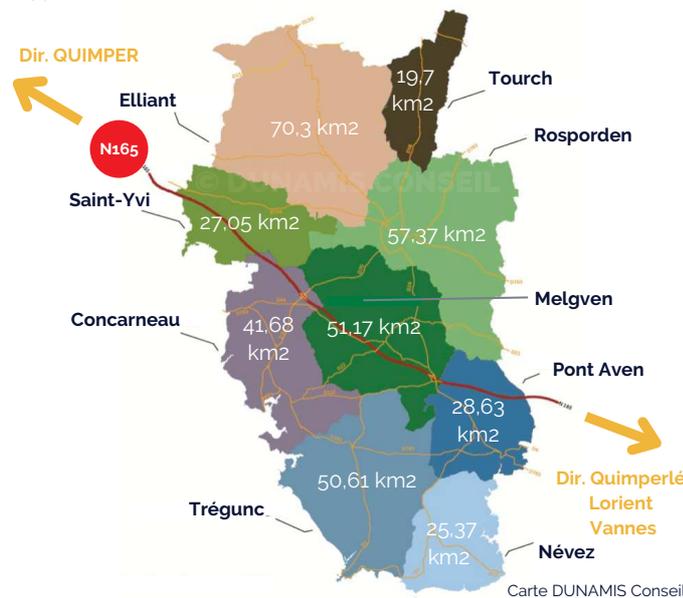
Le code postal de la ville de Saint-Yvi est le 29 140 et son code Insee est le 29272. Les habitants de Saint-Yvi se nomment les Saint-Yviens et les Saint-yviennes.

L'altitude de la ville de Saint-Yvi se situe à 26 mètres (point le plus bas) et jusqu'à 161 mètres (point le plus haut). Sa superficie est de 25,05 km². Sa latitude est de 47,967 degrés Nord et sa longitude de 3,931 degrés ouest.

Les villes limitrophes de Saint-Yvi sont : Elliant (29370), Saint-Évarzec (29170), Rosporden (29140) et La Forêt-Fouesnant (29940).



Carte DUNAMIS Conseil 2022



Carte DUNAMIS Conseil 2022

Le territoire de Saint-Yvi se situe en milieu rural et ne compte aucun quartier éligible au titre de la politique de la Ville. La Ville de Saint-Yvi se situe à 16,2 km de Quimper, et à 13,5 km de Concarneau. Cette exposition est très recherchée par les habitants des deux grandes villes de la Cornouaille.

Saint-Yvi est traversée par la Nationale 165 qui relie les villes de Quimperlé ou de Lorient à Quimper. Nous comptabilisons environ 5000 flux /jour entre ces 3 villes distantes de moins de 80 km.

Enfin, la Ville de Saint-Yvi s'étend sur le troisième plus petit territoire de son EPCI avec ses 27,05 km². La densité de la population Saint-Yvienne est la 4^{ème} plus élevée de son EPCI avec 118,4 habitants au km².

g. La circonscription scolaire du 1er degré de Quimper-Cornouaille.

L'école maternelle, ainsi que l'école élémentaire et la primaire de Saint-Yvi sont rattachées à la **circonscription d'inspection du 1er degré de Quimper Cornouaille**.

La ville de Saint-Yvi compte sur son territoire : **1 école maternelle, 1 école élémentaire et 1 école primaire privée**. Pour l'année scolaire 2021-22 les effectifs de ces établissements sont les suivants :

Maternelle (118 élèves) / Élémentaire (189 élèves) / Primaire Sainte-Anne (70 élèves).

Les effectifs de l'école maternelle enregistrent une baisse de - **4,84%** entre les années 2011 et 2021, soit - 6 élèves. L'école conserve le même nombre de classes depuis 10 ans, soit 5 classes réparties comme suit : 1 classe en "toute petite section" et "petite section", 1 classe en "petite section", 1 classe en "petite section" et "moyenne section", 1 classe en "moyenne section" et "grande section" et 1 classe en "grande section"

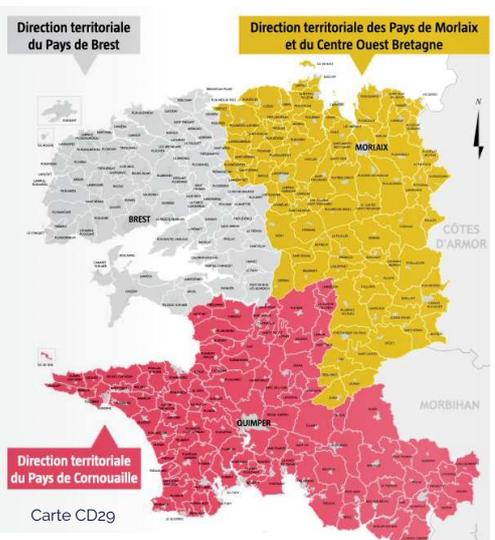
Les effectifs de l'école élémentaire enregistrent une évolution de **+11,17%** entre 2011 et 2021. L'école compte 8 classes, soit + 1 classe en comparaison à la rentrée scolaire 2011-12 et + 2 classes par croisement à l'année scolaire 2014-15. L'école élémentaire compte à ce jour : 2 classes de CP, 1 classe de CE1, 1 classe de CE1 et CE2, 1 classe de CE2, 1 classe de CM1, 1 classe de CM1 et CM2 et 1 classe de CM2.

L'école primaire privée Sainte-Anne conserve quant à elle des effectifs stables et réguliers. Elle reçoit en moyenne 70 élèves répartis en 3 classes dont 1 classe de maternelle accueillant 26 élèves en "petite, moyenne et grande" sections. L'école dispose d'1 classe de "grande section" + CP + CE1 recevant 23 élèves. enfin la troisième classe accueille 21 élèves des niveaux CE2, CM1 et CM2.

2- La zone d'affluence du CDAS (centre départemental d'action sociale) de Concarneau



Le département du Finistère compte 26 CDAS ou antennes d'accueil. La ville de Saint-Yvi bénéficie de l'accompagnement de la CDAS de Concarneau et de son antenne de Rossporden. Il n'existe pas de permanences régulières des agents du département à Saint-Yvi.



CDAS de Concarneau
Antenne de **Rosporden**
3 rue Joliot Curie
29140 Rosporden

CDAS de Concarneau
3 rue Louis René Villermé
29187 **Concarneau**

Le Code général des collectivités territoriales fixe dans son livre Ier, les principes généraux de la décentralisation tels que repris par les articles L.1111-1 à L.1116-6. Le département est chargé d'organiser, en qualité de chef de file, les modalités de l'action commune des collectivités territoriales et de leurs établissements publics pour l'exercice des compétences relatives à :

- 1° L'action sociale, le développement social et la contribution à la résorption de la précarité énergétique ;
- 2° L'autonomie des personnes ;
- 3° La solidarité des territoires.

Le conseil départemental du Finistère a édité un réglement départemental d'aide sociale. Ce dernier décrit avec précisions les modes de prises en charge des différents publics en lien avec les missions dévolues au Département. Cet outil de 198 pages comprend 6 thématiques et 3 types d'annexes. Il est consultable à partir du lien suivant :

<https://www.finistere.fr/A-votre-service/Action-sociale-CDAS/Le-Reglement-departemental-d-aide-sociale>

- Thématique n°1 : "L'action médico-sociale", elle se compose de 4 fiches (S1 à S4) lire en pages 5 à 9.
- Thématique n°2 : "Enfance, famille", elle se compose de 36 fiches (E1 à E36) lire en pages 11 à 70.
- Thématique n°3 : "Insertion, lutte contre les exclusions", elle se compose de 3 fiches (I1 à I3) lire en pages 73 à 85.
- Thématique n°4 : "Logement", elle se compose de 3 fiches (L1 à L3) lire en pages 87 à 96.
- Thématique n°5 : "Personnes âgées, personnes handicapées", elle se compose de 28 fiches (P1 à P28) lire en pages 97 à 163.
- Annexes n°1 : "Enfance, famille, jeunesse", nous trouvons 3 annexes, lire de la pages 166 à 171.
- Annexes n°2 : "Personnes âgées, personnes handicapées", nous découvrons 11 annexes, lire de la pages 173 à 187.
- Annexes n°3 : "Logement", nous accédons à 1 annexe, lire de la pages 189 à 190.



Les services sociaux du département du Finistère interviennent régulièrement et à la demande auprès de la population de Saint-Yvi. L'antenne du CDAS de Concarneau reçoit les Saint-Yviens. Les acteurs locaux connaissent les travailleurs sociaux du département. Le CDAS n'assure des permanences régulières sur le territoire de Saint-Yvi mais ses agents sont mobilisables en cas d'urgence ou de difficultés particulières répertoriées. Il en va de même pour les consultations de la PMI qui ne sont pas réalisées localement mais sont assurées à partir des antennes de Rosporden ou de Concarneau.

Les agents du CDAS ont assuré environ **95** entretiens auprès de Saint-Yviens en 2020 contre 144 en 2019. Parmi les principales préoccupations des habitants nous trouvons l'insertion et la lutte contre les exclusions (**29,47%** des entretiens), l'accès aux droits (**24,21%** des suivis). Toujours en 2020, **54,10%** des Saint-Yviens ayant été reçus par les travailleurs sociaux du Département étaient des personnes seules, **24,59%** étaient des familles monoparentales, **13,11%** étaient des familles et **1,05%** représentaient les couples sans enfant.

Enfin, au cours du premier semestre de 2021, le Département du Finistère a ouvert des droits APA en direction de 26 Saint-Yviens dont 4 appartenant aux GIR 1 et 2. Sur cette même période de 2021, 62 foyers regroupant 72 Saint-Yviens étaient éligibles au RSA. Parmi ces foyers, 30 étaient souis aux droits et devoirs.

Il est à noter que les services du département du Finistère ont apporté de leurs contributions à la présente mission d'ABS. Nous les en remercions.

3-L'évolution démographique de Saint-Yvi et de son EPCI

Population	France	Saint-Yvi	Concarneau Cornouaille
Population en 2018	64 844 037	3 202	50 575
Densité en 2018	119,2	118,4	136,2
Superficie (en km2) en 2018	632 733,9	27,05	371,3
Variation annuelle de la population entre 2013 et 2018	-1,77%	+1,7%	0,4
dont variation due au solde naturel	0,3	0,6	-0,5
dont variation due au solde apparent des entrées sorties	0,1	1,1	0,9
Nombre de ménages en 2018	29 479 746	1 287	24 741
Naissances domiciliées en 2020	751 597	37	383
Décès domiciliés en 2020	611 023	21	745

Données INSEE, comparateur de territoire, données 2020.

Le tableau ci-dessus comporte les principaux indicateurs démographiques qui influent sur l'évolution de la population d'un territoire. Ainsi, nous avons croisé les données de la ville de Saint-Yvi avec celles de son EPCI (CA Concarneau Cornouaille). Nous avons aussi ajouté les données nationales.

Nous constatons que le solde naturel (écart entre la natalité et la mortalité) que nous avons croisé avec le solde "apparent" (écart entre les deux flux de population) est positif sur la commune de Saint-Yvi **(+1,7%)**. Ainsi, les deux soldes (naturel et apparent) sont positifs.

En comparaison la CCA enregistre un solde naturel négatif (-0,5) car elle compte près de deux fois plus de décès que de naissances en 2020 et un taux de natalité inférieur à celui de la mortalité depuis 1975. La population de la CCA progresse cependant de +0,4% en moyenne annuelle entre 2013 et 2018. Cette progression est à mettre à l'actif du solde apparent (flux migratoires) qui évolue de +0,9% par an sur cette même période.

L'évolution de la population Saint-Yvienne est la plus constante parmi les 9 communes qui la compose. Elle repose sur une progression équilibrée entre des naissances toujours plus nombreuses que les décès et les apports de nouvelles populations souvent venues de son secteur géographique environnant. En moyenne annuelle la ville de Saint-Yvi enregistre 39 à 40 naissances par an depuis 2014 contre 22 décès par an.

La famille demeure une valeur forte à Saint-Yvi, ainsi **70,1%** des ménages sont des familles, au niveau de l'EPCI ce score est de 58,2%. Si on compare parmi les familles, La part des familles avec enfant est de **43,6%** à Saint-Yvi contre 29% pour la CCA. Les femmes âgées de 15 à 44 ans, soit, celles qui se situent le plus, dans les âges pour être mères, représentent 32,5% des Saint-Yviennes. Cette donnée est inférieure au niveau de l'EPCI qui compte 26% de femmes âgées de 15 à 44 ans. Le taux de fécondité en 2020 était de **0,068 %** à Saint-Yvi contre **0,055%** pour la CA Concarneau Cornouaille.



En 2018 la ville a atteint son "pic de population" Elle comptait 3202 habitants



Le solde migratoire a fait gagné à Saint-Yvi, 33 habitants par an entre 2013 et 2018. Le solde naturel lui a fait gagné en moyenne 18 habitants par an.



Des 9 villes qui composent la CCA, Saint-Yvi est la seule à disposer d'un solde naturel "positif" depuis 1968.





PARTIE III

PRÉSENTATION ET ANALYSE DE LA POPULATION

En quelques chiffres...

Saint-Yvi
compte
3 202
habitants
dont 25,83%
de - de 20 ans

Les femmes
représentent
1665 habitants
soit 51,99%
de la
population

Les + de 65 ans
représentent
19,58% de la
population. 8,1%
des actifs sont
retraités

28,4% des
ménages sont
des personnes
seules et 70,1%
sont des
familles

Les monoparents
représentent
18,35% des
familles avec
enfant(s)

1- Évolution et structure de la population de la ville de Saint-Yvi :

La population municipale comprend :

- **Les personnes ayant leur résidence habituelle** sur le territoire de la commune. Elle inclut les personnes sans abri ou résidant habituellement dans des habitations mobiles recensées sur le territoire de la commune.
- **La population « comptée à part »** comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune, mais qui gardent un lien de résidence avec la commune. Elle comprend, par exemple, les élèves ou étudiants majeurs qui logent pour leurs études dans une autre commune, mais **dont la résidence familiale est située sur le territoire de la commune** ou les personnes résidant dans une maison de retraite située dans une autre commune, mais qui **ont conservé une résidence familiale sur le territoire de la commune**.

Il est important de dénombrer « à part » de telles situations, d'abord pour clarifier quelle est véritablement la commune de résidence, mais aussi pour ne pas produire des doubles comptes entre deux communes quand on additionne leurs populations.

a. Démographie, statut conjugal des personnes de 15 ans ou plus en 2018

	Célibataires	Divorcés	Veuf	Union libre	Pacsé	Marié
Nombre d'habitants	597	127	142	279	279	1 112
% des 15 ans et +	19,2%	5,0%	5,6%	11,0%	11,0%	43,8%

b. Population par grandes tranches d'âges :

Comparaison entre les données locales (Saint-Yvi), les données départementales (Finistère), les données de la région (Bretagne) et les données nationales (France).

	2013	%	%dép.	%rég.	%France	2018	%	%dép.	%rég.	%France
0 à 14 ans	598	20,3	17,4	18,1	18,5	662	20,7	16,5	17,3	18,1
15 à 29 ans	375	12,8	16,3	16,8	18,2	390	12,2	16,0	16,4	17,6
30 à 44 ans	650	22,1	18,5	18,7	19,7	678	21,2	17,2	17,6	18,8
45 à 59 ans	591	20,1	20,5	19,9	20,0	653	20,4	20,5	20,1	19,9
60 à 74 ans	480	16,3	16,5	16,0	14,6	566	17,7	18,9	18,1	16,2
75 ans ou plus	245	8,3	10,8	10,4	9,0	253	7,9	10,9	10,5	9,3
Aiffres	2 939					3202				

EN SYNTHÈSE

La population Saint-Yvienne, a vieilli entre 2013 et 2018.
Ainsi les habitants de + de 60 ans ont progressé de + 1%.

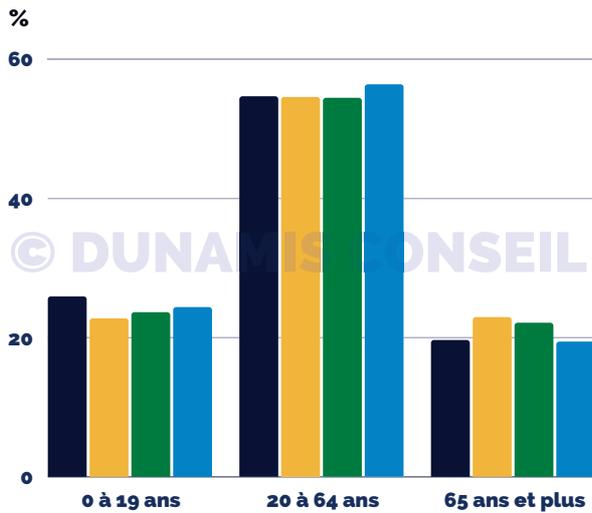
La proportion des séniors a cependant progressé plus rapidement à l'échelon départemental (+2,5%) ainsi qu'au niveau régional (+2,1%).



c. Données affinées de la population par tranches d'âges (2018) :

Comparaison entre les données locales (Saint-Yvi), les données départementales (Finistère), les données de la région "Bretagne" et les données nationales (France).

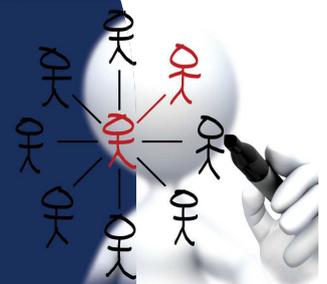
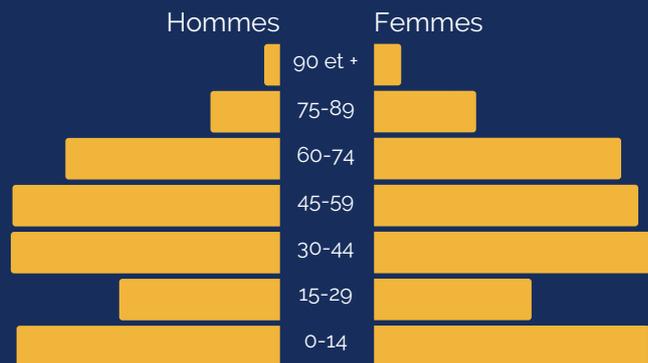
	Hommes	%	%dép.	%rég.	%France	Femmes	%	%dép.	%rég.	%France
0 à 14 ans	323	21,0	17,4	18,3	19,2	338	20,3	15,6	16,5	17,2
15 à 29 ans	197	12,8	17,2	17,4	18,3	193	11,6	14,9	15,4	16,9
30 à 44 ans	330	21,5	17,9	18,1	19,1	348	20,9	16,6	17,2	18,5
45 à 59 ans	328	21,4	21,0	20,5	18,3	324	19,5	19,9	19,6	19,7
60 à 74 ans	263	17,1	18,4	17,6	18,3	303	18,2	19,4	18,6	16,9
75 à 89 ans	85	5,6	7,4	7,4	6,7	125	7,5	11,5	10,8	9,4
90 ans et plus	9	0,6	0,7	0,7	0,7	33	2,0	2,0	2,0	1,7
Saint-Yvi	1 537					1 665				



Comparaison entre les données locales (Aiffres), les données du département des Deux-Sèvres les données de la région de la Nouvelle-Aquitaine et les données nationales (France).

- Ville de Saint-Yvi
- Département du Finistère
- Région Bretagne
- France métropolitaine

LA PYRAMIDE DES ÂGES EN 2018



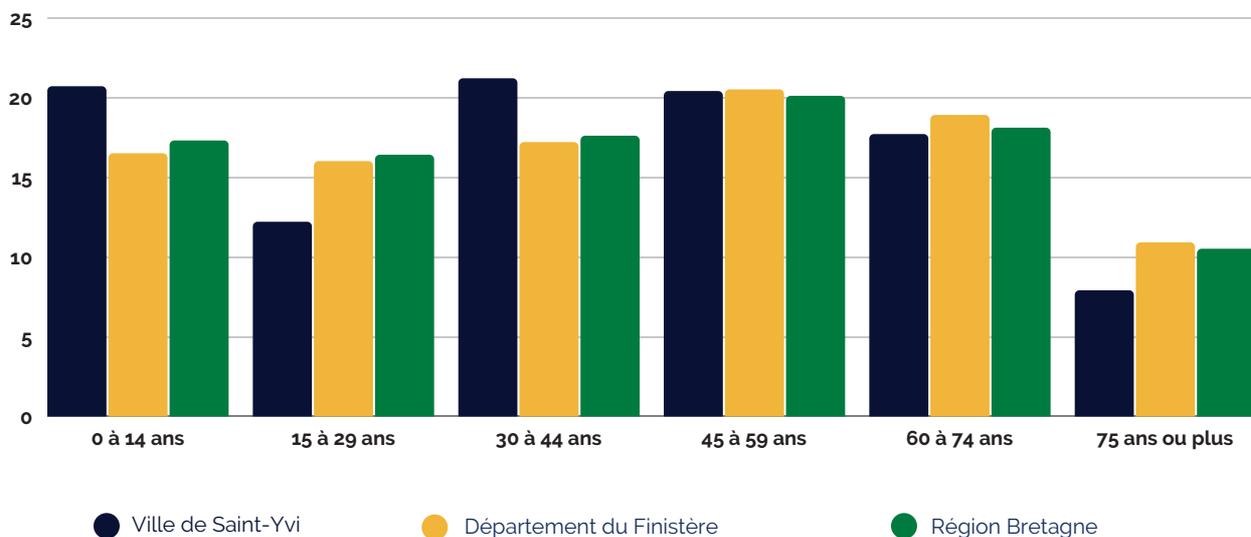
d. Indicateurs démographiques : évolution et/ou variation annuelle de la population de Saint-Yvi entre 1968 et 2018.

Les évolutions (variations) de la population suivent deux indicateurs qui sont d'une part le solde naturel (naissances – décès) et d'autre part le solde apparent qui décline les flux migratoires, soit la différence entre les départs et les arrivées d'habitants.

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2008	2008 à 2013	2013 à 2018
Population	1 493	2 176	2 386	2 393	2 744	2 939	3 202
Variation annuelle moyenne de la pop. en %	2,7	5,5	1,2	0,0	1,5	1,4	1,7
Taux de natalité (%)	14,3	15,1	11,7	11,9	14,0	12,3	12,8
Taux de mortalité (%)	13,7	8,1	7,0	7,4	6,1	6,0	6,8
Variation due au solde naturel (en %)	0,1	0,7	0,5	0,5	0,8	0,6	0,6
Variation due au solde apparent (en %)	2,6	4,8	0,7	-0,4	0,7	0,8	1,1

En un demi-siècle, soit durant la période allant de 1968 et 2018, la ville de Saint-Yvi a enregistré une progression de **+38,79%** de sa population. La ville de Saint-Yvi a gagné moyenne lissée 39 habitants par an entre 1968 et 2018.

La répartition de la population de Saint-Yvi par grandes classes d'âges comparée aux populations de son département et de sa région (données 2018).



2- Répartition de la population

a. Répartition de la population Saint-Yvienne par sexe, âge et par catégorie

comparaison des données locales (Saint-Yvi) et les données de la région Bretagne (données 2018).

	Hommes	Femmes	15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans et plus
Agriculteurs, exploitants	5	5	0,0	0,8	0,0
	25 162	9 851	0,1	1,9	1,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	84	25	0,0	7,0	2,0
	66 389	30 596	0,5	6,0	2,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	69	49	0,0	7,4	2,4
	122 777	85 793	1,7	13,5	3,4
Professions intermédiaires	192	202	6,8	28,5	1,5
	174 936	202 934	7,1	24,7	4,6
Employés	69	330	13,6	25,0	4,4
	96 954	320 046	14,1	24,6	5,7
Ouvriers	310	128	13,6	26,6	6,3
	280 398	77 533	13,7	21,4	4,2
Retraités	330	468	0,0	0,0	79,1
	385 314	474 173	0,0	0,3	72,8
Sans activité professionnelle	153	143	66,1	4,7	4,4
	171 934	232 475	62,8	7,6	6,3
Saint-Yvi	1 212	1 350	100,0	100,0	100,0

■ Données locales (Saint-Yvi)

■ Données régionales (Bretagne)

Commentaires :

Parmi les principaux enseignements que nous tirons de ce tableau, nous notons que les répartitions des "cadres et professions intellectuelles supérieures" sont plus représentées à Saint-Yvi que sur sa région.

Ce tableau nous indique que **plus de 1/2 actif est une femme (52,69%)**. Il précise par ailleurs que **24,44%** des femmes en situation d'emploi sont des "employées" (CSP la plus représentée en décomptant les retraitées et les "sans activité"). Nous soulignons que les catégories "cadres" et "professions intermédiaires" regroupent **18,59%** des "femmes actives occupées". Enfin, **10,59%** des femmes actives sont sans activité et **34,66%** sont à la retraite.

Une analyse plus fine des données traduites par le tableau présenté ci-dessus permet de comprendre que si plus de 1/2 actif est une femme, en proportion d'actifs occupés (occupant un emploi), un actif occupé sur deux est une femme.

Ainsi en soustrayant aux 1350 femmes actives, les retraitées (-468 femmes) et les "sans activité professionnelle" qui représentent 143 femmes, nous obtenons un total de 739 femmes actives occupées. En comparant cette donnée au nombre d'actifs occupés des 2 sexes (- retraités et sans activité), soit 1468 Saint-Yviens nous constatons que **50,34% des actifs occupés de Saint-Yvi** sont des femmes.

Attention, la catégorie « sans activité professionnelle » regroupe les chômeurs, les étudiants, les plus de 60 ans qui ne sont pas retraités et les militaires du contingent.

b. Ménages selon leur composition

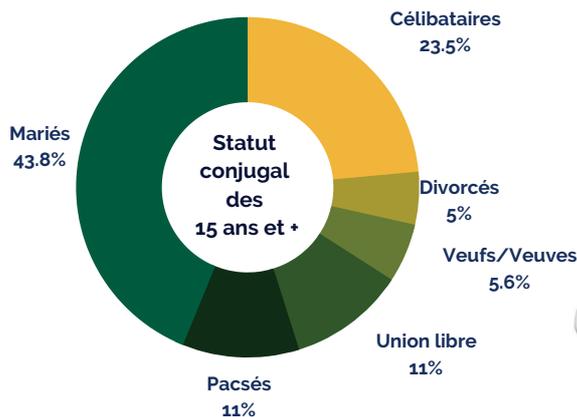
Comparaison entre les données locales (Saint-Yvi), les données du département du Finistère, les données de la région* Bretagne* et les données nationales (France).

	2013	%	% dép.	% rég.	% France	2018	%	% dép.	% rég.	% France
Ménages d'une personne	301	25,5	38,5	36,6	34,5	365	28,4	40,5	38,6	36,4
Hommes seuls	121	10,3	16,9	15,9	14,6	138	10,7	17,8	16,9	15,7
Femmes seules	180	15,3	21,6	20,7	19,9	227	17,6	22,7	21,7	20,7
Sans famille	34	2,9	2,1	2,2	2,7	20	1,5	1,7	1,7	2,1
Avec famille	842	71,5	59,4	61,1	62,8	902	70,1	57,8	59,7	61,5
Couple sans enfants	366	31,1	27,6	28,6	27,0	336	26,4	27,3	28,1	26,4
Couple avec enfants	421	35,8	24,3	25,4	27,0	458	35,6	22,7	23,9	25,7
Famille monoparentale	54	4,6	7,5	7,2	8,8	108	8,0	7,8	7,7	9,4
Saint-Yvi	1 177					1 287				

L'étude des ménages Saint-Yviens laisse apparaître une faible proportion d'habitants vivant seuls (28,4%). Cette donnée est en augmentation de +2,9% mais elle demeure bien en-dessous des scores réalisés sur les autres territoires de comparaison.

Le principal enseignement extrait du tableau présenté ci-dessus consiste à souligner le poids des familles à Saint-Yvi. Ainsi, en 2018, la donnée locale est supérieure de +12,3% en comparaison à la donnée départementale.

Le très bon score des familles Saint-Yviennes est cependant porté en grande partie par le taux élevé des couples sans enfant. Ils représentent plus de 1 famille sur 4 en 2018. Parmi ces couples mariés et/ou pacés nous trouvons de jeunes couples qui n'ont pas encore d'enfant ou qui n'en auront pas, mais aussi des couples de séniors (des quinquagénaires et des sexagénaires pour la plupart qui n'hébergent plus leurs enfants). Enfin, nous relevons une représentation élevée des familles monoparentales parmi les familles avec enfant(s).



EN SYNTHÈSE

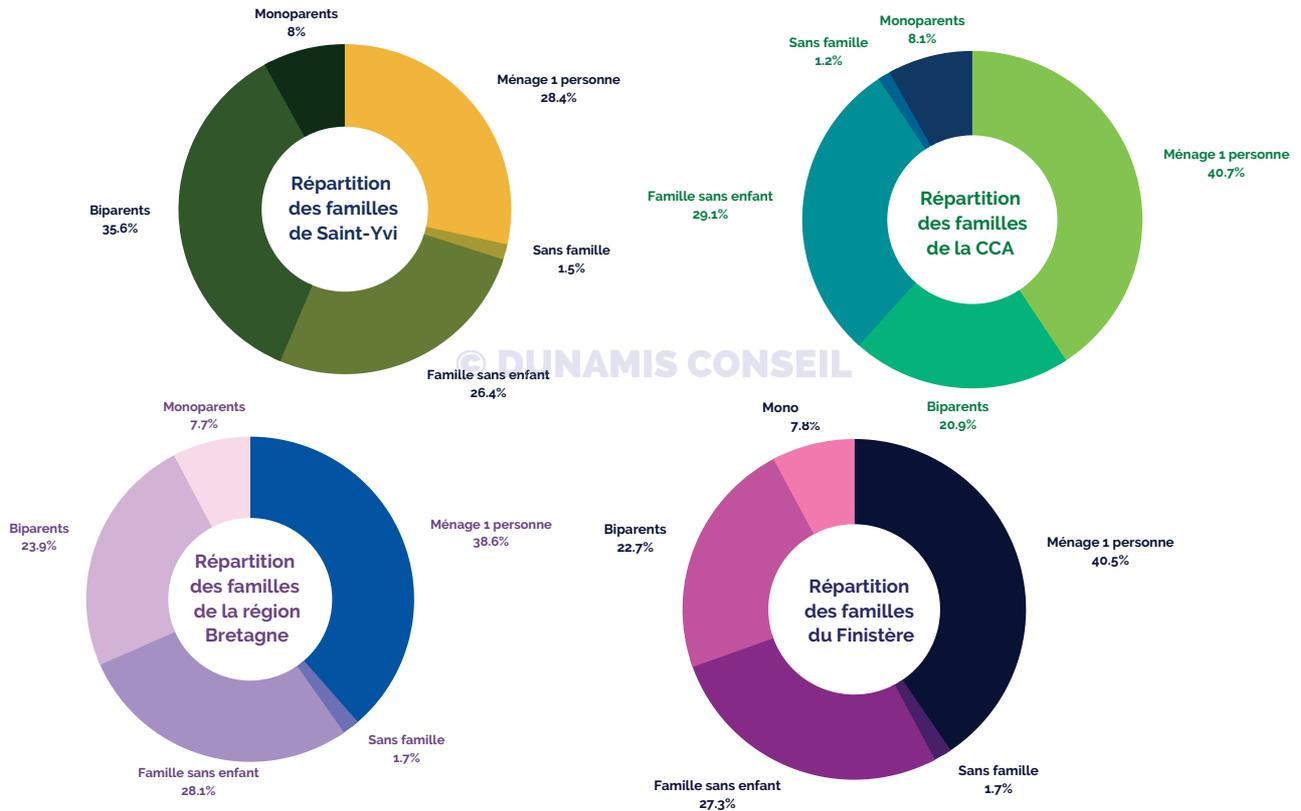
La structuration des ménages Saint-Yviens demeure des plus classiques. Ainsi, nous trouvons essentiellement des familles qui représentent 7/10 ménages.

Un focus permet par ailleurs de mesurer le poids des couples mariés qui représentent un peu moins de 1/2 ménage. Enfin, 65,8% des Saint-Yviens vivent en couple.



c. Composition des familles

Comparaison entre les données locales (Saint-Yvi), les données de la CA Concarneau-Cornouaille, les données du département du Finistère, les données de la région "Bretagne" et les données nationales (France). Données INSEE de 2018.



d. Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

Comparaison entre les données locales (Saint-Yvi), les données du département du Finistère, les données de la région "Bretagne" et les données nationales (France). Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes, elle est constituée :

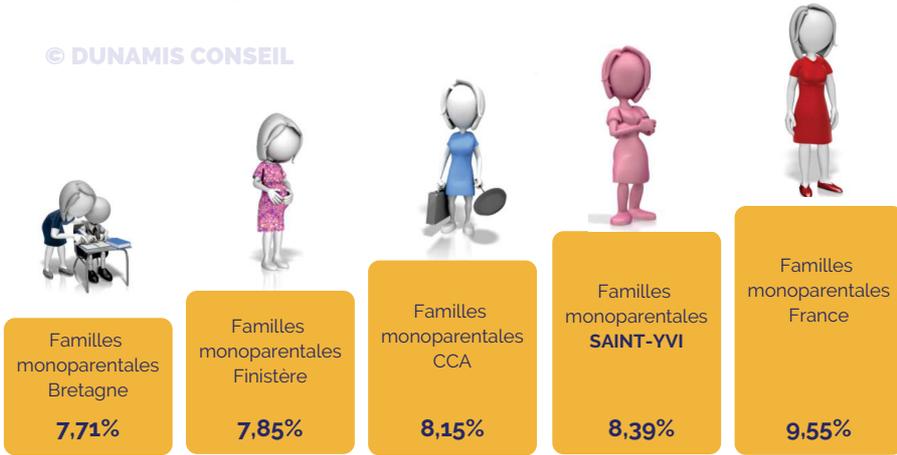
- Soit d'un couple vivant au sein du ménage, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ;
- Soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).

	2013	%	% dép.	% rég.	% France	2018	%	% dép.	% rég.	% France
Aucun enfant	391	46,4	51,8	51,2	48,3	399	44,0	52,6	51,9	49,2
1 enfant	187	22,2	19,6	19,4	22,3	222	24,5	19,6	19,3	21,8
2 enfants	205	24,4	20,2	20,3	20,1	222	24,5	19,8	20,4	19,9
3 enfants	54	6,4	7,0	7,4	7,1	64	7,1	6,5	6,8	6,9
4 enfants ou plus	5	0,6	1,5	1,6	2,2	0	0,0	1,5	1,6	2,3
Saint-Yvi	842					907				

Les familles de Saint-Yvi comptent majoritairement 1 ou 2 enfant(s). Le volume des familles sans enfant est très inférieur aux données départementales ou régionales. À contrario, nous dénombrons moins de familles de 3 enfants et + au niveau local.

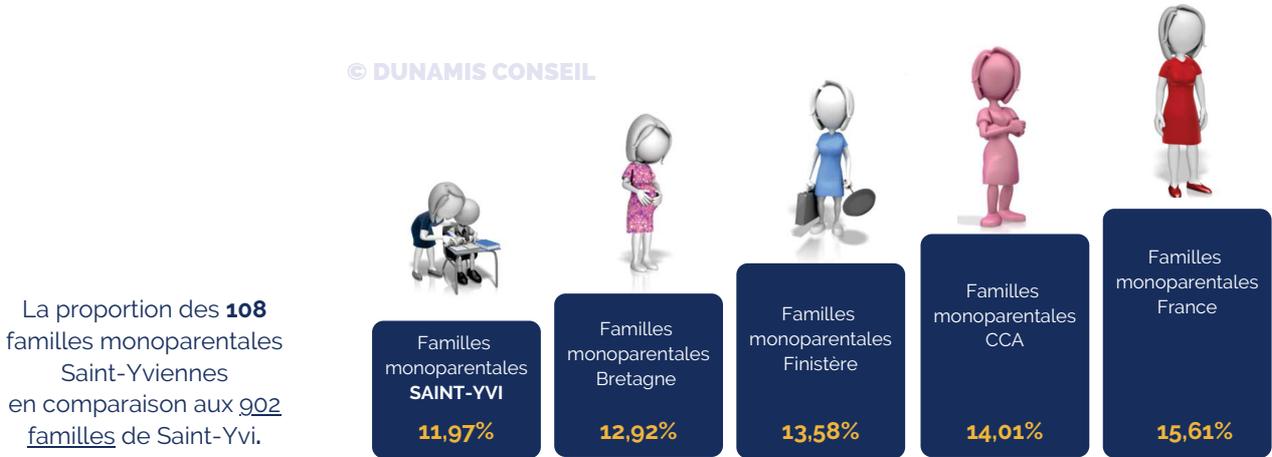
e. Familles monoparentales en 2018

© DUNAMIS CONSEIL



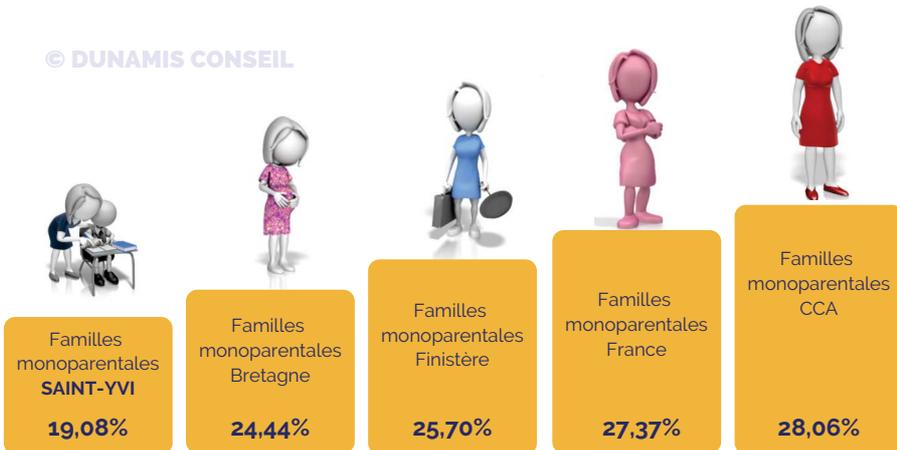
La proportion des **108** familles monoparentales Saint-Yviennes en comparaison aux 1287 ménages Saint-Yviens.

© DUNAMIS CONSEIL



La proportion des **108** familles monoparentales Saint-Yviennes en comparaison aux 902 familles de Saint-Yvi.

© DUNAMIS CONSEIL



La proportion des **108** familles monoparentales de Saint-Yvi en comparaison aux 566 familles Saint-Yviennes "avec enfant".

EN SYNTHÈSE

Les données présentées ci-dessus permettent de mesurer le poids démographique et social des 108 familles monoparentales Saint-Yviennes.

En moyenne chaque famille monoparentale est composée de 2,36 personnes. Ainsi, la plupart des mamans ont + d'1 enfant.

Les familles monoparentales représentent **246 habitants**, soit **7,68%** de la population.





PARTIE IV

L'EMPLOI

En quelques chiffres...

La ville de Saint-Yvi
compte
2 562 actifs
dont 2 296 actifs
occupant
un emploi.

Les femmes
représentent
52,69% des actifs.
Soit, 1350
femmes actives
pour 1212
hommes actifs

Le taux d'emploi
global est de 71,9%
Le taux d'emploi
des femmes est
de 70,9% des
femmes actives.

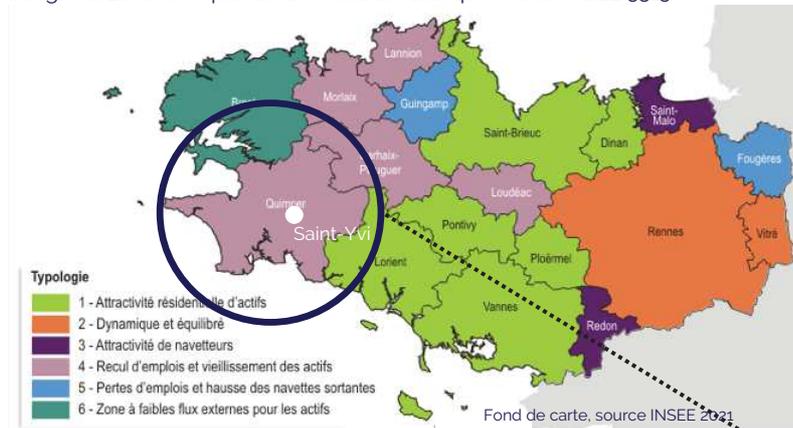
31,85% d'inactifs dont
72,94% de retraités
Le chômage couvre 6,7%
des actifs.
266 chômeurs étaient
répertoriés par
pôle emploi en
mars 2021

1- Concentration d'emploi, demandeurs d'emploi et mobilité des actifs occupés :

a. Les caractéristiques de la zone d'emploi de Quimper-Cornouaille

Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Le recensement de la population de 2006 a conduit l'administration française à définir dès 2010 de nouvelles zones d'emploi venues remplacer les anciens bassins d'emploi.

Ces nouvelles zones sont plus étendues que les anciens bassins d'emploi et recouvrent à minima des populations de 50 000 habitants qui résident et travaillent principalement sur ladite zone. Il existe 302 zones d'emploi en France. La ville de Saint-Yvi intègre la zone d'emploi de Cornouaille-Quimper (code INSEE 5313)



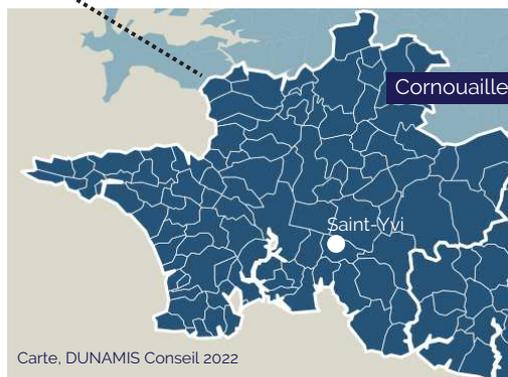
La zone d'emploi de Quimper-Cornouaille est située en Bretagne-sud et regroupe près de 95 communes sur une superficie de 2 484 km². Le pays de Cornouaille regroupe plus de 10% des emplois de la région Bretagne. Le taux de féminisation des actifs (49%) y est supérieur aux autres moyennes régionales.

Pour mémoire ce taux est encore plus élevé à Saint-Yvi avec un score de 52,69%.

Le tissu économique de la Bretagne Sud et plus particulièrement celui du Pays de Cornouaille présentent de nombreux points communs avec celui des autres secteurs d'emploi de la région, notamment l'importance du tertiaire, mais il montre aussi des spécificités.

Certains secteurs y sont plus développés qu'en moyenne nationale ou régionale. C'est le cas de la pêche, de l'agroalimentaire, du commerce de détail et des hôtels restaurants. à un niveau plus fin, on note également la surreprésentation de la construction navale et de l'industrie nautique.

L'informatique et l'électronique ne représentent que 12% des emplois des filières régionales.



b. La concentration d'emplois sur la zone d'emploi de Cornouaille.

L'indice de concentration de l'emploi mesure le rapport entre le nombre d'emplois total proposés sur un territoire et le nombre d'actifs occupés (actifs en emploi) qui y résident. Cet indicateur permet d'apprécier la fonction de pôle d'emploi ou la fonction résidentielle d'un espace. Si cet indice est supérieur à 100 alors le nombre d'emplois proposés localement est plus important que le nombre d'actifs qui y résident et qui ont un emploi. Dans ce cas, le territoire considéré occupe une fonction de pôle d'emploi.

Les données croisées de la CCI Métropolitaine de Bretagne Ouest (2021) et de l'INSEE indiquent un volume de 191 316 actifs sur la zone d'emploi de Quimper-Cornouaille. Le taux d'actifs est de 73,2% pour une population totale estimée à 324 544 habitants. La zone développe environ 121 431 emplois et la concentration d'emploi est de **97,2%**.

Il est à noter que 90% des 121 431 emplois sont concentrés sur les unités urbaines dont celles de Quimper (63 405 habitants), Concarneau (19 046 habitants), Douarnenez (14 063 habitants), Fouesnant (9520 habitants) et sur 3 autres localités de moins de 9000 habitants : Pont l'Abbé, Ergué-Gabéric et Rosporden.

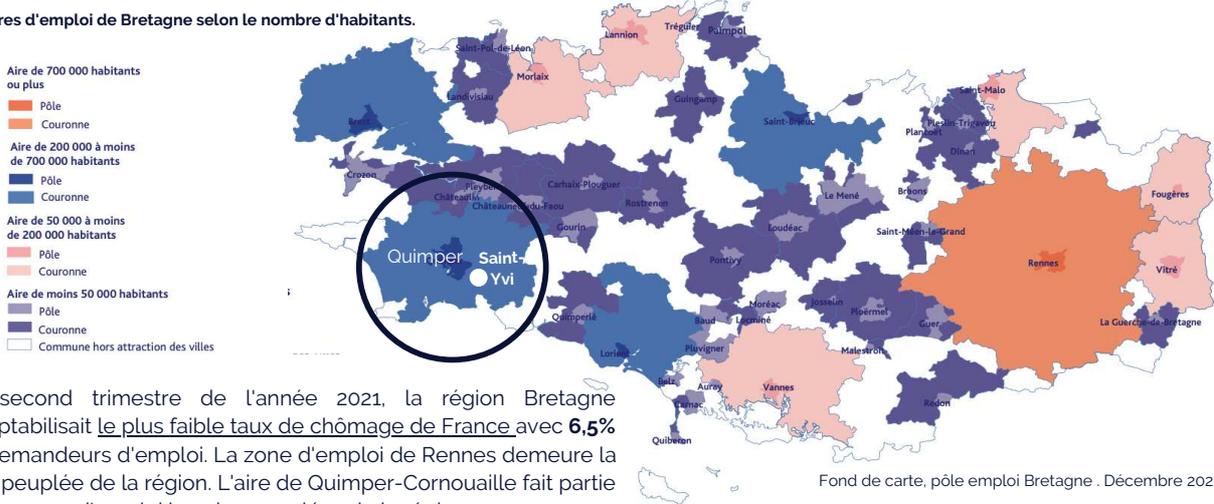
La ville de Quimper regroupe 22% des établissements de l'aire de Cornouaille. Elle centralise les grands pôles d'emploi comme les grands établissements publics (administrations, hôpitaux ...) et une multitude d'entreprises industrielles (conserveries, alimentaire ...). Le centre de Quimper abrite le plus grand pôle rassemblant près de 13 000 emplois, soit + de 10% des emplois de l'aire de Cornouaille. 60% de ces 13000 emplois sont occupés par des fonctionnaires rattachés au 3 fonctions publiques.

Enfin, 60% des actifs du pôle de Quimper n'habitent pas dans cette ville. Nous assistons dès lors à des flux journaliers et importants de navetteurs dont nombreux résident dans la CCA et d'autres se déplacent en provenance du secteur de Quimperlé. De très nombreux navetteurs traversent la CCA et la ville de Saint-Yvi.

Le pôle de Concarneau axe plus de la moitié des emplois répertoriés sur sa ville centre (Concarneau). Il fait partie des 19 pôles de Cornouaille rassemblant plus de 1000 emplois.

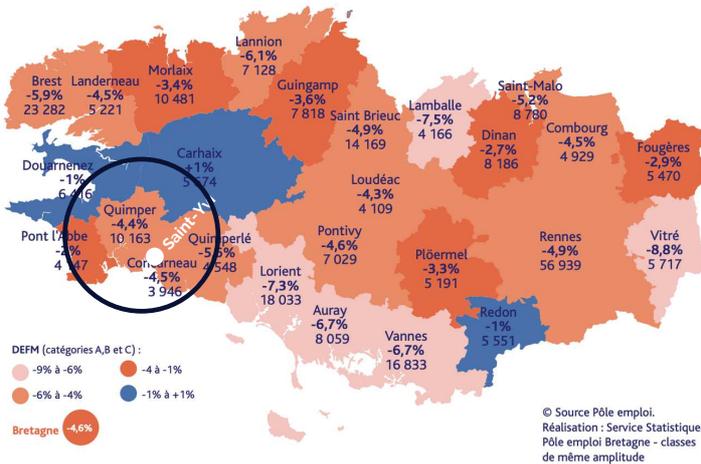
b. Les demandeurs d'emploi , données 2021.

Les aires d'emploi de Bretagne selon le nombre d'habitants.



Au second trimestre de l'année 2021, la région Bretagne comptabilisait le plus faible taux de chômage de France avec **6,5%** de demandeurs d'emploi. La zone d'emploi de Rennes demeure la plus peuplée de la région. L'aire de Quimper-Cornouaille fait partie des 5 zones d'emploi les plus peuplées de la région.

Évolution du taux de chômage entre 2020 et 2021 sur les aires d'emploi de Bretagne.



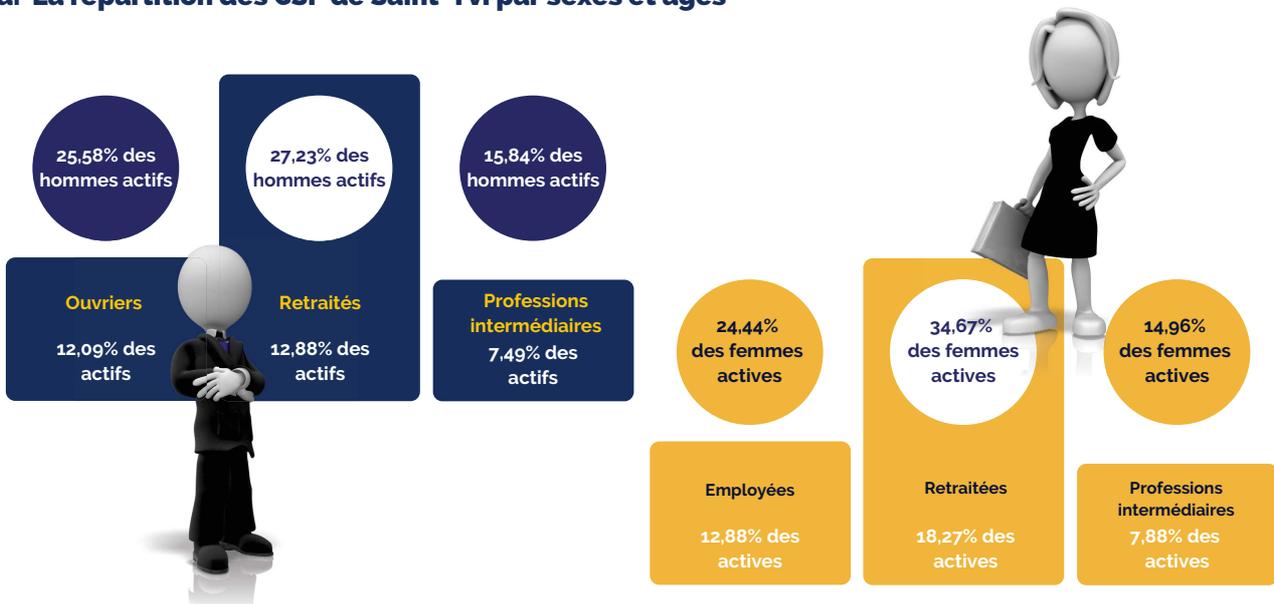
Entre septembre 2020 et septembre 2021, le taux des demandeurs d'emploi de l'aire de Quimper-Cornouaille a baissé de -4,4% tout comme celui du secteur de Concarneau qui a réduit de -4,5%.

En 2021, la ville de Saint-Yvi comptait 266 demandeurs d'emploi pour un taux de chômage de **6,7%**. Parmi ces demandeurs d'emploi nous avons comptabilisé 50% de femmes. 49,24% de ces demandeurs d'emploi avaient entre 25 et 49 ans. La part des jeunes (- de 25 ans) était de 12,03% alors que celle ds séniors (+ de 50 ans) était estimée à 23,31%.

Les données Saint-Yviennes sont assez proches de celles répertoriées sur son EPCI. Ainsi, sur le sceteur de Concarneau, le taux de chômage était de 6,5% et les femmes représentaient 51% des demandeurs. Le chômage des jeunes était de 14% et celui des séniors s'élevait à 31%.

2- Les principales données de l'emploi sur le territoire de Saint-Yvi.

a. La répartition des CSP de Saint-Yvi par sexes et âges

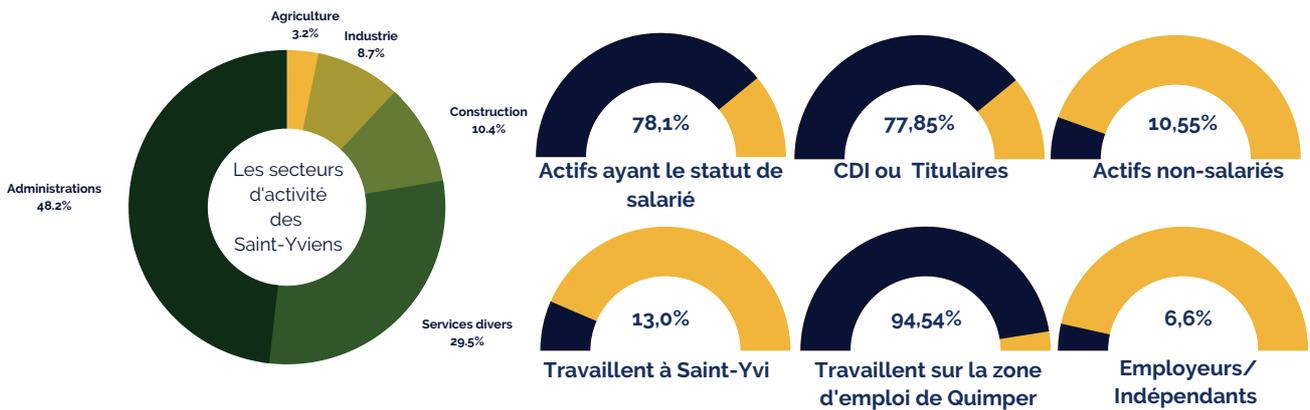


b- Répartition des CSP pour la Ville de Saint-Yvi et pour la CCA

La population de plus de 15 ans selon la catégorie socioprofessionnelle en 2018. Présentation des données de l'EPCI « CA du Concarneau-Cornouaille » et de la ville de Saint-Yvi. Les données concernent les **actifs des deux sexes "ayant un emploi"**.

	Saint-Yvi. Population de + 15 ans	%	CCA. population de + 15 ans	%
Ensemble	2 562	100*	43 257	100*
Agriculteur, exploitants	10	0,4	261	0,6
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	108	4,2	1 494	3,5
Cadres et professions intellectuelles supérieure	118	4,6	2 395	5,5
Professions intermédiaires	394	15,4	5 105	11,8
Employés	399	15,6	6 002	13,9
Ouvriers	438	17,1	5 955	13,8

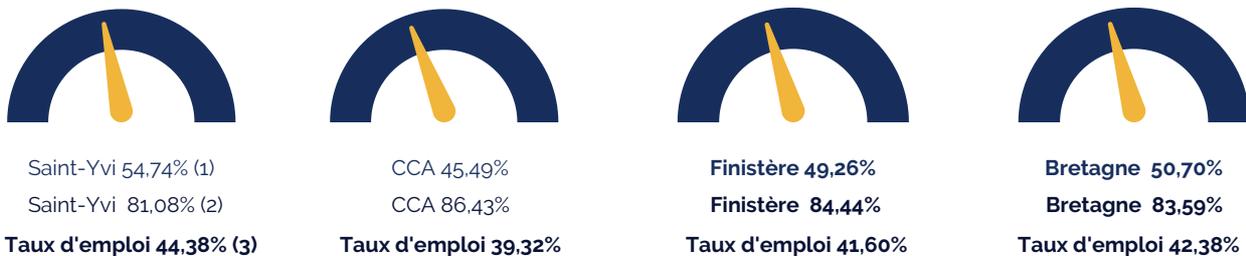
*Ne sont pas comptabilisés : 31,1% de retraités et 11,5% de 'sans activité' pour Saint-Yvi. Ne sont pas comptabilisés 37,7% de retraités et 13,2% de 'sans activité' pour la CCA.



c. Les femmes actives dont les actives occupées (données pour la Ville de Saint-Yvi)

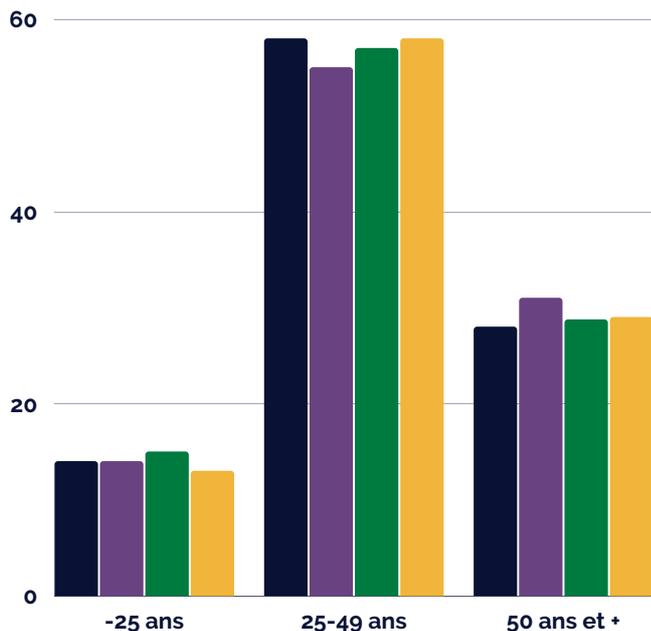
La ville de Saint-Yvi compte parmi 1350 femmes actives dont 34,67% de retraitées et 10,59% de "sans activité professionnelle". 739 femmes composent les autres CSP, soit 54,74% des femmes actives.

Les animations ci-dessous nous permettent de croiser les principaux indicateurs visant l'emploi des femmes. Nous avons notamment reconstitué 3 indicateurs. Le premier (1) concerne le taux d'activité et pour établir cette donnée, nous avons soustrait aux femmes actives, les retraitées et les femmes sans activité professionnelle. Le second indicateur (2) précise lui aussi le taux d'activité en incluant toutes les femmes actives (les moins de 15 ans ne sont pas considérées comme actives). Enfin le troisième indicateur (3) permet de mesurer le taux d'emploi effectif. Pour le définir, nous réalisons un focus sur l'ensemble des femmes actives occupant un emploi. Les curseurs de nos 4 graphiques indiquent les taux d'emploi.



(Source INSEE 2018)

d. Le taux de chômage par grandes classes d'âges.



Le graphique en colonnes, nous indique que le taux de chômage des jeunes de -25 ans est de 14% à Saint-Yvi. Cette donnée se situe dans les moyennes des autres territoires.

Nous remarquons que le chômage chez les 26-49 ans atteint un niveau plus élevé à Saint-Yvi (58%) que sur les autres niveaux territoriaux. Seule la donnée de la région est égale au score local.

Enfin, et concernant le chômage des 50 ans et+, il est à souligner que la donnée Saint-Yvienne (28%) est bien inférieure aux scores des autres territoires. Ces scores reflètent notamment le poids de la représentation des seniors parmi la population. Pour mémoire, les + de 60 ans représentent 25,6% de la population Saint-Yvienne contre 35,9% des habitants de la CCA, 29,8% des Finistériens ou 28,6% des Bretons.

(Source pôle-emploi mars 2022)

● Saint-Yvi ● Bassin d'emploi de Concarneau ● Département du Finistère ● Région de la Bretagne

Les principales données de l'emploi pour la ville de Saint-Yvi (sources INSEE - Pôle emploi 2022).





PARTIE V

LE LOGEMENT

En quelques chiffres...

56,2% des ménages vivent à Saint-Yvi depuis + de 10 ans

6,5% des logements sont des appartements

64,1% des logements ont + de 30 ans parmi eux 10,6% ont + de 77 ans

84,6% de logements de 4 pièces et + 14,8% de T2 et de T3

18% des ménages sont locataires et 10,2% vivent en HLM

1- Le logement

a. Catégories et types de logements

Comparaison entre les données locales (Saint-Yvi), les données départementales (Finistère), les données de la région (Bretagne) et les données de l'EPCI (CA Concarneau Cornouaille).

	% 2013	% dép.	% rég.	% EPCI	% 2018	% dép.	% rég.	% EPCI
Résidences principales	90,5	79,1	79,6	75,5	94,8	78,8	79,2	75,3
Résidences secondaires et logements occasionnels	3,2	13,0	13,0	16,1	0,3	13,7	13,3	16,9
Logements vacants	6,2	7,9	7,4	8,5	4,9	7,5	7,5	7,8
Maisons	93,1	73,2	71,5	77,5	94,2	73,2	71,2	77,4
Appartements	6,5	25,8	27,5	21,8	5,6	26,0	28,0	22,0

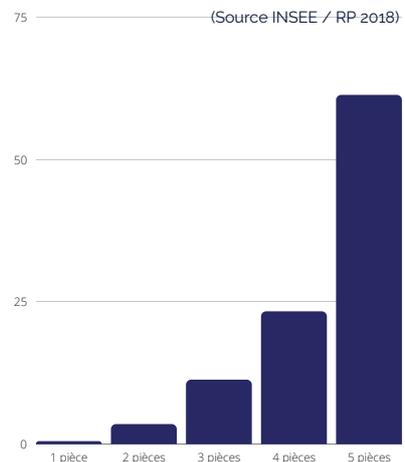
(Source INSEE / RP 2018)

b. Ancienneté des résidences de Saint-Yvi selon la période d'achèvement

Résidences de Saint-Yvi	Construites avant 2015	Avant 1919	1919 à 1945	1946 à 1970	1971 à 1990	1991 à 2005	2006 à 2015
Nombre Total	1 225	76	54	118	539	233	204
%	100,0	6,2%	4,4%	9,7%	44,0%	19,0%	16,7%
Nombre d'appartements ou d'immeubles construits	86	3	2	3	45	18	15



Répartition des logements par tailles en 2018 (Source INSEE / RP 2018)



EN SYNTHÈSE

Les T1, T2 et T3 représentaient 15,3% du parc immobilier Saint-Yvien en 2018. Les bailleurs sociaux disposent de très peu de logements de plus de 2 chambres.

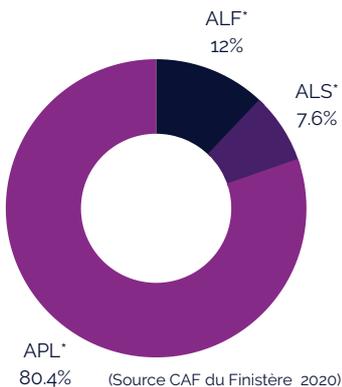
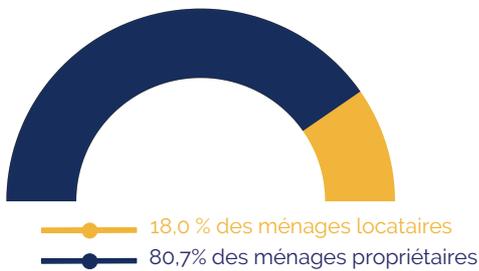
Les Saint-Yviens disposent en moyenne de 1,87 pièces par occupant.

Les locataires représentent 232 ménages et 439 habitants, soit 13,71% de la population de Saint-Yvi.

c. Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale (Saint-Yvi)

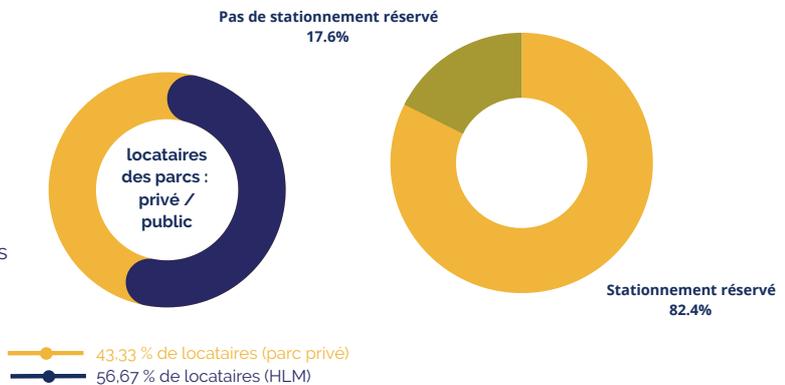
Saint-Yvi	Nombre de ménages	Part des ménages en %	Population des ménages	Nb. de pièce par	
				Logement	Personne
Depuis moins de 2 ans	102	7,9	260	4,3	1,7
De 2 à 4 ans	219	17,0	557	4,5	1,8
De 5 à 9 ans	245	19,0	648	4,6	1,7
10 ans ou plus	724	56,2	1 608	5,1	2,3

Le statut d'occupation des logements

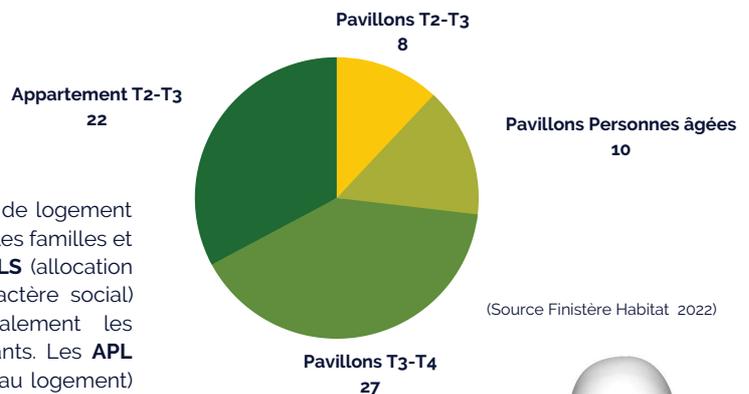


*Les **ALF** (allocation de logement familial) regroupent les familles et les ménages. Les **ALS** (allocation de logement à caractère social) concernent principalement les jeunes et les étudiants. Les **APL** (aide personnalisée au logement) peuvent être versées à tous les revenus modestes.

Le stationnement réservé



Les logements sociaux du bailleur "Finistère-Habitat"



EN SYNTHÈSE

Plus de la moitié des locataires vivent en HLM (56,67%)

Sur les 67 logements de Finistère-Habitat, 4 pavillons datant de 1976 sont dévolus à démolition. 63% du parc immobilier du bailleur date de la période allant de 2018 à 2021.

Les 22 appartements sont en R+1 et sont équipés de pompes à chaleur et d'une isolation thermique. 8 pavillons sont sur le secteur Kerveil et tous les autres logements sont au centre de Saint-Yvi.





PARTIE VI

LA FORMATION ET LA QUALIFICATION

En quelques chiffres...

84% de scolarisation des 2-5 ans. -5% entre 2013 et 2018

12,5% des "sortis" du système scolaire n'ont aucun diplôme. 52,5% ont un bac ou +

2,63% des chômeurs n'ont aucun diplôme. 51,88% ont un bac ou +

Les femmes représentent 55,41% des diplômés post bac

22,64% des Saint-Yviens étaient scolarisés, en formation ou en reconversion en 2018

1- Diplômes et formations

a. Scolarisation selon l'âge et le sexe en 2018

	Population	Population scolarisée	Part de la population scolarisée (%)		
			Ensemble	Hommes	Femmes
2 à 5 ans	191	161	84,0	84,4	83,7
6 à 10 ans	240	238	99,2	99,2	99,2
11 à 14 ans	152	151	99,4	98,6	100,0
15 à 17 ans	112	110	98,2	98,2	98,2
18 à 24 ans	141	52	37,1	29,5	46,2
25 à 29 ans	137	4	2,9	3,1	2,7
30 ans ou plus	2 150	9	0,4	0,3	0,5

12,5% des "sortis" du système scolaire n'ont aucun diplôme

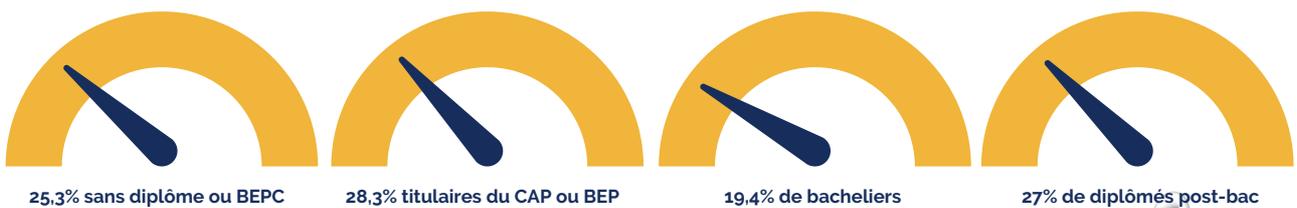
(Source INSEE - EN 2018)

b. Le niveau de qualification de la population de 15 ans ou plus 2018.

Les données visant la population de Saint-Yvi.



Les données visant la population de la CCA.



AUTRES INFORMATIONS



6 classes de maternelle pour 1 école maternelle publique et 1 école primaire privée. Pour un total de 144 élèves



La Ville de Saint-Yvi assure en régie directe les services périscolaire, loisirs et méridien. Elle assure aussi un accueil-jeunes.



10 classes d'élémentaire dans 1 école élémentaire publique et 1 école primaire privée. Pour un total de 233 élèves..

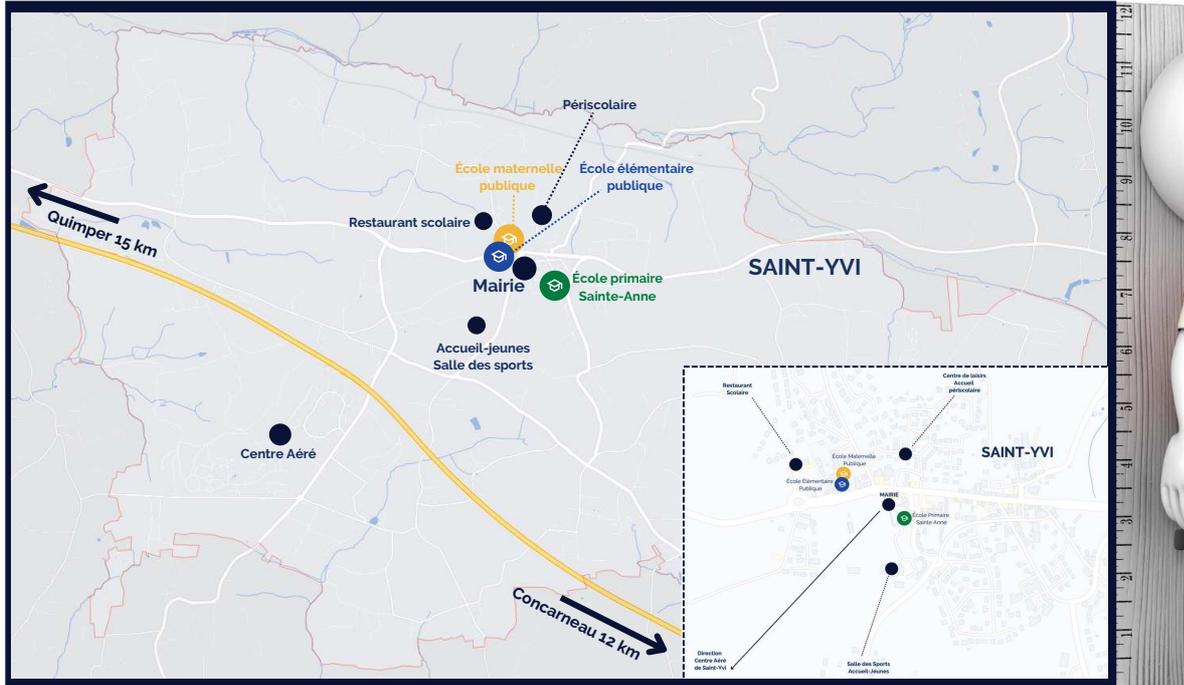


Aucune classe ULIS et pas de classe passerelle. En moyenne/jour 62 enfants déjeunent au restaurant scolaire depuis 2015.



Environ 23% des élèves d'élémentaire et 21% des élèves de maternelle fréquentent le périscolaire.

c. Les écoles de Saint-Yvi



	Nombre d'élèves 2021-22	Variation effectifs 2015-2016	Nombre de classes
École maternelle publique	118	- 4,84%	5
École élémentaire publique	189	+ 14,81%	8
École primaire privée Sainte-Anne	70	- 12,86%	3

d. La petite enfance, l' enfance et la jeunesse.

La CCA prend en charge 7 compétences obligatoires, 6 compétences optionnelles et 12 compétences facultatives. Parmi cet ensemble de missions dévolues à l'EPCI nous ne trouvons pas les compétences liées à la petite enfance, à l'enfance ou à la jeunesse. L'accompagnement et la prise en charge de ces publics relèvent , séparément, des pouvoirs des 9 collectivités locales qui constituent la CCA.

C'est ainsi que la ville de Saint-Yvi organise notamment et en régie directe les services périscolaire, restauration scolaire, accueil de loisirs et accueil-jeunes. 10 agents dont un responsable interviennent sur le secteur périscolaire. Nous trouvons notamment 3 agents de restauration, 1 responsable de la restauration , 1 agent d'entretien, 2 ATSEM, 3 assistants d'éducation et le responsable du service. Ces agents assurent l'encadrement des enfants , les transferts entre les écoles et le restaurant scolaire, la gestion du restaurant et l'accueil de fin de journée.

La ville de Saint-Yvi dispose de son service "enfance-jeunesse" qui est encadré par un responsable ACM et ALSH. Celui-ci peut compter sur 1 responsable de l'espace jeunes et du CMJ, de 4 agents d'animation dont 2 assurent aussi l'entretien des locaux.

L'accompagnement administratif de ces deux services (périscolaire et enfance-jeunesse) est couvert en grande partie par les agents de la ville qui assurent les inscriptions et les encaissements depuis la mairie de Saint-Yvi.

AUTRES INFORMATIONS



Environ 90 enfants de maternelle et 178 élémentaires déjeunent quotidiennement au restaurant scolaire..



43 à 45 élèves de maternelle et 26 d'élémentaire sont accueillis les matins. et les soirs.



La ville de Saint-Yvi ne dispose d'aucune structure d'accueil de jeunes-enfants. 31 ASMAT étaient recensées en 2021.



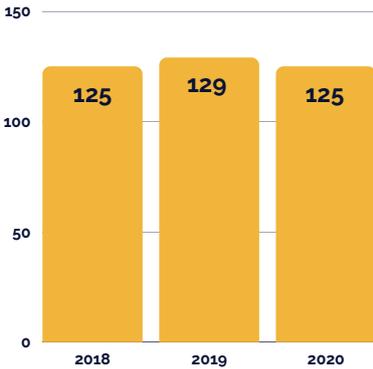
La Ville gère un espace-jeunes et anime un CMJ.



Le centre social le plus proche est celui de Rosporden. Il n'existe pas de MJC sur le secteur de Saint-Yvi.

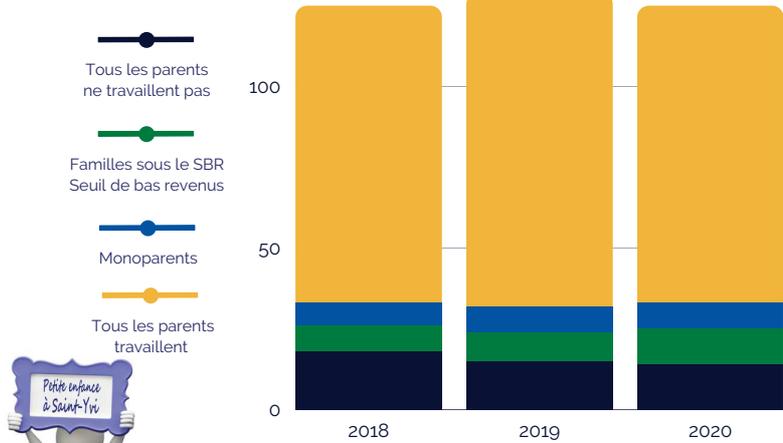
e. L'accueil des jeunes enfants

Nombre d'enfants de moins de 3 ans à Saint-Yvi entre 2018 et 2020

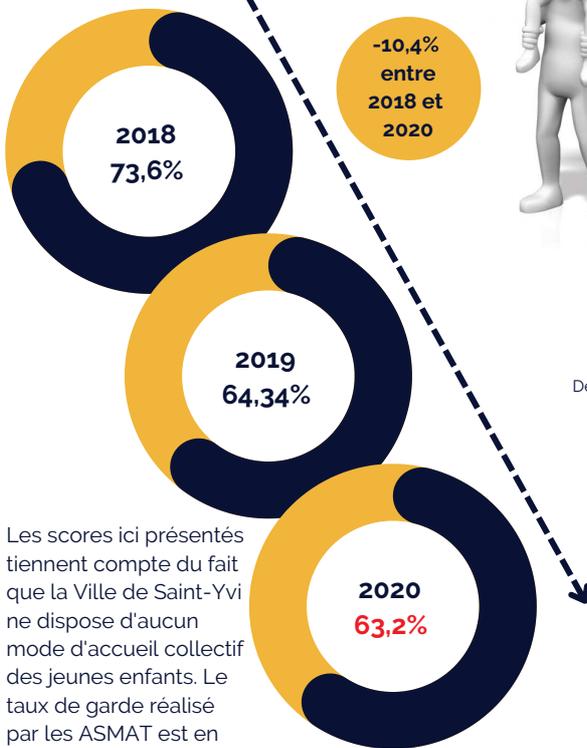


Entre 2018 et 2020 le nombre d'enfants de - de 3 ans a demeuré constant à Saint-Yvi. Durant la même période cette donnée a chuté de **-1,7%** sur la CCA.

Statuts des parents.



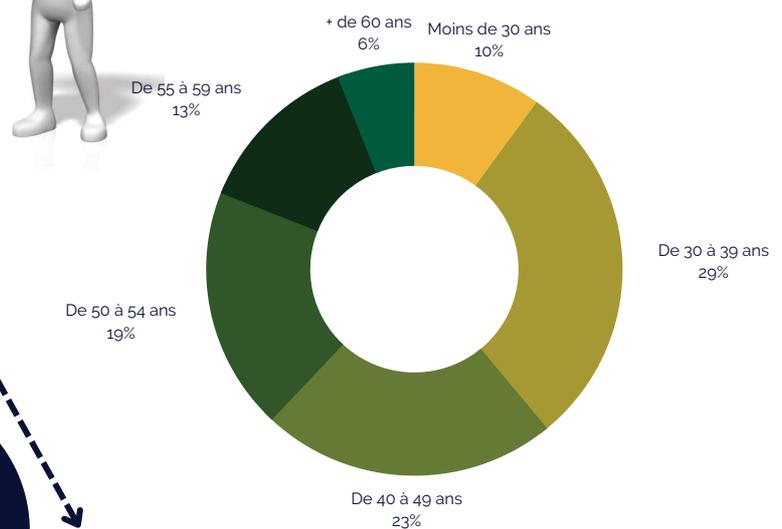
Part des enfants gardés par une assistante maternelle de Saint-Yvi.



Les scores ici présentés tiennent compte du fait que la Ville de Saint-Yvi ne dispose d'aucun mode d'accueil collectif des jeunes enfants. Le taux de garde réalisé par les ASMAT est en diminution régulière.

Nous remarquons cependant que pour près de 6/10 parents de jeunes enfants, la garde est réalisée localement et non pas sur la commune d'emploi du ou des parents.

Répartition des ASMAT (assistantes maternelles), de Saint-Yvi par âge.



Entre 2018 et 2020 le nombre d'ASMAT sur Saint-Yvi est passé de 24 à 31, soit une variation de +13,7%. Nous sommes passés de 19,2 à 24,8 ASMAT pour 100 enfants. Il est à noter que la proportion des ASMAT de + de 55 ans a progressé de +1,3% sur la même période.

AUTRES INFORMATIONS



En 2020 la Ville de Saint-Yvi comptait 31 ASMAT. Soit 17,13% de toutes les ASMAT de la CCA.



La part des familles monoparentales ayant des enfants de moins de 3 ans a progressé de +0,8% entre 2018 et 2020. Elle représente 6,8% des enfants.



En 2020, 1/4 des ASMAT, soit 25,80% disposaient d'une autorisation d'accueil de 5 enfants et +. 51,61% pouvaient en accueillir 3 ou 4.



36,8% des familles de jeunes enfants n'ont pas recours à un mode de garde ou font garder leurs enfants sur d'autres structures de garde.



En 2020, 37 enfants gardés à Saint-Yvi n'étaient pas originaires de la commune. 23 enfants de - de 3 ans de Saint-Yvi étaient gardés sur d'autres communes.

f. Diplôme le plus élevé de la population non-scolarisée de 15 ans ou plus en 2018

	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisée de 15 ans ou plus de Saint-Yvi	2 365	1 131	1 234
Part en % d'aucun diplôme (Saint-Yvi)	12,5	10,3	14,5
Comparaison département	16,3	12,6	19,8
Comparaison région	18,3	15,1	21,2
Comparaison CCA	18,4	14,0	22,3
Part en % des titulaires d'un CAP ou d'un BEP (Saint-Yvi)	29,8	35,0	25,0
Comparaison département	27,5	32,1	23,3
Comparaison région	27,2	32,0	22,8
Comparaison CCA	28,3	33,9	23,4
Part en % des titulaires d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel (Saint-Yvi)	21,8	23,0	20,7
Comparaison département	19,5	20,3	18,8
Comparaison région	18,6	18,8	18,3
Comparaison CCA	19,4	20,1	18,7
Part en % des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (niveau bac+2) de Saint-Yvi	15,9	13,8	17,8
Comparaison département	12,8	12,6	13,0
Comparaison région	12,2	11,7	12,7
Comparaison CCA	11,9	11,3	12,4
Part en % des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (bac+3 +4 et +5) de Saint-Yvi	14,8	13,5	16,0
Comparaison département	17,6	17,1	18,2
Comparaison région	17,4	17,3	18,3
Comparaison CCA	15,1	14,7	15,2

EN SYNTHÈSE

Jusqu'au niveau "bac+2" le niveau de formation des Saint-Yviens est supérieur à ceux relevés sur les autres échelons territoriaux.

Nous constatons que les femmes sont plus nombreuses à sortir du système scolaire sans diplôme. À contrario, lorsqu'elles accèdent au bac, elles sont plus nombreuses que les hommes à obtenir des diplômes de niveaux bac +2,3,4 ou +





PARTIE VII

REVENUS ET PAUVRETÉ

En quelques chiffres...

1% de
minimas sociaux
à Saint-Yvi,
Soit le 2^{ème}
taux le moins élevé
de la CCA

La médiane
de revenus
disponibles est à
21 000 euros/an
La 6^{ème} la plus
élevée de l'EPCI

8% de
taux de pauvreté
global. Soit le
second taux le plus
bas de la CCA

Les 10% des
ménages les plus
pauvres de Saint-Yvi
disposent de
14 200 euros/an.
Ressources les plus
élevées de
la CCA

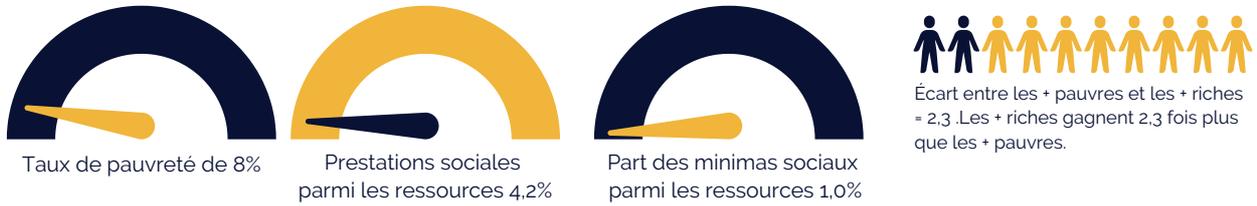
Les 10% des
ménages les plus
aisés de Saint-Yvi
disposent de
+ de 32 270
euros/an. 6^{ème}
niveau le + élevé
de la CCA

1 - Revenus et pauvreté des ménages

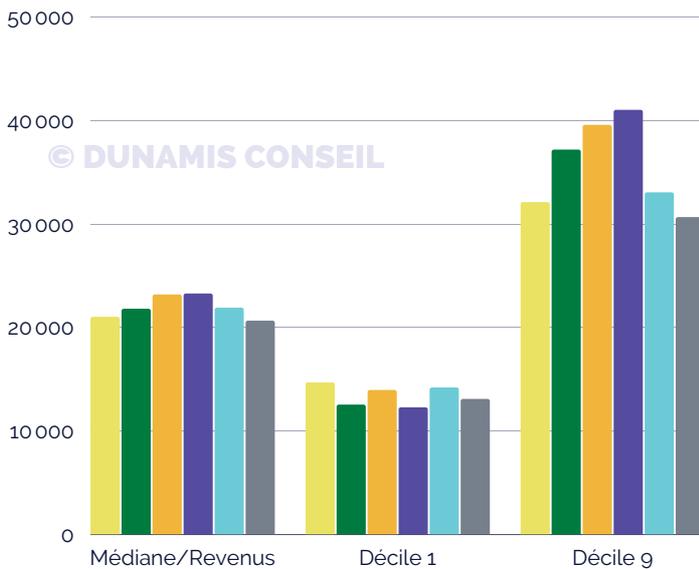
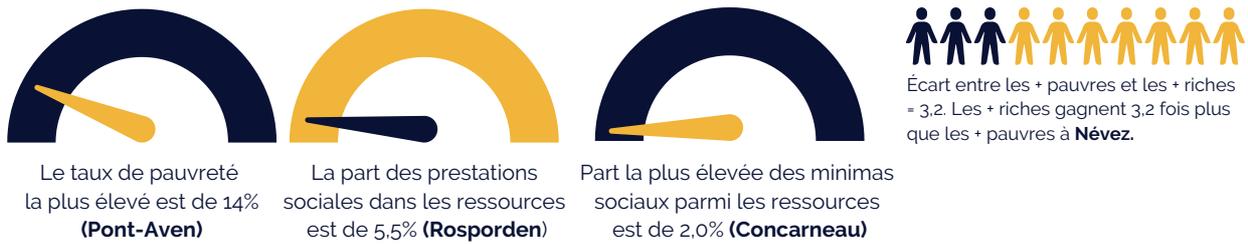
a. Revenus et pauvreté des ménages en 2018.

Comparaison entre les données fiscales de la ville de Saint-Yvi et celles des 8 autres villes de la CCA.

Données pour la Ville de Saint-Yvi



Données les plus élevées pour les 8 autres villes de la CCA



Le graphique (ci-contre) permet de croiser le niveau du revenu médian Saint-Yvien ainsi que les déciles fiscales des habitants les plus pauvres (n°1) et des plus riches (n°9) avec les ressources des habitants de 6 autres communes de l'EPCI.

Les Saint-Yviens se situent dans les moyennes hautes pour les 2 premiers indicateurs que nous avons croisés. Concernant le décile 9, la donnée Saint-Yvienne est parmi les plus basses.

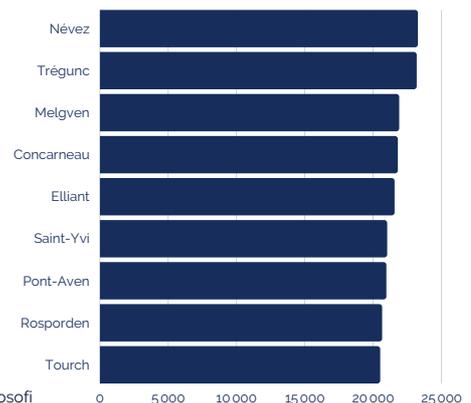
Il est à noter que Saint-Yvi compte le plus de logements sociaux (10,2%) après Concarneau (16,3%). Les villes de Melgven (3,5%), Trégunc (3,7%), Névez (5,1%) et de Rosporden (7,2%) sont très en dessous de la donnée Saint-Yvienne.

—●— Saint-Yvi —●— Concarneau —●— Trégunc —●— Névez —●— Melgven —●— Rosporden

b. Le taux de pauvreté, positionnement des données locales



Les taux les plus élevés de la médiane de vie (en euros) parmi les 9 villes de la CCA.



c. La décomposition des revenus disponibles en 2020

Source: INSEE filosofi

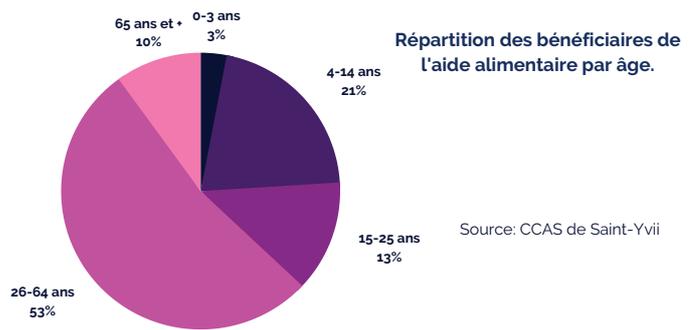
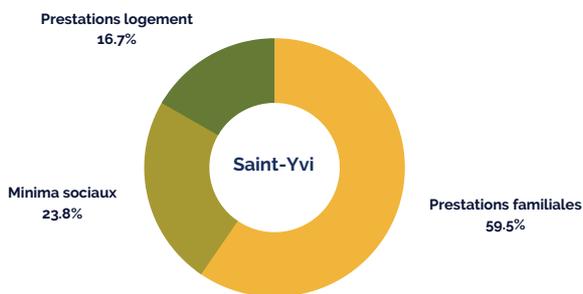
Décomposition des revenus disponibles (2020)	Saint-Yvi (%)	CCA (%)	Finistère (%)
Ensemble des ressources			
Revenus d'activité	74.1	60.5	66.7
dont salaires et traitements	65.9	52.1	57.3
dont indemnités de chômage	2.7	3.1	3.1
dont revenus des activités non-salariées	5.5	5.3	6.3
Pensions / Retraites / Rentes	28.6	39.6	34.9
Revenus du patrimoine et autres revenus	6.7	10.8	8.7
Ensemble des prestations sociales	4.2	4.4	5.1
dont prestations familiales	2.5	1.8	2.1
dont minimas sociaux	1.0	1.6	1.8
dont prestations logement	0.7	1.0	1.2

La proportion des "salaires et traitement" est largement supérieure sur Saint-Yvi en raison notamment du faible taux de retraités.

La part des "revenus des activités non-salariées" est élevée localement . Ainsi, Saint-Yvi compte parmi ses actifs occupés, 4,1% d'indépendants et 2,4% d'employeurs. Cette donnée est de 6,3% pour le département du Finistère. À titre comparatif et en croisant les données fiscales des 96 départements métropolitains, le score le plus faible enregistré est de 2,8% et le plus élevé est de 9,4%. Le département du Finistère enregistre la 26ème meilleure donnée nationale.

Concernant les prestations sociales, la part des prestations familiales est plus élevée à Saint-Yvi sous l'effet d'un bon taux de natalité. Enfin, les prestations logement sont moins marquées à Saint-Yvi alors que la Ville compte 10,2% de logements "sociaux" contre 10% au niveau départemental et 10,5% pour l'échelon régional. Il n'en demeure pas moins que Saint-Yvi ne compte que 6,5% d'appartements qui représentent les biens immobiliers les plus loués et ceux souvent éligibles aux aides au logement. À titre de comparaison, le département du Finistère dispose de 26% d'appartements, soit plus d'1/4 de son offre de logements.

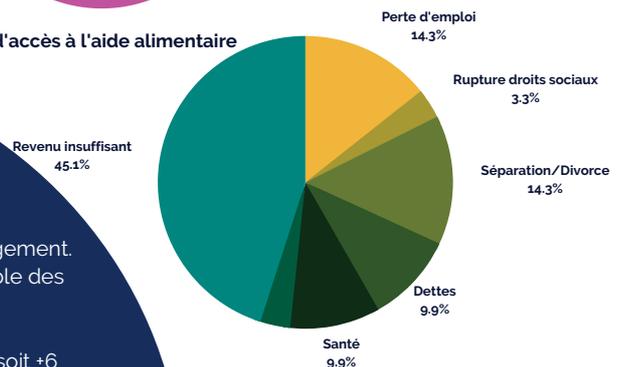
Répartition des prestations sociales exprimée en %



Répartition des bénéficiaires de l'aide alimentaire par âge.

Source: CCAS de Saint-Yvi

Motif d'accès à l'aide alimentaire



EN SYNTHÈSE

À Saint-Yvi, la part des minimas sociaux parmi les prestations sociales est supérieure à celle des aides au logement. Les prestations familiales représentent 59,5% de l'ensemble des prestations sociales.

Pour mémoire le taux de natalité Saint-Yvien est à 12,8% soit +6 points au dessus du taux de mortalité et les familles avec enfant(s) représentent 43,7% des ménages.

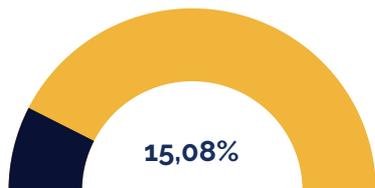
2 - Allocations CAF, taux de pauvreté et principaux indicateurs

a. Les données de la Caisse d'allocations familiales du Finistère pour l'année 2019

La Ville de Saint-Yvi compte **577 allocataires CAF** qui sont répartis en UC (unités de consommation).

Indicateurs CAF	Couple 1 enfant	Couple 2 enfants	Couple 3 enfants et +	Couple sans enfant	Mono Parental	Personne seule
577 allocataires	84	179	58	15	77	164
% d'allocataires d'au moins une prestation CAF	14,56%	31,02%	10,05%	2,60%	13,34%	28,43%

Indicateurs CAF	Monoparent 1 enfant	Monoparent 2 enfants	Monoparent 3 enfants et +
77 familles monoparentales allocataires de la CAF	48	23	6
% des monoparents	62,34%	29,87%	7,79%



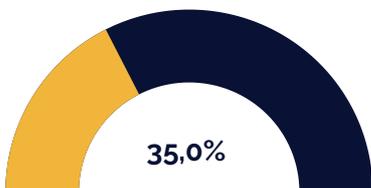
Les foyers Saint-Yviens en dessous du SBR , seuil de bas revenus.



Les allocataires âgés de 25 à 29 ans.



10,8% des familles avec enfants sont au seuil de bas revenus (SBR)



Les allocataires âgés de 30 à 39 ans.

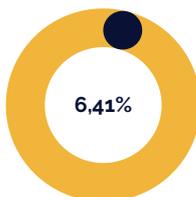
La CAF dispose de l'indicateur SBR (seuil de bas revenus) pour comptabiliser ses allocataires les plus pauvres. Le **SBR** est arrêté au seuil de **14 736 euros/an/revenu disponible médian**.

Ce niveau de revenus est identique au **seuil de pauvreté** utilisé par l'administration fiscale. Bien évidemment le SBR de la CAF ne vise que ses allocataires et non l'ensemble de la population de Saint-Yvi.

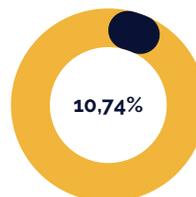
Les données présentées ci-avant indiquent que 15,08% des allocataires sont sous le SBR, soit 87 ménages Saint-Yviens.

Les allocataires percevant des aides financières et/ou sociales

% exprimés en comparaison aux 577 allocataires de la CAF



37 bénéficiaires du RSA en 2019



62 bénéficiaires de l'AAH en 2019



179 bénéficiaires de la prime d'activité en 2019



La répartition des prestations familiales pour les allocataires Saint-Yviens

Prestations CAF	Allocations familiales	Complément familial	Allocation ALF*	Allocation APL
456 allocataires	273	34	25	124
% d'allocataires percevant ces prestations	47,31%	5,89%	4,33%	21,49%

*Les ALF regroupent les familles et les ménages. Les ALS concernent principalement les jeunes et les étudiants. Les APL peuvent être versées à tous les revenus modestes. Les bénéficiaires de l'Allocation de Logement Familiale (ALF) sont des locataires ou colataires. Peuvent aussi bénéficier de l'ALF les seniors qui résident en foyer d'hébergement, en Ehpad ou une résidence autonomie.

La répartition des allocataires Saint-Yviens par "statut d'actif".

Statut des allocataires	Actif occupé	Demandeur d'emploi	Retraité	Étudiant
497 allocataires	412	38	43	<5
% des allocataires Saint- Yviens	71,4%	6,58%	7,45%	0,69%

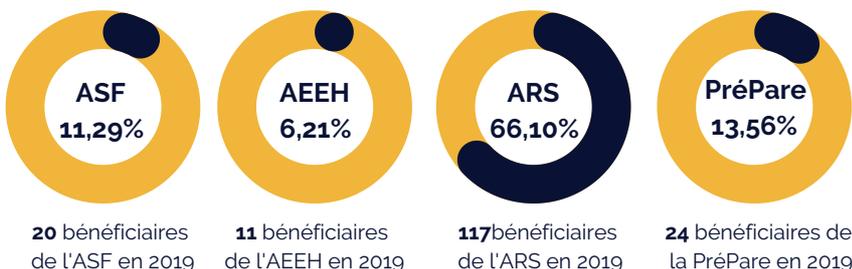
La répartition des allocataires Saint-Yviens selon le quotient familial.

Statut des allocataires	< 1/2 SMIC*	1/2 à 3/4 de SMIC	3/4 à 1 SMIC	1 à 1,5 SMIC
77 familles monoparentales allocataires de la CAF	412	38	43	<5
% des allocataires Saint- Yviens	71,4%	6,58%	7,45%	0,69%

*Le taux horaire du SMIC net 2022 est de 8,65 euros. Pour calculer le montant d'un salaire sur la base du SMIC, il conviendra de multiplier 8.65 euros par le nombre d'heures travaillées dans le mois ou dans la semaine. Le SMIC était de 1 269,45 euros net mensuels en janvier 2022.

La répartition des aides à la petite enfance.

% exprimés en comparaison aux 172 allocataires de la CAF concernés par les aides à la petite enfance.



ASF (allocation de soutien familial) est versée pour élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents ou pour compléter une pension alimentaire fixée et payée intégralement, mais dont le montant est faible.

AEEH: (allocation d'éducation de l'enfant handicapé) Elle est versée mensuellement aux parents d'enfant en situation de handicap ou aux personnes qui en assument la charge. L'AEEH est composée d'un montant de base (130,51 euros par mois et par enfant depuis le 1er avril 2017), pour une durée de un à cinq ans renouvelable.

ARS: Allocation de rentrée scolaire. Elle est versée, sous conditions de ressources, aux familles ayant au moins un enfant scolarisé âgé de 6 à 18 ans. Elle permet de les aider à financer les dépenses de la rentrée scolaire. Son montant dépend de l'âge de l'enfant.

PréPare : Prestation partagée d'éducation de l'enfant. La PréPare est une aide financière versée par la Caf ou la MSA aux parents cessant ou réduisant leur activité professionnelle pour s'occuper de leur(s) enfant(s) de moins de 3 ans.



3- L'intensité de la pauvreté :

L'intensité de la pauvreté est un indicateur qui permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté. L'Insee mesure cet indicateur comme l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus cet indicateur est élevé et plus la pauvreté est dite intense, au sens où le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au seuil de pauvreté

	CCA	Finistère	Saint-Yvi
Médiane de revenu disponible (ménage = UC)	21 110	21 030	21 000
Rapport interdécile	2,8	2,8	2,3
1er décile en euros	12 710	12 460	14 200
9e décile en euros	35 120	34 670	32 270

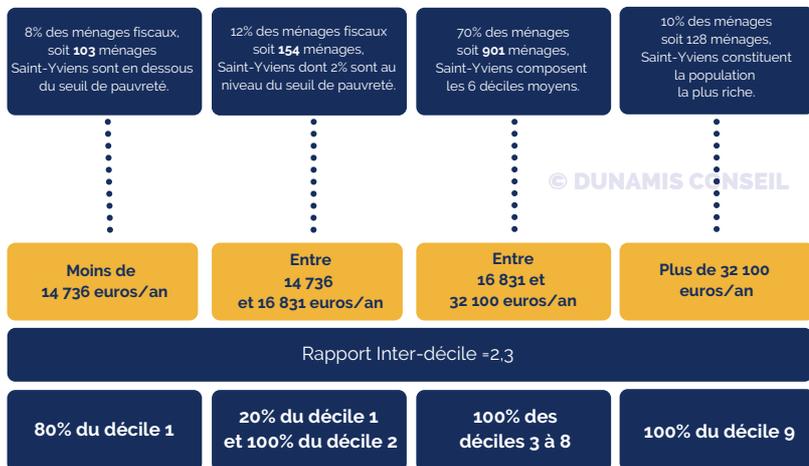
Sources : Fichier localisé social et fiscal FILOSoFi / INSEE / DGIFF/CNAV/CCMSA

Déciles définition :

Si on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de chiffres d'affaires, etc., les déciles sont les valeurs qui partagent cette distribution en dix parties d'effectifs égaux. Ainsi, pour une distribution de salaires :

Le premier décile est le salaire au-dessous duquel se situent 10 % des salaires ;

Le neuvième décile est le salaire au-dessous duquel se situent 90 % des salaires. Le premier décile est, de manière équivalente, le salaire au-dessus duquel se situent 90 % des salaires ; le neuvième décile est le salaire au-dessus duquel se situent les 10 % de plus hauts salaires.



Rapports interdéciles définition

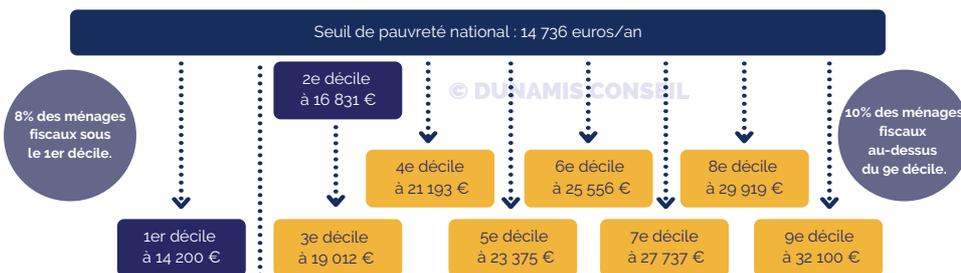
Les rapports interdéciles des revenus permettent d'identifier les disparités (ou écarts) entre les plus riches et les plus pauvres.

Ainsi, le rapport interdécile (D9/D1) des niveaux de vie est le rapport entre le niveau de vie plancher des 10 % les plus aisés et le niveau de vie plafond des 10 % les plus modestes.

Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner.

Il comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), indemnités de chômage, retraites et pensions, revenus fonciers, les revenus financiers et les prestations sociales reçues (prestations familiales, minima sociaux et prestations logements).

Au total de ces ressources, on déduit les impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation) et les prélèvements sociaux (CSG, CRDS).



EN SYNTHÈSE

La médiane de vie Saint-Yvienne se situe légèrement en dessous du revenu médian de la CCA .

le 1er décile Saint-Yvien est parmi les plus élevés de son EPCI. Il est à un niveau beaucoup plus haut que le 1er décile moyen de la CCA.

Des écarts importants sont à noter parmi les 9 villes qui forment la CCA.



PARTIE VIII

LA SANTÉ DES SAINT-YVIENS

1- Le plateau santé de Saint-Yvi

La Ville de Saint-Yvi compte:

- 1 pharmacie,
- **2 médecins généralistes**,
- 10 infirmiers libéraux
- 4 Kinésithérapeutes,
- 1 maison de santé pluri-professionnelle,
- 1 établissement privé autorisé en SSR

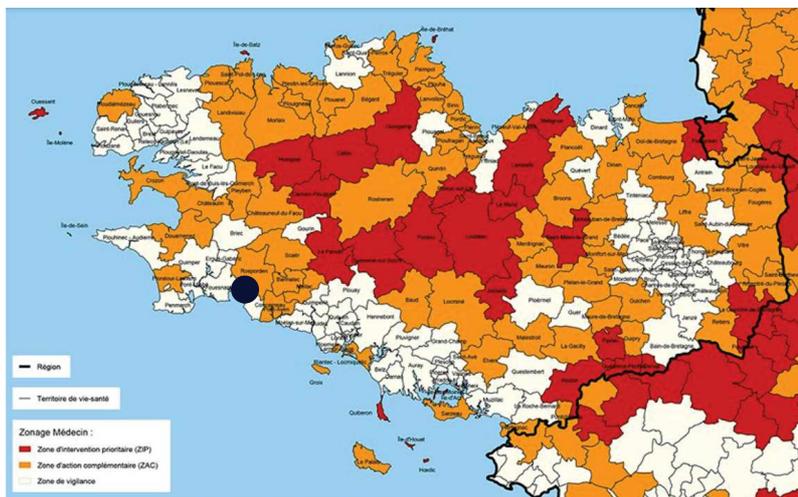
Nous comptons 2 généralistes à Saint-Yvi, soit **1 omnipraticien pour 1710 patients**. À titre de comparaison, le département du Finistère compte 1 médecin pour 1618 patients et la Bretagne génère 1 praticien pour 1691 patients. Enfin, nous comptabilisons par ailleurs 1460 patients/praticien sur la commune voisine de Rosporden.

Le score de Saint-Yvi s'est dégradé depuis peu et suite au départ à la retraite d'un troisième omnipraticien en septembre 2021.

Par arrêté en date du 17 décembre 2020, le Directeur général de l'ARS Bretagne a déterminé le nouveau zonage « médecins » qui se substitue, à compter du 1er janvier 2021, au zonage en date du 12 juin 2018.

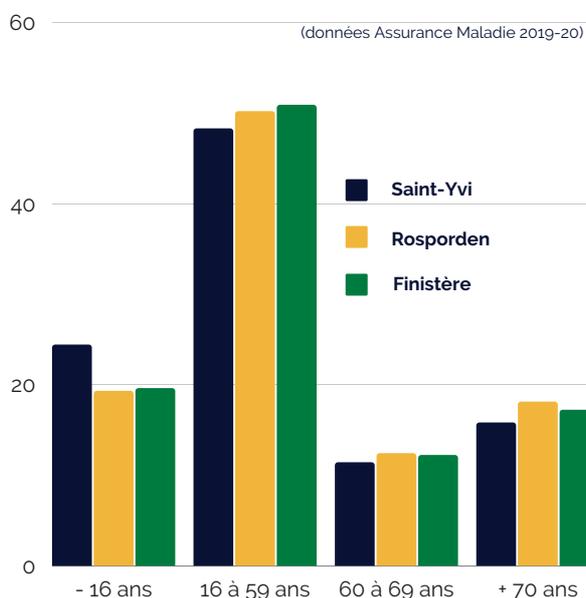
Dans ce cadre, les bassins de vie ou cantons-ou-villes se répartissent en 4 catégories de zone, conditionnant l'attribution d'aides, au regard de leur niveau d'« Accessibilité Potentielle Localisée » (APL) et du scoring régional de fragilité.

La ville de Saint-Yvi se situe en zone de vigilance. Ce classement n'est pas éligible aux aides à l'installation, mais il permet de bénéficier d'un accompagnement dans la mise en place d'un exercice coordonné pluri-professionnel.



Source : ARS de Bretagne. Décembre 2020-Zonage médecins

2- Les patients de Saint-Yvi



Répartition des patients par tranches d'âge.

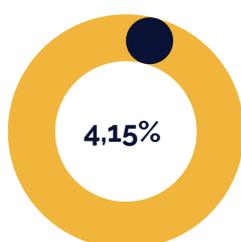
Le graphique ici présenté nous indique que 72,7% des patients que compte la Ville de Saint-Yvi ont moins de 59 ans. Nous remarquons que la proportion des patients de moins de 16 ans est bien supérieure localement aux données départementales et régionales.

Ces indications sont conformes aux données démographiques qui font de Saint-Yvi une ville jeune.

Population consommante de soins et non-couverte par un médecin traitant



4,15% des Saint-Yviens sont passés aux urgences en 2019 sans nécessité d'hospitalisation



35,3% des Saint-Yviens hospitalisés en 2019 sont arrivés en admissions directes sur demande du médecin traitant.



Les patients bénéficiant de la CSS*

6,2% des patients de Saint-Yvi bénéficient de la CSS. Cette même donnée est de 5,1% à Rosporden et de 7,2% pour le Département et la Région.

*Depuis le 1er novembre 2019, la Complémentaire santé solidaire (CSS) remplace la CMU-C (couverture maladie universelle complémentaire) et l'ACS (Aide à la Complémentaire Santé).

3- Les données des CPTS* pour le territoire de Saint-Yvi

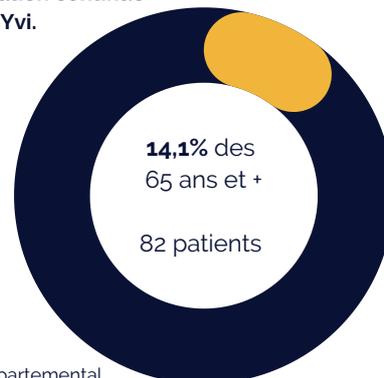
*CPTS: Communauté professionnelle de santé

*Sources : données Assurance Maladie - ARS- URSSAF

La polymédication, définie par l'Organisation mondiale de la santé comme « l'administration de nombreux médicaments de façon simultanée ou par l'administration d'un nombre excessif de médicaments », est fréquente chez les personnes âgées. Celles-ci sont en effet souvent polypathologiques et atteintes de maladies chroniques.

Mais si la polymédication peut être légitime, elle peut également être inappropriée et, dans tous les cas, comporter des risques d'effets indésirables ou des interactions médicamenteuses. Dans une société vieillissante comme la nôtre, la polymédication est un **enjeu majeur de santé publique** tant en termes de qualité que d'efficacité des soins et de dépenses de santé. S'intéresser aux définitions et mesures de la polymédication s'avère ainsi nécessaire.

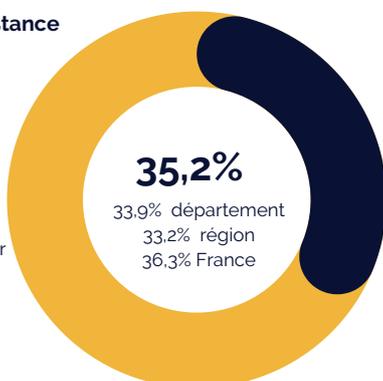
La Polymédicalisation continue à Saint-Yvi.



14.4% à l'échelon départemental
14.1% au niveau régional
16.3% au niveau national

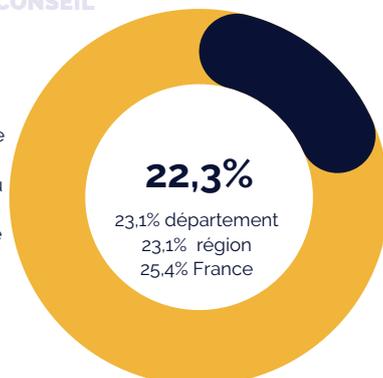
L'antibiorésistance

35,2% des consommateurs d'antibiotiques Saint-Yviens sont traités par des antibiotiques générateurs d'antibiorésistance. Soit plus d'1/3 patient traité par antibiotiques.



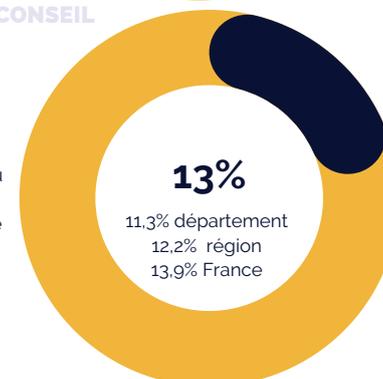
© DUNAMIS CONSEIL

22,3% des enfants de moins de 4 ans de Saint-Yviens ont bénéficié de la délivrance d'au moins 1 antibiotique générateur d'antibiorésistance



© DUNAMIS CONSEIL

13% des enfants de plus de 4 ans de Saint-Yvi ont bénéficié de la délivrance d'au moins 1 antibiotique générateur d'antibiorésistance



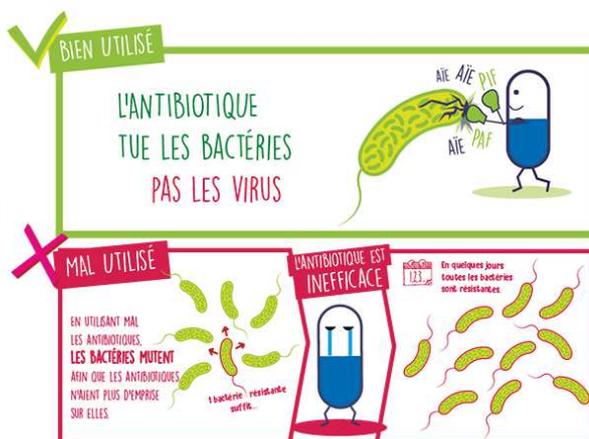
*Sources pour les 4 graphiques : DCIR/SNDS/SNIIRAM/PMSI (2021)

L'utilisation massive des antibiotiques au cours de ces dernières années a conduit à l'émergence de nombreuses espèces de bactéries résistantes. Pour faire face à cette situation, il a été mis en place des « **Plans d'alerte sur les antibiotiques** » coordonnés par la Direction Générale de la Santé (DGS) et ayant pour objectif le juste usage des antibiotiques.

Celle-ci a établi trois listes de produits considérés comme « **critiques** » : les classes d'antibiotiques particulièrement génératrices de résistances bactériennes, les antibiotiques définis comme étant de « dernier recours » et ceux à dispensation contrôlée.

Quatre antibiotiques ou classes d'antibiotiques sont aujourd'hui identifiés comme particulièrement générateurs de résistances bactériennes :

- L'association amoxicilline – acide clavulanique
- Céphalosporines : plus grande préoccupation pour les spécialités administrées par voie orale que par voie injectable ; plus grande préoccupation pour les céphalosporines de troisième et quatrième générations et pour la catégorie « autres céphalosporines » ; préoccupation pour la ceftriaxone
- Fluoroquinolones
- Témocilline*



SNIIRAM : le Système National d'Information Inter Régimes de l'Assurance Maladie.

PMSI : Les données des hôpitaux et autres établissements de santé (Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information).

DCIR: Datamart de Consommation Inter Régime contient l'ensemble des soins de ville remboursés pour les bénéficiaires de l'Assurance Maladie

4- La prévention santé : les dépistages et les vaccins pour le territoire de Saint-Yvi

La prévention santé : les dépistages pour le territoire de Saint-Yvi

Dépistage du cancer du sein.



54,6% des Saint-Yviennes âgées entre 50 et 74 ans ont été dépistées pour le cancer du sein. Environ **290 femmes** de 50 à 74 ans sur environ 532 femmes.

Département : 60,4%
Région : 61,2%
France: 61,6%

Dépistage du cancer colorectal.



33,8% des Saint-Yviens âgés entre 50 et 74 ans ont été dépistés pour le cancer colorectal. Environ **332 habitants** de 50 à 74 ans sur environ 985 habitants.

Département : 31,7%
Région : 35,8%
France: 32,3%

Dépistage du cancer du col de l'utérus



66,4% des Saint-Yviennes âgées entre 25 et 30 ans ont été dépistées pour le cancer du sein. Environ **52 jeunes femmes** de 25 à 30 ans sur environ 79 femmes.

Département : 59,0%
Région : 58,2%
France: 51,8%

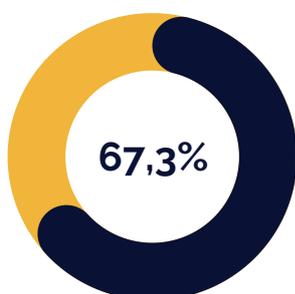
Un dépistage vise à détecter la présence d'une maladie à un stade précoce chez des personnes a priori en bonne santé et qui ne présentent pas encore de symptômes apparents.

L'objectif est de diagnostiquer la maladie le plus tôt possible afin de la traiter rapidement et ainsi freiner ou stopper sa progression.



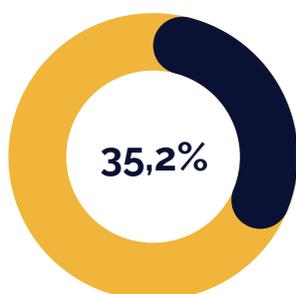
La prévention santé : les vaccins pour le territoire de Saint-Yvi

Vaccin contre la grippe saisonnière Pour les séniors de 65 ans et + de Saint-Yvi



67,5% département
63,6% région
58,6% France

Vaccin contre la grippe saisonnière chez les 16-64 ans (personnes à risque)



40,2% département
37,2% région
34,2% France

Vaccin ROR Rougeole-Oreillons-Rubéole chez les enfants de 19 à 30 mois



86,9% département
86,2% région
83,8% France

Vaccin contre la Méningocoque C chez les enfants âgés de 15 à 26 mois.



97,7% département
97,4% région
96,4% France

Examen Bucco-dentaire chez les enfants âgés de moins de 16 ans Ayant réalisé au moins un acte dentaire avant 16 ans.

78,3%

77,0% département
77,6% région
71,5% France

© DUNAMIS CONSEIL



PARTIE IX

**LE DÉPOUILLEMENT DES QUESTIONNAIRES
À LA POPULATION**

NOMBRE DE QUESTIONNAIRES POPULATION DÉPOUILLÉS : **224**
 NOMBRE D'HABITANTS TOUCHÉ PAR L'ENQUÊTE : **637**

Typologie des répondants

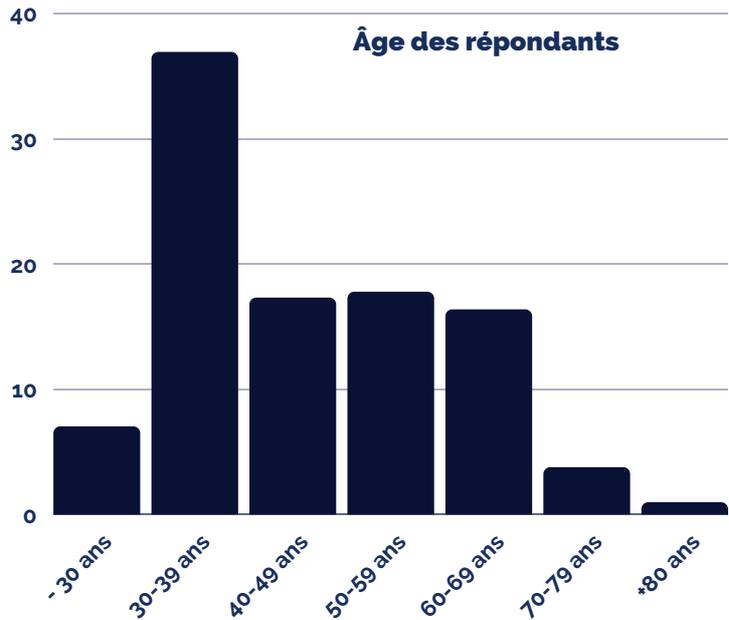
Soit **19,89%** de la population

Les répondants sont à **77,76 % des femmes et 22,24% des hommes.**

En comparant l'échantillon des répondants aux données démographiques locales, nous constatons que, les Saint-Yviennes sont davantage représentées que les Saint-Yviens. Pour rappel, les femmes représentent 52% des habitants pour 48% d'hommes.

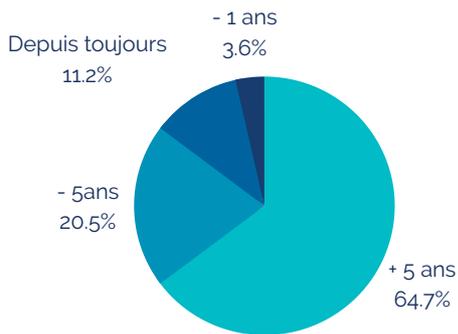


- Les moins de 30 ans : **7%** des répondants
- Les **30-39 ans** : **36,92%** des répondants
- Les **40-49 ans** : **17,29%** des répondants
- Les **50-59 ans** : **17,76%** des répondants
- Les **60-69 ans** : **16,35%** des répondants
- Les **70-79 ans** : **3,74%** des répondants
- Les **+ de 80 ans** : **0,94%** des répondants

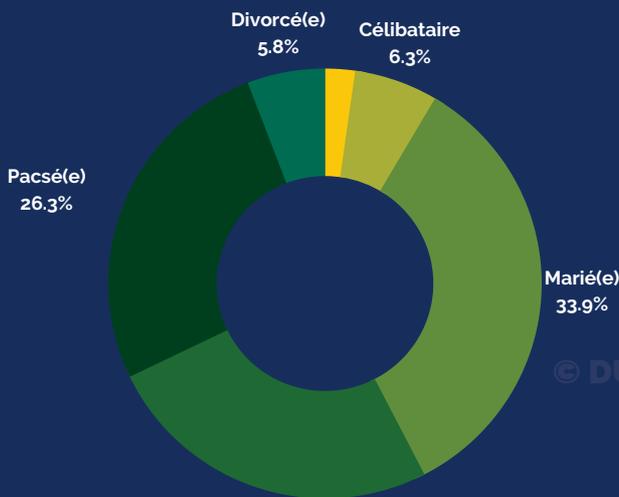


Les trentenaires sont surreprésentés, les quadras et les quinquas sont parfaitement représentatifs de la population Saint-Yvienne. Les séniors sont sous représentés chez les 60-69 ans et les + de 80 ans.

Ancienneté de résidence à Saint-Yvi



Situation familiale des répondants



Les personnes seules représentent 14,28% des ménages (célibataires, veufs, divorcés).

Nous relevons un écart de -14,12% par rapport à la donnée démographique (28%)



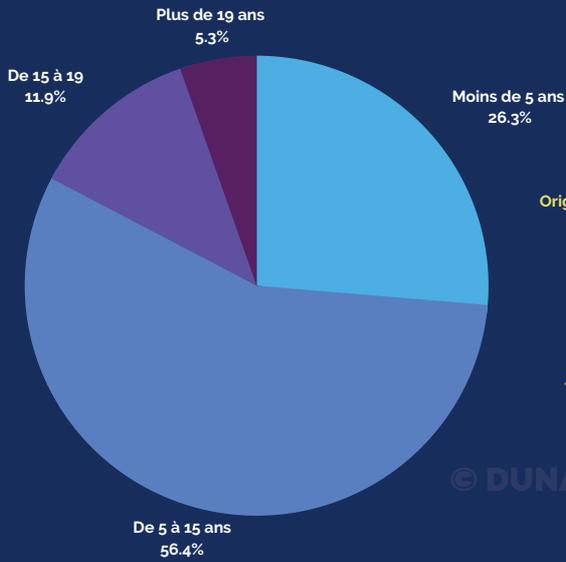
Ont des enfants à charge

Dans cette enquête les ménages avec enfants sont surreprésentés puisqu'à l'échelle démographique ils représentent 43,6% des ménages (+24,7%).

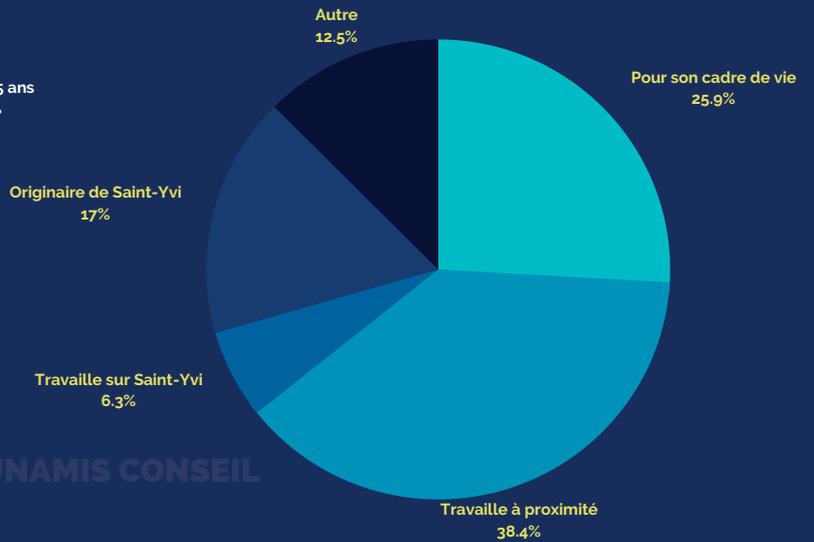
Nombre d'enfants à charge



Âges des enfants :

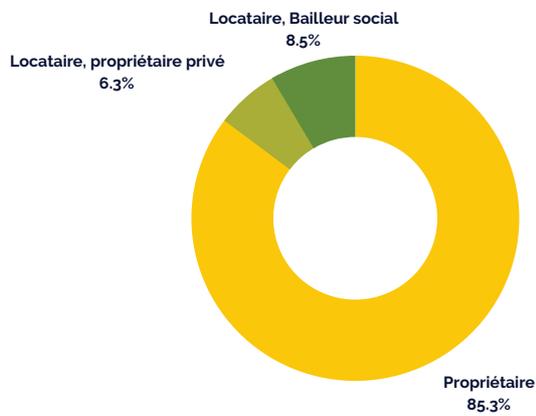


Pourquoi avoir choisi Saint-Yvi comme ville de résidence ?



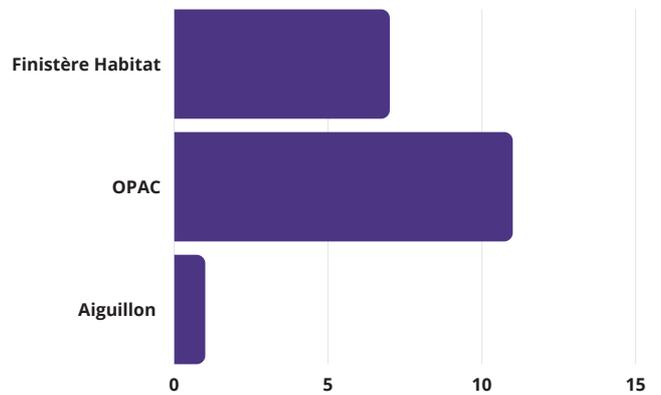
© DUNAMIS CONSEIL

Vous êtes ?



Les propriétaires sont ici plutôt bien représentés car au niveau des données démographiques ils sont 80.7% des occupants (+4.6%).

Zoom sur les locataires de bailleurs sociaux



Parmi les locataires de bailleurs sociaux : OPAC 57,8% ; Finistère Habitat 36,8% ; Aiguillon 5%

Si vous êtes locataire, envisagez-vous de construire ou d'acheter sur Saint-Yvi ?



Si non pourquoi ?

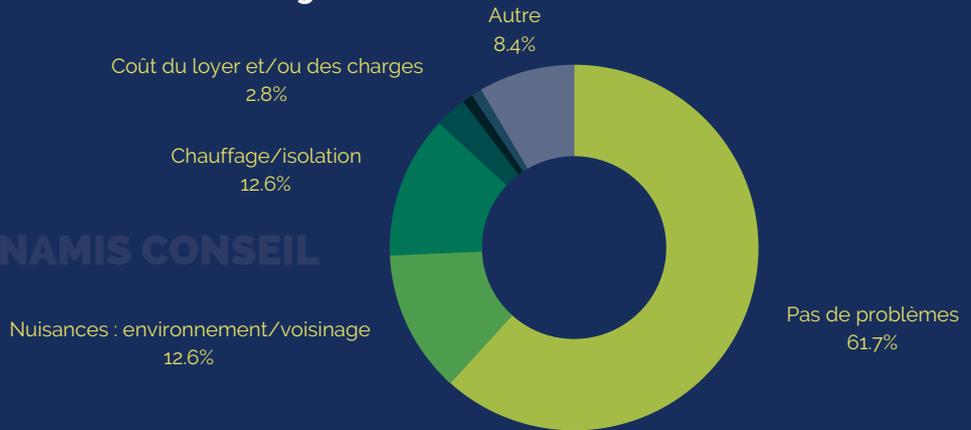
- Prix trop élevés
- Les terrains constructibles disponibles ne conviennent pas

Le logement

Rencontrez vous des problèmes liés à votre logement ?



© DUNAMIS CONSEIL



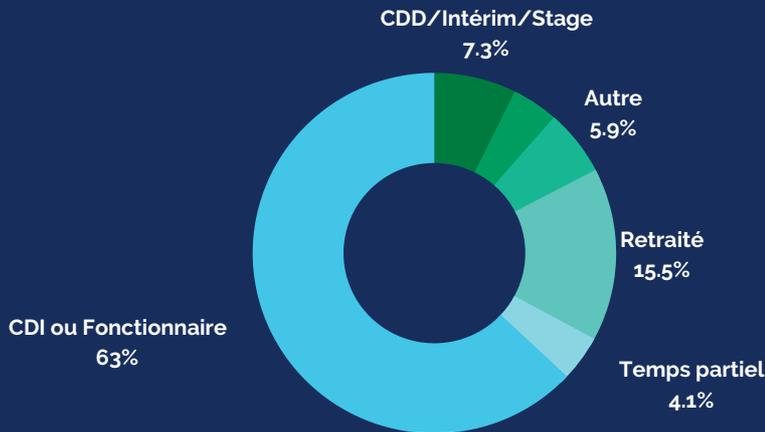
En quoi votre logement n'est il pas/plus adapté à vos besoins ?

- Nuisances sonores dues à la circulation
- Vitesse excessive de circulation à proximité du logement
- Connexion internet insuffisante
- Conflits avec le voisinage

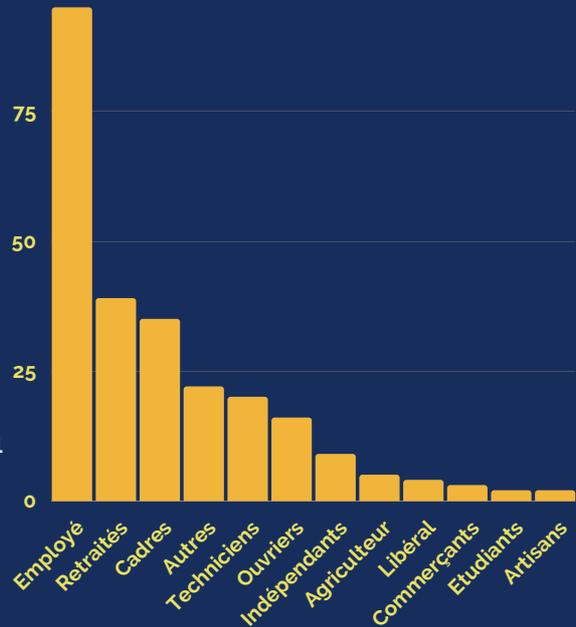
Votre situation professionnelle

Les répondants sont à 77,76% des femmes et 22,24% des hommes.

Emploi



100 Catégories sociaux-professionnelles

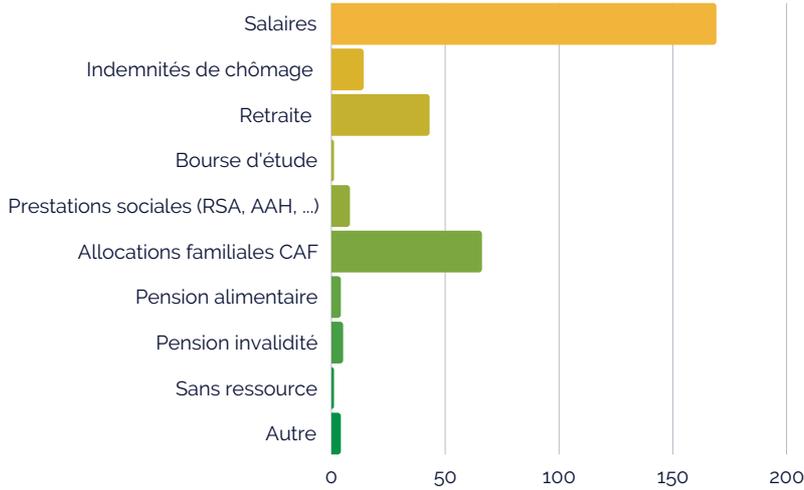


Pour comparer à l'échelle de la ville, nous avons regroupé les modalités les plus récurrentes en trois catégories :

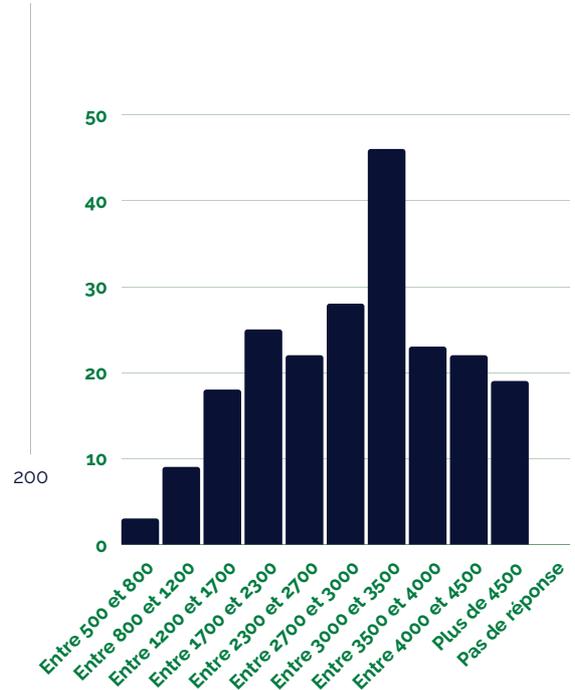
- Employés et ouvriers
- Cadres et professions intermédiaires
- Retraités.

Les retraités sont sous représentés avec 17,4% des répondants à l'enquête contre 24,9% d'après les données locales
 Les Employés/Ouvriers et les Cadres/Professions intermédiaire sont surreprésentés avec 49,5% d'employés/ouvriers dans l'enquête contre 26,1% dans les données démographiques et 24,5% de cadres/professions intermédiaire pour 15,9% dans les données locales.

Nature des ressources

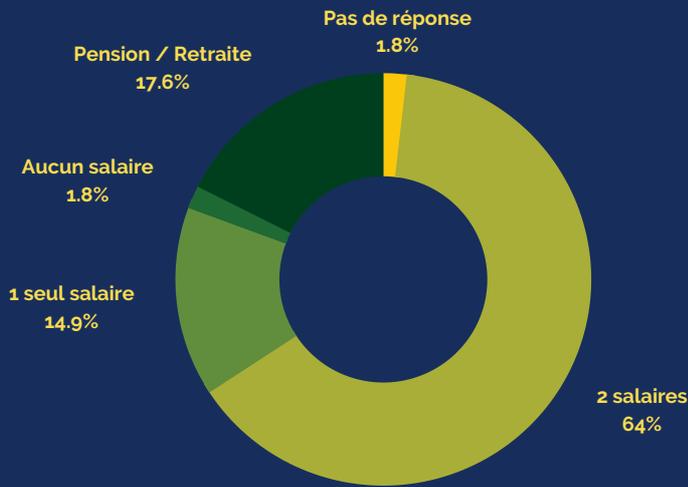


Tranches des revenus

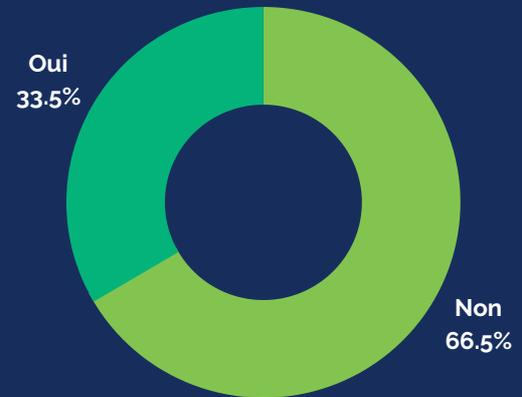


Concernant les allocataires CAF, ils sont surreprésentés dans l'enquête avec 29,4% d'allocataires chez les répondants contre 18,4% d'après les études locales. Les bénéficiaires de pensions et retraites sont bien représentés avec 23,2% des répondants pour 28,6% officiellement.

Situation fiscale

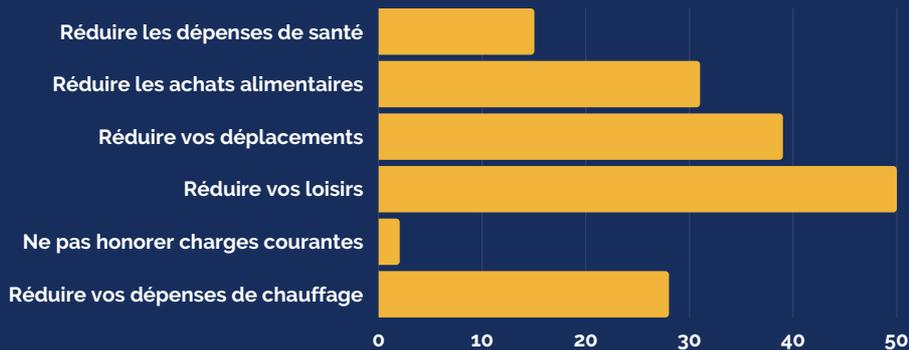


D'une manière générale diriez-vous que vous rencontrez des difficultés financières ?

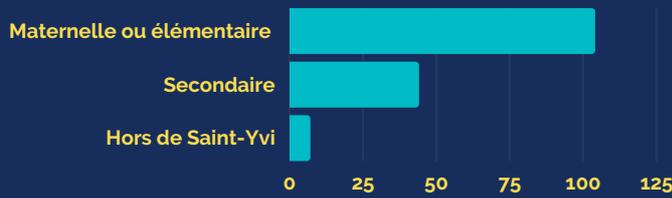


© DUNAMIS CONSEIL

Si vous rencontrez des difficultés financières, vous arrive t'il de ... ?



Lieu de scolarisation de vos enfants ?



Concernant la scolarisation hors de Saint-Yvi on retrouve surtout :

- Lycée de Quimper
- Collège de Rosporden
- Trégunc
- Lorient
- Rennes
- Lycée Brehoulou de Fouesnant

Elevez-vous seul(e) votre/vos enfants ?

© DUNAMIS CONSEIL

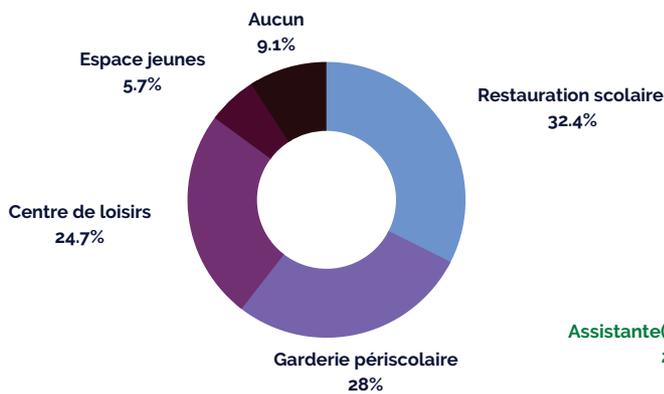


Si oui, de quels services auriez vous le plus besoin ?

- Aides financières
- Tarif spécial pour la garderie
- Aide aux devoirs le soir

Comparées à l'échelle de la ville, les familles monoparentales sont sous-représentées. Avec 2,2% des ménages dans l'enquête contre 8% d'après les études démographiques locales

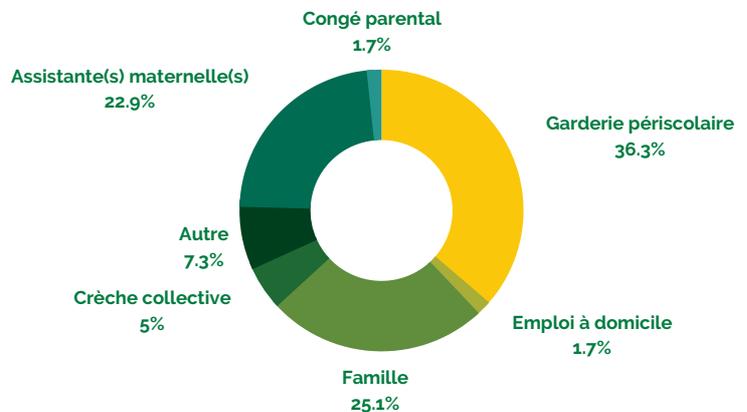
A quels services de Saint-Yvi avez vous recours



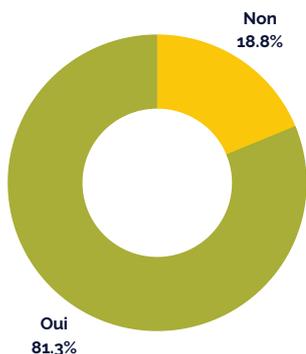
Quels mode de garde utilisez vous ?

Raisons pour mode de garde hors de Saint-Yvi :

- Manque de place en crèche à Saint-Yvi
- Garde alternée
- Travaille hors de Saint-Yvi
- Horaires plus adaptés aux besoins à Quimper

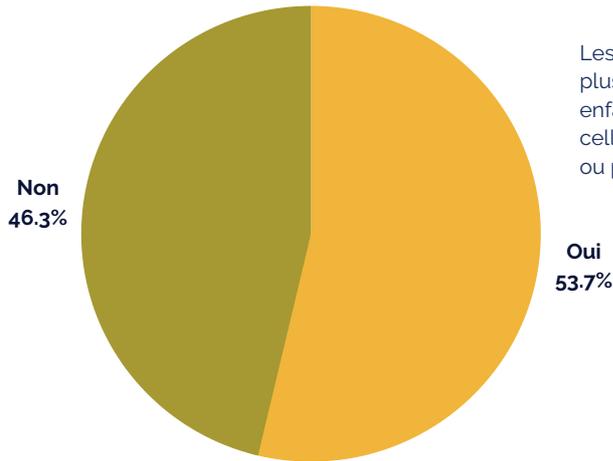


Les horaires d'accueil correspondent-ils à vos besoins ?



Parmi non, on retrouve surtout comme motifs les horaires de fermeture et/ ou d'ouverture des structures. Les horaires idéaux seraient de 7h à 19h30

Vos enfants fréquentent-ils le centre aéré (ALSH) ?



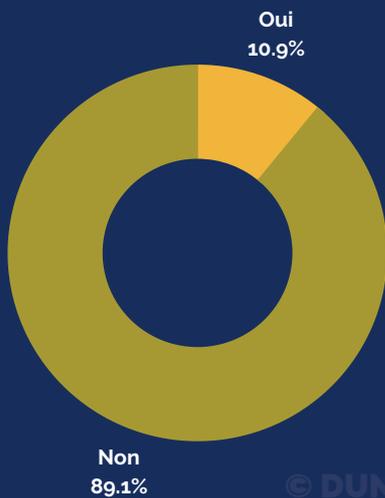
Si oui à quelle fréquence ?

Les fréquences sont très variables : allant de quelques jours par an à plusieurs semaines. On constate tout de même que la plupart des enfants viennent pendant les vacances scolaires et particulièrement celles d'été. Quelques familles y ont aussi recours tous les mercredis ou presque.

Si non, pourquoi ?

- Tarifs trop élevés
- Centre aéré trop excentré
- Horaires inadaptés (ferme trop tôt)
- Pas d'accueil à la demi journée
- Enfants trop jeunes

Vos enfants fréquentent-ils l'Espace jeunes ?



Si oui à quelle fréquence ?

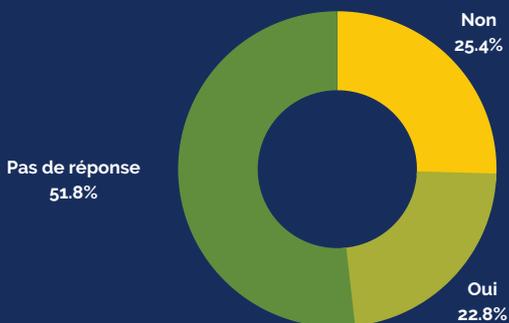
Principalement les mercredis et vacances scolaires

Si non, pourquoi ?

- Enfants trop jeunes
- Manque de diversité dans les activités et sorties proposées
- Manque d'attractivité
- Les enfants participants sont très majoritairement des garçons
- Trop éloigné du domicile

© DUNAMIS CONSEIL

Pensez vous qu'il y a assez d'activités ou de structures pour les jeunes à Saint-Yvi ?



Quelles sont vos attentes ?

- Un vrai skate parc
- Plus de structures/activités pour ados en dehors du city stade
- Manque de clubs sportifs
- Manque d'informations sur les propositions déjà existantes
- Champ aménagé pour planter tentes et tonnelles pour organiser des fêtes
- Structures existantes vieillissantes et vétustes

En tant que parents, avez vous d'autres attentes ?

- Un système d'aide aux devoirs pendant le péri-scolaire
- Plus d'activités culturelles pour les enfants
- Maintien du transport scolaire
- Plus d'activités artistiques et d'éveils des sens
- Plus de pistes cyclables sécurisées
- Avoir accès au mur d'escalade le week end
- Refaire le parc de jeux pour enfants
- Parcours de santé avec exercices
- Sécuriser la rue Jean Jaurès
- Rénover la salle de sport
- Plus de transport vers Quimper

Difficultés de déplacements à Saint-Yvi



16%

Oui

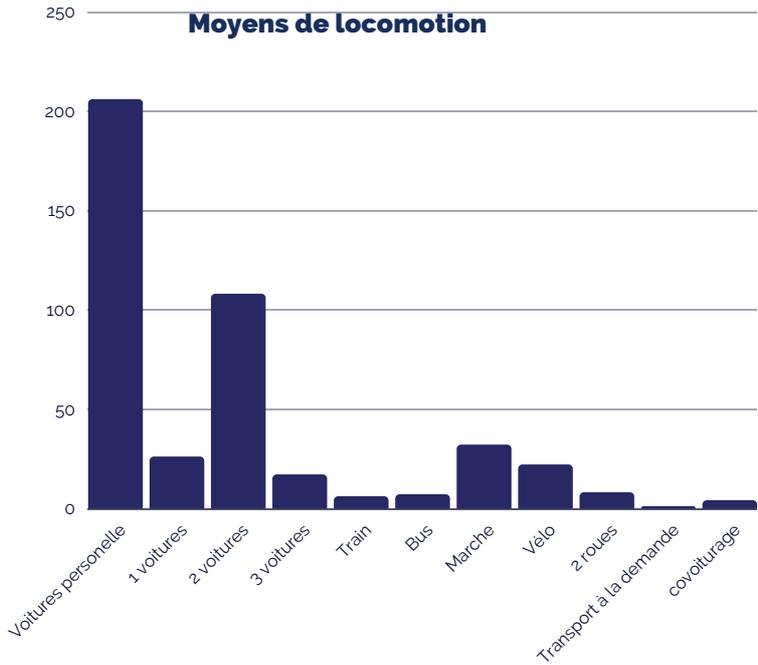


39,7%

Non

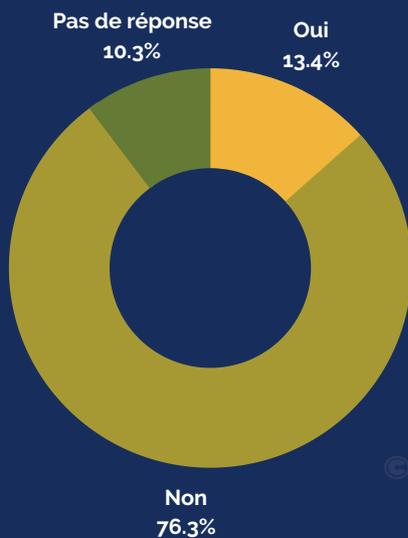
Pour les 16% de répondants ayant des difficultés de déplacement, voici les raisons mentionnées :

- Voitures indispensables sur Saint-Yvi, manque de bus
- Manque d'une station service, obligé d'aller à Quimper
- Piste cyclable entre pépinière LE MEUR et le carrefour Loch Ar Haor est très dangereuse
- Volonté de moins utiliser sa voiture personnelle mais impossible car manque de moyens de transport à Saint-Yvi
- Manque un bus scolaire à 16h, les enfants doivent attendre celui de 17h30 alors qu'ils finissent les cours à 16h
- Arrêt de bus pour le collège pas sécurisé, vitesse excessive de la circulation
- Horaires des bus non adaptés
- Si suppression du transport scolaire il y aura gros problème pour beaucoup de monde



Démarches

Difficultés à effectuer des démarches administratives



Si oui, pourquoi ?



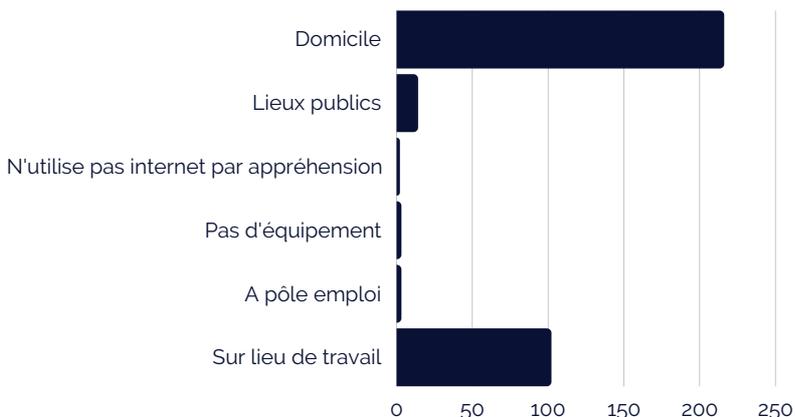
© DUNAMIS CONSEIL

La mention "autre" :

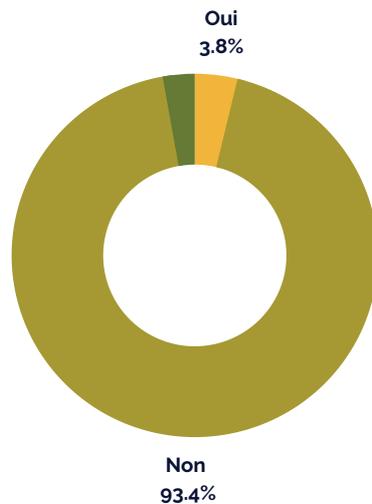
- Manque de maitrise d'Internet et/ou d'équipement

Internet

Disposez-vous d'un accès internet ?



Souhaitez-vous une aide à l'utilisation d'internet ?

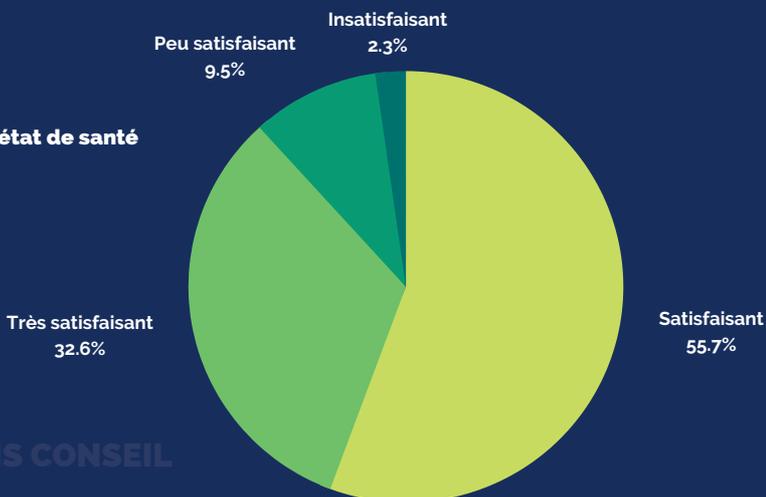


Votre débit internet est-il suffisant pour les besoins de votre foyer ?

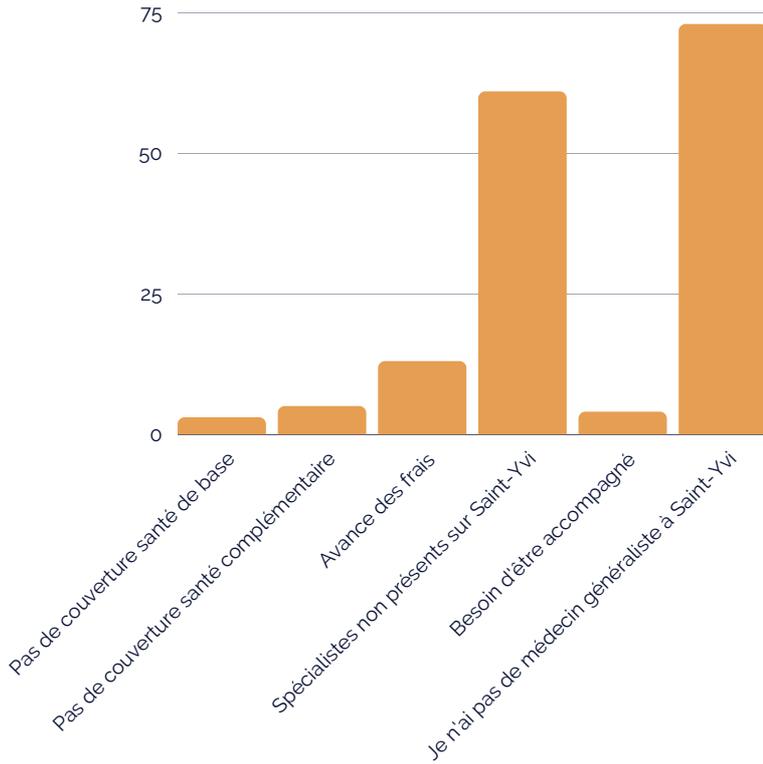


Santé

Votre état de santé



Quelles sont vos difficultés d'accès de santé ?



Parmi les spécialistes non présents sur Saint-Yvi ou à proximité on retrouve :

- Dentiste
- Orthophoniste
- Dermatologue
- Ophtalmologue
- Psychologue
- Cardiologue
- ORL
- Ostéopathe
- Rhumatologue
- Gynécologue
- Sage femme
- Cardiologue
- Radiologue

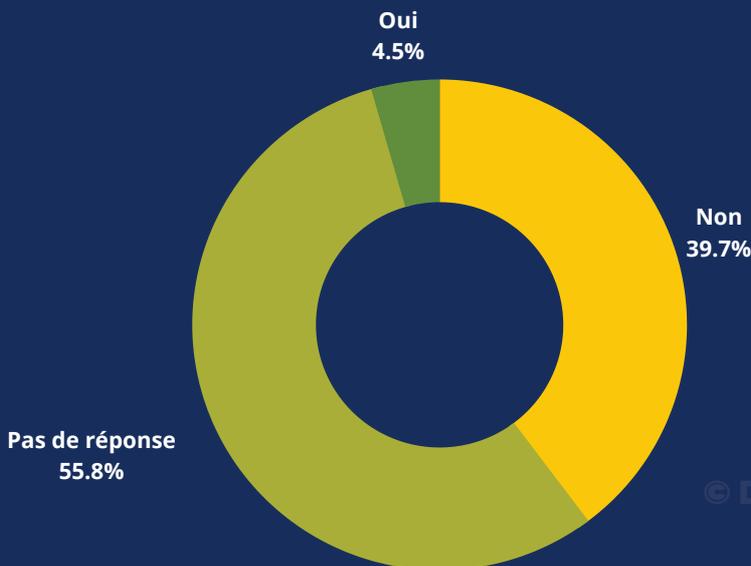
Ville où se situe leur médecin généraliste :

- Quimper
- Concarneau
- Pleuven
- Fouesnant
- Saint Évarzec
- Rosporden
- Coray
- Elliant
- Rédééné

Autres difficultés d'accès aux soins :

- Délais d'obtention de rdv pour les spécialistes trop long
- Médecins et spécialistes présents à proximité de Saint-Yvi ne prennent plus de nouveaux patients

Êtes vous aidant d'une personne ?

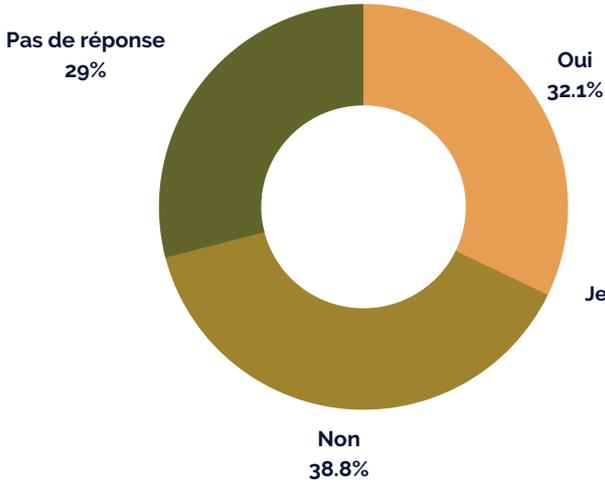


Structure de soutien souhaitées :

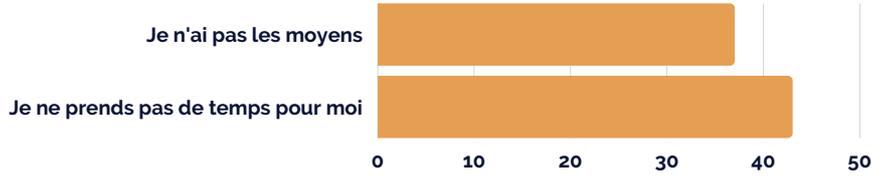
- Un EHPAD
- Une structure d'hébergement temporaire

© DUNAMIS CONSEIL

Avez vous l'occasion de rencontrer des professionnels du bien être ?



Parmi les 87 personnes ayant répondu "Non"



Quels professionnels de bien être souhaitent ils rencontrer ?

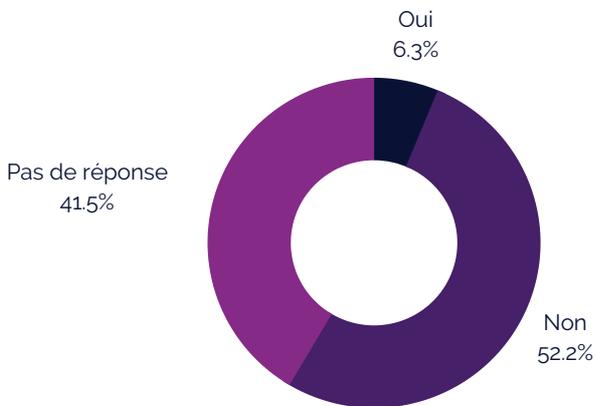
- Masseur
- Kiné
- Réflexologue
- Naturopathe
- Ostéopathe
- Homéopathe
- Acuponcteur
- SPA/Institut
- Esthéticienne
- Cours de Yoga



© DUNAMIS CONSEIL

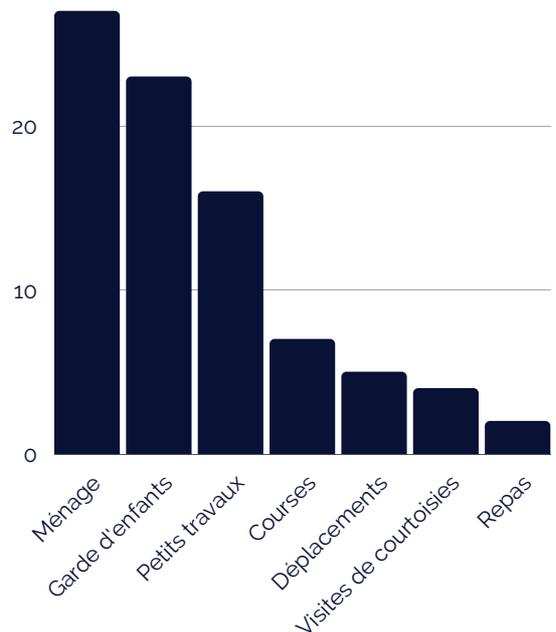
Services d'aide à la personne

Bénéficiez-vous d'une aide à la personne ?



Parmi ceux ayant répondu "Oui" et ayant précisé de quels services ils bénéficiaient, on retrouve principalement l'aide ménagère, jardinière et la garde d'enfants

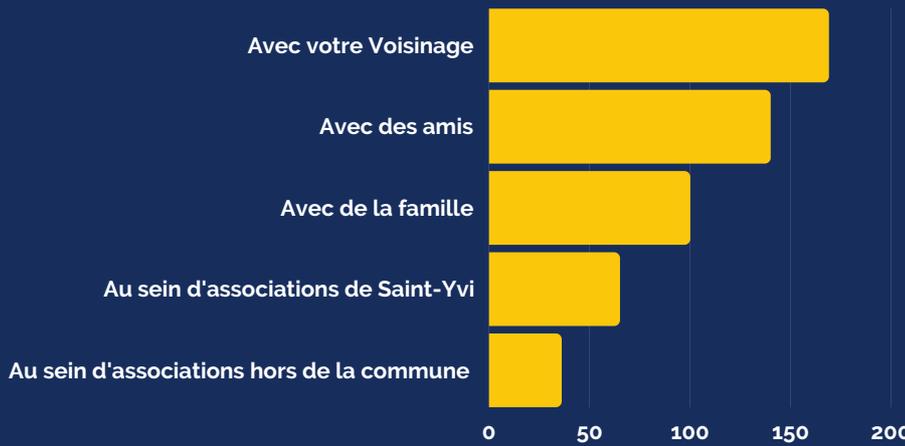
30 De quelles prestations estiment ils avoir besoin ?



Avez vous des relations sociales à Saint-Yvi ?

Associations fréquentées :

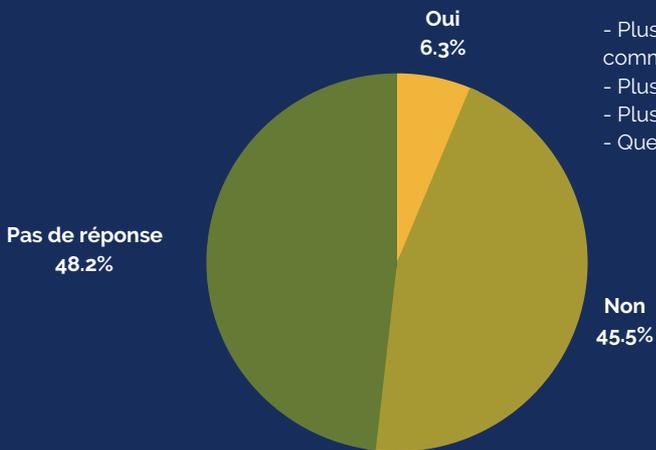
- Clubs sportifs
- Anciens combattants
- Centre social Rosporden
- CMCAS Quimper
- Club Assy
- APE
- Les mimes de Saint-Yvi
- UNC
- GLAD
- Elsy Musik
- Synergy
- Bretagne vivante
- Groupe mammologique Breton
- Association TREC
- Associations sportives à Rosporden
- Association voyages artistiques



Vous sentez vous isolé(e) ?

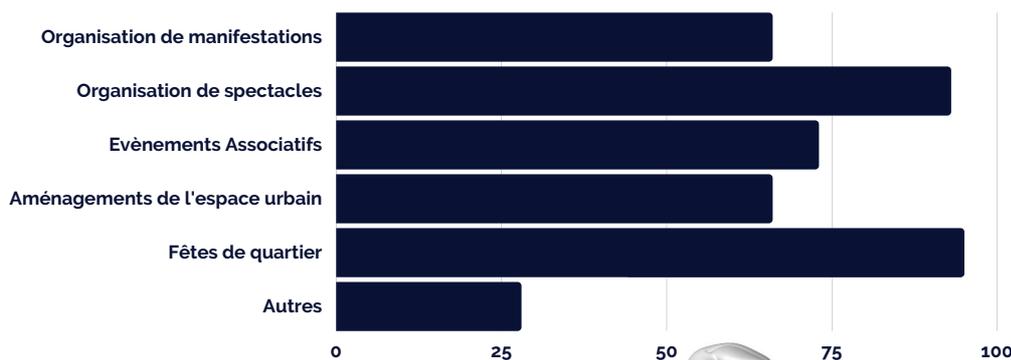
Que faudrait-il pour vous aider à briser ce sentiment d'isolement ?

- Plus de vie sur la commune avec petits restaurants, petits commerces ..
- Plus de lieux d'échanges
- Plus d'activités concernant les trentenaires
- Que la municipalité visite les personnes âgées isolées



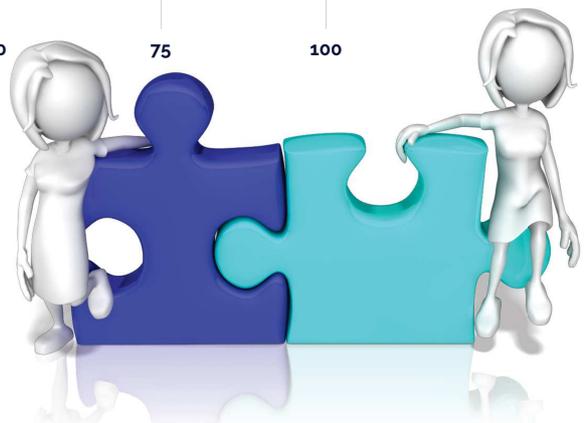
© DUNAMIS CONSEIL

Comment entretenir les liens entre les habitants ?

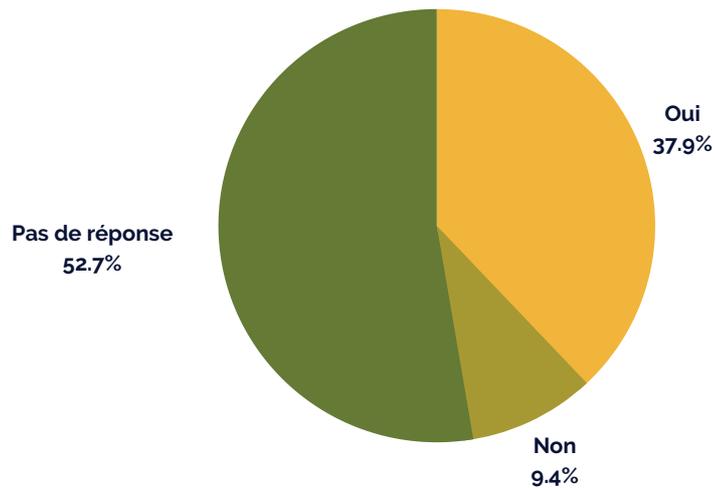


Dans "autres" on retrouve :

- Rencontre intergénérationnelles avec des ateliers
- Un marché hebdomadaire
- Davantage de petits commerces
- Club de course à pied
- Fêtes champêtres
- Que les référents des quartiers soient plus présents
- Terrain de pétanque



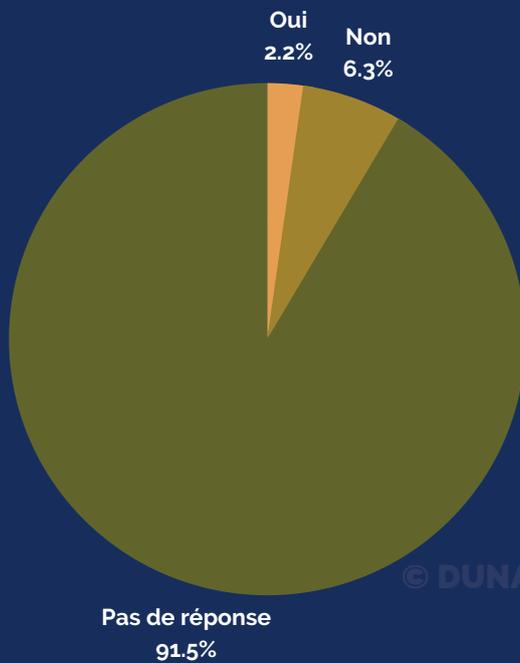
La ville de Saint-Yvi devrait elle conduire une réflexion en faveur de nouvelles alternatives au logement pour les personnes âgées les plus autonomes ?



Ceux ayant répondu "Oui" et ayant précisé quel type d'établissement parlent de :

- Résidences seniors
- Logements individuels de plain pied, proche du centre si possible
- Colocations
- EHPAD
- Résidences intergénérationnelles
- Foyer résidences
- Favoriser le maintien à domicile

Si vous êtes une PMR, considérez vous que l'espace public saint-yvien est suffisamment accessible ?



© DUNAMIS CONSEIL

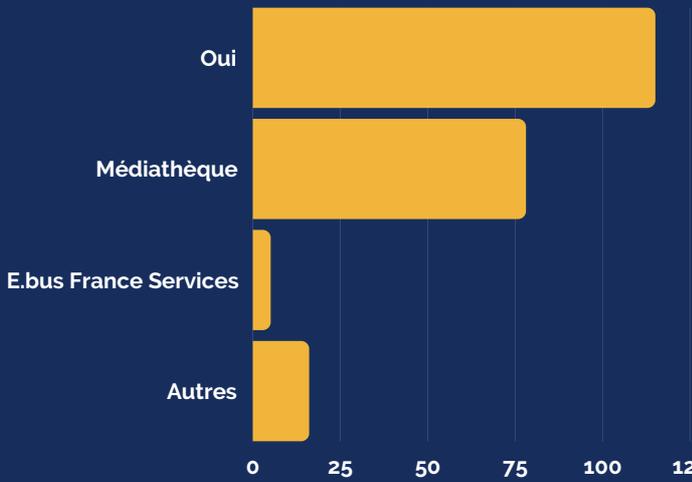
Ceux ayant répondu "Non" ont précisés :

- Certains trottoirs sont trop haut pour se déplacer en fauteuil roulant
- Certains commerces n'ont pas de rampe d'accès
- Les nombreuses voitures garées sur les trottoirs gênent la bonne circulation des PMR

Les loisirs

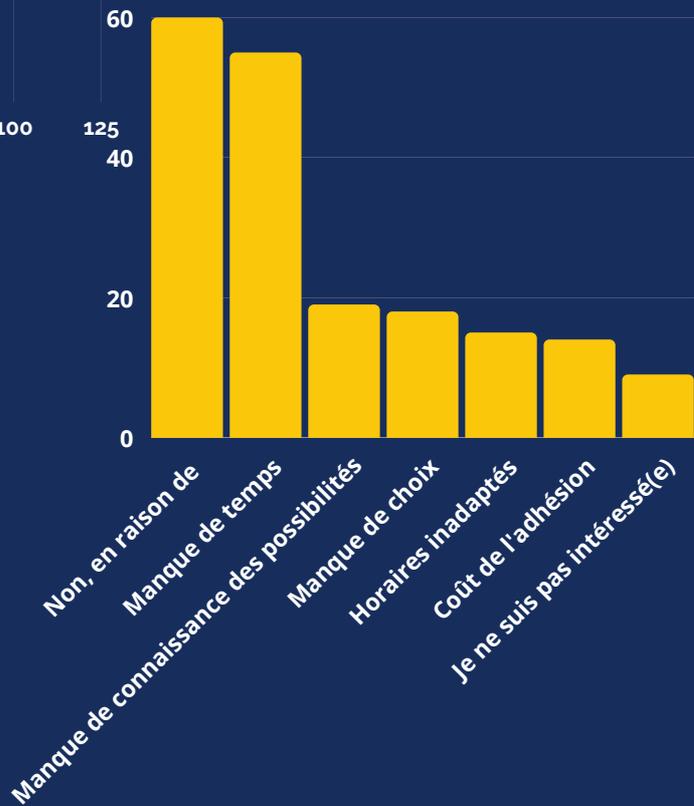
Pratiques d'activités culturelles et/ou sportives

Ceux ayant répondu "Oui"



© DUNAMIS CONSEIL

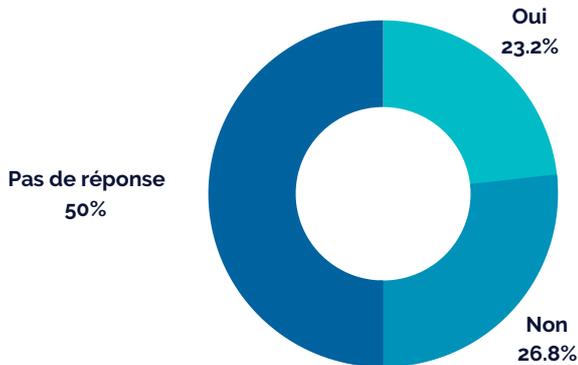
Ceux ayant répondu "Non"



Les loisirs pratiqués :

- Course à pied, marche
- Natation
- Vélo
- Equitation
- Théâtre
- Gymnastique
- Pêche
- Musique
- Football
- Handball
- Tennis de table
- Pétanque
- Scrapbooking
- Aquagym
- Randonnée
- Concerts
- Festivals

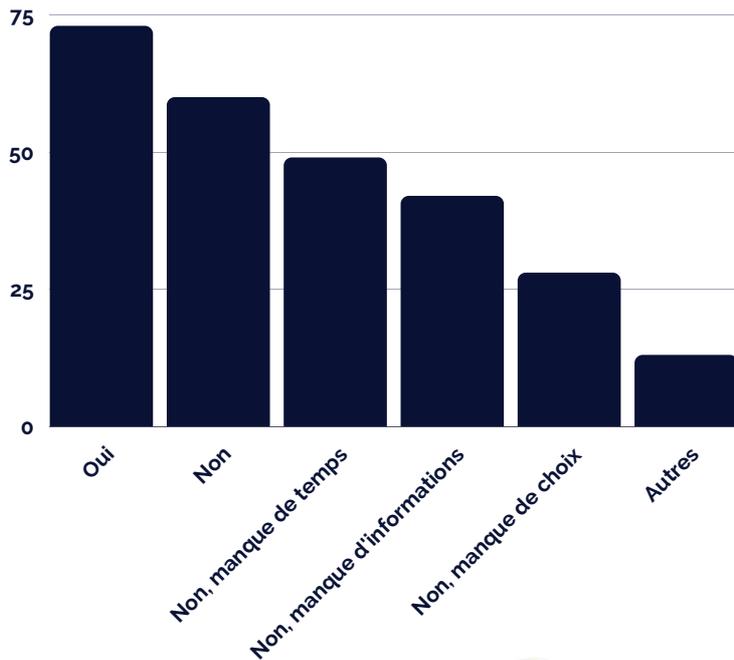
L'offre de loisirs est elle suffisante ?



Ceux ayant répondu "Non" ont précisés :

- Les manèges sur le parking du terrain de football manquent beaucoup
- Pas d'activités pour les retraités
- Manque d'associations sportives sur Saint-Yvi
- Manque d'activités gratuites
- Pas de cours de gym pour les adultes
- Manque d'activités pour adultes
- Manque d'activités en extérieur pour les enfants du centre aéré
- Manque de cours de danse
- Manque d'activités artistiques

Participation à des manifestations dans la commune

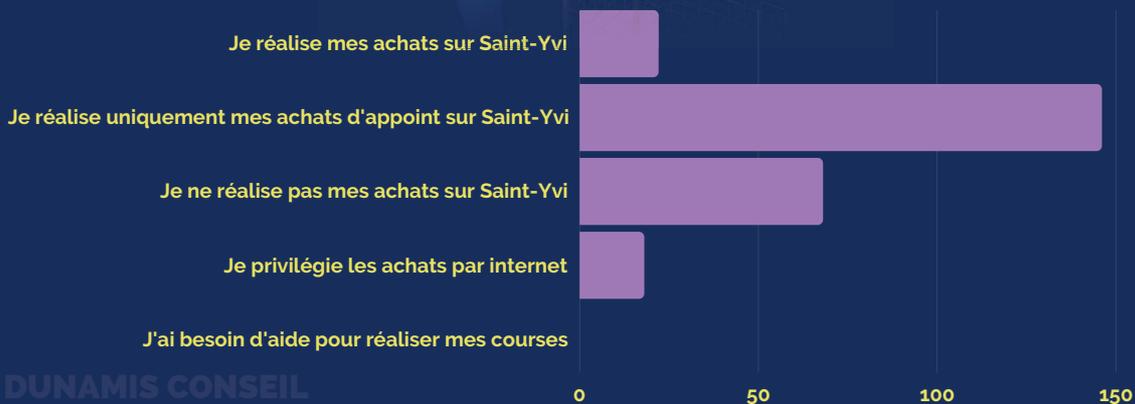


66 personnes ont précisé à quelles manifestations elles participent :

- Kermesse
- Fête des voisins
- Evènements liés à l'école
- Vide grenier
- Spectacles
- Commémoration
- Manifestations de l'APE
- Fêtes communales
- Trocs et puces
- Forum des associations
- Randonnée de la Saint Vienne
- Expositions à la médiathèque



Consommation, courses et achats sur Saint-Yvi

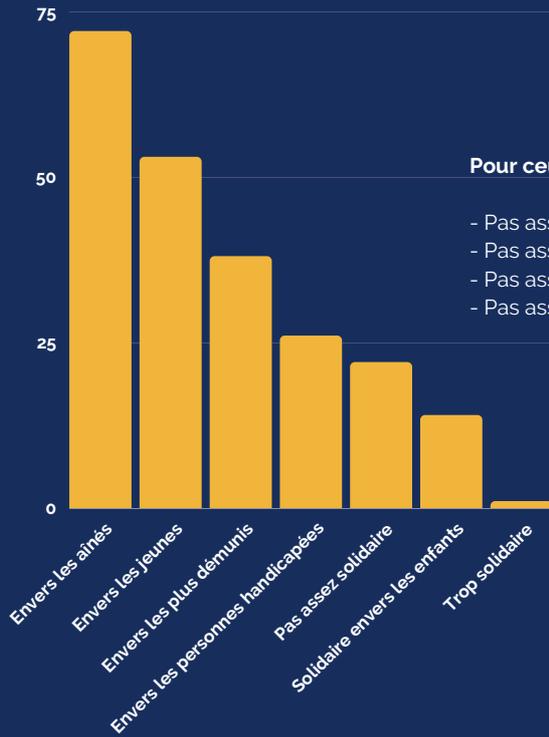


© DUNAMIS CONSEIL

146 personnes déclarent effectuer uniquement des achats d'appoint sur Saint-Yvi pour les raisons suivantes :

- Manque de diversité de commerces alimentaires
- Pour favoriser le commerce local au maximum
- Prix des commerçants trop élevé et choix insuffisant
- Manque de petits commerçants et de grandes surfaces à Saint-Yvi

Considérez-vous que Saint-Yvi est une ville solidaire ?

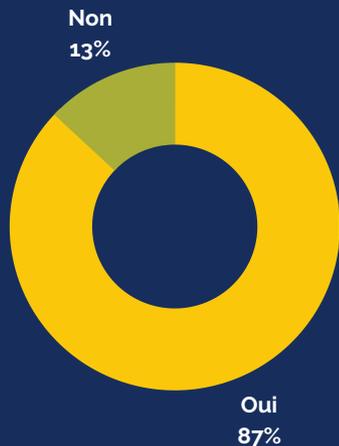
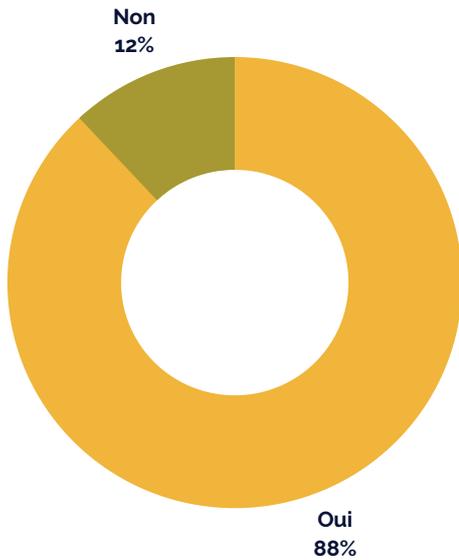


Pour ceux trouvant la ville trop ou pas assez solidaire (23 personnes)

- Pas assez solidaire envers les enfants (pas de voyages scolaire en primaire)
- Pas assez solidaire envers les jeunes (manque d'infrastructures et de services)
- Pas assez solidaire envers les familles (suppression du bus scolaire)
- Pas assez solidaire envers les PMR

© DUNAMIS CONSEIL

Vous sentez-vous en sécurité à Saint-Yvi ?

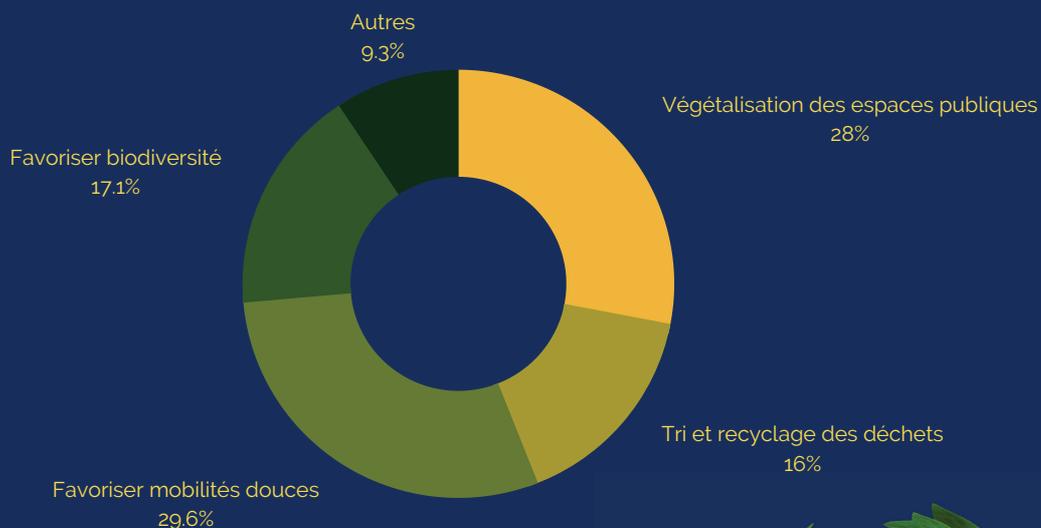


Saint-Yvi est elle une commune propre ?

Précisions :

- Trottoirs sales en raisons de nombreuses déjections canines ou de déchets en tout genre dû à des incivilités multiples (décharges sauvages ..)
- Les propriétaires de chiens ne sont que rarement verbalisés pour leurs incivilités
- Décharges agricoles
- Entretien des espaces verts insuffisant
- Manque de poubelles dans les rues
- Certains trottoirs du bourg sont sales et glissants
- Beaucoup de déchets aux bords des routes

Sur quels aspects Saint-Yvi devrait s'investir en matière de développement durable et de transition écologique ?



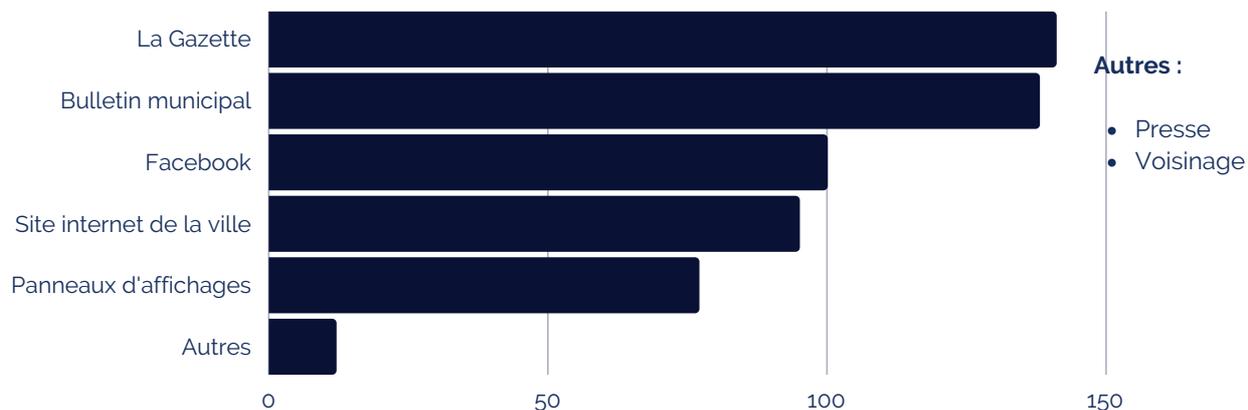
© DUNAMIS CONSEIL

Autres :

- Un lieu de dépôt des déchets verts sur la commune
- Location de vélo électriques
- Développer les transports en communs
- Arrêter de bétonner le centre ville
- Panneaux solaires sur bâtiments publics
- Sensibilisation et aide à l'amélioration énergétiques dans les foyers
- Arrêter de poser des bâches en plastiques et privilégier le paillis
- Améliorer les pistes cyclables
- Aménager les voies piétonnes au delà du centre du bourg
- Installer des maisons à insectes



Comment les Saint-Yvien(ne)s s'informent sur la vie de la commune ?



Autres :

- Presse
- Voisinage



PARTIE X

**DES PISTES DE RÉFLEXION ET LES ORIENTATIONS
ISSUES DE LA CONSULTATION**

PISTE DE RÉFLEXION N°1

"L'accompagnement des familles monoparentales (soutien à la parentalité, accès à l'offre de garde des jeunes enfants , prévention du risque d'isolement...).

Il ressort du portrait de territoire réalisé à l'occasion de la présente mission d'ABS et des échanges réalisés avec les acteurs sociaux et les forces vives locales que :

- La Ville de Saint-Yvi compte 1665 femmes, soit 52 % de sa population. 1327 femmes ont plus de 15 ans et 1246 ont plus de 19 ans. 356 femmes sont des sénières de plus de 65 ans dont 158 ont plus de 75 ans.
- 77,78% des familles monoparentales de Saint-Yvi sont composées de femmes seules avec enfant(s). Elles représentent 18,34% des familles Saint-Yviennes avec enfant(s).
- La Ville de Saint-Yvi compte 971 femmes actives , soit 44,92 % des Saint-Yviennes. Seules 748 femmes occupent un emploi. Nous comptons 468 retraitées et 143 femmes sans activité professionnelle.
- À partir des données fournies notamment par la CAF du Finistère, le cabinet DUNAMIS a recensé que pour l'année 2019, 20,78 % des familles monoparentales Saint-Yviennes étaient inactives ou au chômage. Les données fiscales croisées à celles de l'emploi montrent que seulement 1/3 femme âgée de moins de 25 ans occupe un emploi. Le taux de chômage des - de 25 ans est 4 fois plus élevé que celui des 25-54 ans.

La question du mode de garde est aussi celle de l'inclusion et de l'insertion des parents éloignés du monde du travail. L'aide à la parentalité permet d'accompagner, de soutenir et de prévenir les risques d'isolement inhérents à certaines familles. Les acteurs locaux ont évoqué un réseau d'assistantes maternelles qui accueille très majoritairement les enfants des familles biparentales qui travaillent. De nombreux berceaux ont été réservés sur Quimper notamment par des entreprises du secteur et en direction de leurs salariés.

Pour tout ce qui précède, nous recommandons au CCAS de conduire avec l'appui de la Ville de Saint-Yvi, une réflexion autour de nouveaux axes de soutien à la parentalité et de porter une attention toute particulière aux familles monoparentales.

PISTE DE RÉFLEXION N°2

"Promouvoir des actions de prévention à la santé et poursuivre la réflexion sur l'offre de soins à Saint-Yvi".

Dans le cadre de la présente mission d'ABS, nous avons sollicité les services de la CPAM du Finistère dans l'objectif de collecter des données (non nominatives) visant les principales données relatives à la santé des Saint-Yviens. Les données que nous présentons à travers ce rapport montrent que les taux de dépistage des cancers du colorectal (33,8%) et du col de l'utérus (66,4%) sont supérieurs aux taux enregistrés à partir des autres échelons géographiques (Département, Région ...). Concernant le dépistage du cancer du sein, la donnée locale de 54,6% est inférieure de près de 4 points à la donnée départementale et d'environ -7 points à la donnée régionale.

Parmi les éléments de préoccupation liés à la thématique santé, nous pouvons citer le fait que Saint-Yvi est classée par l'ARS Bretagne en zone de vigilance. La densité médicale de la Ville de Saint-Yvi est de 1140 patients par omnipraticien. Cette donnée demeure inférieure à celles répertoriées à Rosporden (1460 patients) ou au niveau départemental (1618 patients). Elle n'en demeure pas moins préoccupante. Certes, la population de Saint-Yvi est globalement jeune et moins consommatrice de soins. 7,2% des Saint-Yviens de 17 ans et + consomme des soins non couverts par un médecin traitant. Il est par ailleurs à noter que depuis le mois de septembre 2021, la Ville a perdu son troisième médecin généraliste pour cause de départ en retraite.

En juin 2021, une maison de santé à ouvert ses portes à l'entrée du bourg. Elle regroupe 2 médecins généralistes et les cabinets d'infirmiers libéraux. Parmi les enjeux de santé publique qui sont posés à Saint-Yvi, nous trouvons notamment la question de la polymédicalisation qui concernerait 14,1% des 65 ans et +. Le sujet de l'antibiorésistance demeure totalement posé localement. Ainsi, 35,2% des Saint-Yviens traités par antibiotiques sont concernés et parmi eux nous relevons que 22,3% des enfants de - de 4 ans et 13% des + de 4 ans bénéficient de délivrances d'antibiotiques générateurs d'antibiorésistances.

Nous invitons le CCAS et la Ville de Saint-Yvi à réaliser avec les services compétents de la CPAM et de l'ARS, des actions de prévention à la santé. Le renouvellement du CLS permettra sans nul doute aux acteurs locaux d'échanger avec les acteurs institutionnels en charge de cette thématique (ARS, TVS de Rosporden, Professionnels de santé ...).

PISTE DE RÉFLEXION N°3

"Demeurer en attention constante sur le niveau de pauvreté de certains habitants et sur un risque de paupérisation de nouvelles populations".

Les répondants au questionnaire de l'ABS sont assez représentatifs de la population active Saint-Yvienne. Ainsi, 76,8% des répondants sont salariés pour 78,1% des actifs occupant un emploi à Saint-Yvi (donnée INSEE). 30% des répondants sont allocataires de la CAF et 1 participant sur 4, soit 25,6% des répondants, gagne moins de 2300 euros par mois. À l'opposé, 51,1% des répondants gagnent +de 3000 euros par mois. Nous relevons que les ressources les plus hautes des ménages proviennent très souvent du cumul de deux salaires, ainsi 65,1% des ménages ayant répondu au questionnaire de l'ABS disposent de 2 salaires.

34,2% des répondants au questionnaire déclarent ressentir de réelles difficultés financières. Parmi ces mêmes répondants, 64,9% déclarent réduire en premier les dépenses liées aux loisirs (pour eux et leurs enfants). 50,6% réduisent les déplacements et avec les récentes et constantes augmentations des prix des carburants ce pourcentage devrait toucher d'autres ménages issus de la classe moyenne. La voiture représente le premier moyen de locomotion des Saint-Yviens et ils sont 92,8% à déclarer utiliser une voiture personnelle quotidiennement. Enfin, 40,3% affirment réduire les dépenses alimentaires et plus de 1/3, soit 36,4% des ménages réduisent les dépenses de chauffage.

64,9% des répondants se privent de loisirs alors que 50,6% d'entre eux limitent leurs déplacements. 40,3% des répondants réduisent leurs achats alimentaires, 36,4% disent réduire le chauffage des logements et 19,5% vont jusqu'à renoncer aux dépenses de santé. Enfin, 2,6% déclarent ne pas honorer leurs dépenses concernant les charges courantes (loyer, remboursement de prêts, eau, électricité ...).

1/3 répondant en grande difficulté déclare ne pas recourir aux loisirs enfants (périscolaire, ALSH ...) pour des raisons financières. Seulement 36,5% des répondants consacrent un budget à leur bien-être. 20,5% des répondants affirment rencontrer des difficultés d'ordre administratif. Ces difficultés résident principalement sur le fait que pour 40,8% des répondants le débit internet complique la dématérialisation, pour 1/5 répondant c'est l'absence des organismes localement qui compliquent les démarches.

Ces éléments sont assez représentatifs des niveaux de pauvreté de certains habitants. Fiscalement nous estimons que 103 ménages vivent sous le seuil de pauvreté. 25 autres sont au seuil de pauvreté et 129 sont juste au-dessus de ce même palier social et fiscal. Le temps écoulé entre la conduite de la présente étude d'ABS et les derniers événements nationaux et internationaux ayant provoqué la flambée du coût de la vie a certainement induit une bascule de nouveaux ménages "fragiles" sous le seuil de pauvreté. Pour rappel et avant ces augmentations conséquentes, la Ville de Saint-Yvi comptait 62 foyers au RSA (source CD29 en juillet 2021) et le CCAS assurait une distribution alimentaire auprès de 32 foyers, dont 12 avec enfant(s).

Il est à noter que seulement 29,7% des répondants au questionnaire considèrent que la Ville de Saint-Yvi est assez solidaire en direction des plus démunis. Il est à souligner que 17,2% des répondants déclarent que la commune n'est pas assez solidaire. Les Saint-Yviens ayant participé au questionnaire de l'ABS ne sont que 10,9% à considérer que la Ville est assez solidaire pour les enfants et 20,3% jugent qu'elle l'est en faveur des personnes handicapées.

Le CCAS de Saint-Yvi pourra engager une nouvelle réflexion avec ses partenaires au premier rang desquels nous trouvons les services sociaux du Département du Finistère ou ceux de la CAF, afin de réfléchir aux moyens et aux actions les plus adaptées pour aider les plus pauvres et/ou démunis parmi la population locale.

Une attention toute particulière devra être portée en lien avec la piste de réflexion n°5 du présent rapport d'ABS sur l'accès au logement (location ou acquisition) car la paupérisation d'une part de plus en plus importante de la population prive déjà ou privera dans un avenir proche certains habitants de résidence sur Saint-Yvi dont le prix de l'immobilier atteint les niveaux déjà enregistrés sur certains secteurs de Quimper ou de Concarneau.

Enfin, les questions d'accès aux loisirs ou aux modes de garde des enfants demeurent posées dès lors que des familles ne peuvent pas ou plus s'offrir économiquement ces prestations. Il conviendra là encore de rattacher la question de la pauvreté/précarité à la piste de réflexion n°6 du présent rapport d'ABS qui traite des services proposés aux jeunes publics.

PISTE DE RÉFLEXION N°4

"Conduire une réflexion autour des nouveaux modes d'hébergement en faveur des séniors "autonomes" .

Les séniors ayant répondu au questionnaire de l'ABS représentent 21,03% des répondants alors qu'ils représentent 25,6% des Saint-Yviens. L'échantillon des séniors répondants est donc assez proche de la représentativité démographique locale.

Il est à noter que 52,68% des répondants au questionnaire de l'ABS ont déclaré que la Ville de Saint-Yvi devait conduire une réflexion en faveur de nouvelles alternatives au logement des séniors les plus autonomes. Ce score de plus de 1/2 répondant est assez intéressant, car comme nous l'avons précisé en entame de ce paragraphe, les séniors représentent à peine 1/5 répondant. Nous comprenons dès lors que les populations les plus jeunes se sont fortement positionnées en faveur de cette réflexion.

Une analyse plus fine des résultats exprimés nous permet d'affirmer que de nombreux répondants se sont positionnés en faveur de leurs parents ou de leurs grands-parents. Ainsi, 17,1% des répondants sont originaires de Saint-Yvi et vivent à proximité de leurs aînés. Par ailleurs, 75,9% des répondants vivent à Saint-Yvi depuis plus de 5 ans et parmi eux, 11,2% y résident depuis toujours. Ces données statistiques nous éclairent sur le niveau d'attachement de beaucoup d'habitants à leur localité. Elles nous permettent aussi de mieux mesurer les attentes en matière de qualité de vie des séniors qui traditionnellement comme recensé au niveau national, désirent continuer à vivre chez eux et dans leur commune.

La CCA n'a pas la compétence "perte d'autonomie (ou) dépendance" et dans ces conditions la Ville de Saint-Yvi peut conduire localement une réflexion partagée notamment avec ses habitants sur la création de nouveaux logements dédiés aux séniors autonomes. L'étude réalisée dans le cadre de la présente mission d'ABS indique que l'offre liée à la dépendance est déjà bien couverte sur les villes voisines de Saint-Yvi et plus particulièrement sur la CCA et la ville de Quimper qui est toute proche.

Interrogés sur cette thématique, 32,58% des répondants au questionnaire de l'ABS se sont exprimés en faveur de certains types de logements qu'ils ont expressément cités. Ainsi, 1/3 soit 32,87% des réponses exprimées sont dirigées vers des "logements partagés". Les Saint-Yviens ont parfaitement scindé l'autonomie de la dépendance et ils ont parfaitement assimilé le fait que la question posée par le questionnaire visait les séniors éprouvant à la fois des difficultés à demeurer dans des logements devenus trop grands et/ou peu accessibles. Ils ont aussi intégré le "risque d'isolement" et les recours à de nouveaux services extérieurs.

Près de 96% des répondants n'envisagent ces logements que sur le centre-bourg afin de permettre aux séniors de bénéficier des commerces et commodités déjà présents sur la commune. 10% des répondants se sont positionnés en faveur de logements dans le cadre d'un programme intergénérationnel. Ainsi, ils associent l'absence de structure dédiée à l'accueil de la petite enfance (lire la piste de réflexion n°6 du présent rapport) et une structure regroupant des logements pour les séniors.

5,47% des répondants sont favorables à une formule qu'ils nomment "colocation" et 2,74% citent les modèles des résidences « autonomie », MARPA ou résidences séniors. Une analyse plus fine des réponses permet de comprendre que par-delà des dénominations, les répondants considèrent que chaque sénior devra disposer de son propre logement, que celui-ci s'intégrera dans un ensemble de logements similaires et que les futurs résidents seront à minima accompagnés par un gardien et disposeront à proximité d'un pôle médical ou d'un nombre suffisant de médecins généralistes. Enfin, la vie sociale devra être privilégiée et les commerces seront positionnés en proximité directe. La question d'un projet intergénérationnel nous apparaît des plus pertinentes, car les récentes périodes de confinement liées à la COVID-19 ont laissé d'importantes séquelles chez les habitants vivant seuls, dont de nombreux séniors.

Nous convions le CCAS et la Ville de Saint-Yvi à conduire une réflexion plus poussée sur cette thématique de l'alternative au logement des séniors les plus autonomes. Ainsi, les + de 60 ans représentent 25,6% de la population et les 45-59 ans sont la troisième tranche d'âge la plus représentative de la population Saint-Yvienne. L'absence à ce jour de structures dédiées ou d'ensembles immobiliers spécialement conçus pour les séniors ouvre totalement le champ des possibles.

Les répondants au questionnaire de l'ABS sont très majoritairement dans l'attente d'un programme. La question de l'intergénérationnel paraît pertinente, car d'autres attentes visent la petite enfance et il serait inapproprié d'opposer les générations en termes de priorités de réalisation visant les structures les plus adaptées aux attentes de la population.

PISTE DE RÉFLEXION N°5

Les enjeux posés par les programmes liés à l'habitat

1/4 des répondants à la question liée au logement affirment apprécier la Saint-Yvi et désirent y demeurer. Parmi ce tiers nous trouvons des locataires, des propriétaires désireux d'acheter un plus grand logement. Nous trouvons aussi des couples qui vont se séparer et qui souhaitent séparément demeurer à Saint-Yvi une fois leur bien actuel vendu.

Tous ces profils ont un point commun puisqu'ils considèrent que les biens à vendre (appartements ou maisons) sont très souvent "hors de portée financière". D'autres souhaitant, faire construire déclarent que les parcelles de terrain sont trop petites et ne permettent pas de bâtir de grandes maisons ou de disposer d'assez de terrain une fois la construction achevée.

Une étude du coût de l'immobilier laisse apparaître que sur les 9 parcelles du projet immobilier "Le Clos des Chênes" de Saint-Yvi, 2 parcelles sont à 500 et 564 m². Les 7 parcelles restantes se situent entre 349 et 425 m².

Nous avons souhaité mieux comprendre le coût de l'immobilier Saint-Yvien en comparant les prix de vente des 23 terrains, 180 appartements et des 24 maisons récemment vendus à Saint-Yvi entre octobre 2020 et décembre 2021 avec des biens similaires vendus sur Quimper (1), Concarneau (2) ou Rosporden (3).

Le terrain vaut actuellement et en moyenne 80 euros le m² à Saint-Yvi contre 100 euros à Concarneau, 90 euros à Quimper. Il est au même prix médian qu'à Rosporden. Le coût d'un terrain s'avère donc financièrement plus accessible localement.

Enfin, l'acquisition d'une maison coûtera en moyenne 1650 euros du m² à Saint-Yvi contre 1700 euros/m² à Quimper, 2360 euros/m² à Concarneau ou 1390 euros/m² à Rosporden. Nous comprenons que le coût de ce type de bien est plus accessible à Saint-Yvi quoique plus coûteux qu'à Rosporden.

La présente étude d'ABS laisse apparaître que 1/4 des répondants aux questions portant sur la thématique du logement éprouvent des difficultés financières afin d'acquérir un bien immobilier alors que pour d'autres la difficulté réside dans la taille des terrains à construire.

Par ailleurs nous rappelons que 35,6% des ménages sont des familles avec enfant(s) dont 43,7% ont 2 enfants et 12,59% ont 3 enfants. Les professionnels de l'immobilier considèrent que pour loger une famille composée de 2 parents et de 2 enfants il faut opter pour un logement d'environ 110 m² et que pour une famille de 3 enfants il conviendra d'opter pour un logement de 120 m².

La CCA assure les compétences en matière d'équilibre social de l'habitat. À ce titre, les élus communautaires ont en charge notamment du programme local de l'habitat. La thématique logement ici traitée dépasse bien évidemment les compétences du CCAS, mais aussi celles de la commune de Saint-Yvi. Il demeure cependant que la démographie Saint-Yvienne est bien différente de celle de son EPCI et par-delà des démographies des autres collectivités composantes de la CCA. Le présent rapport d'ABS a démontré, données à l'appui, que la population de Saint-Yvi est globalement plus jeune et que son évolution démographique repose en grande partie sur un fort taux de natalité.

L'enjeu posé par le programme local de l'habitat est avant tout social et humain avec un fort impact démographique. Les infrastructures scolaires et les nombreux services proposés par la Ville de Saint-Yvi à destination des jeunes publics dépendent principalement des familles avec enfants.

PISTE DE RÉFLEXION N°6

"Conduire une réflexion autour des horaires d'accueil du périscolaire et la place des adolescents, des jeunes filles et des jeunes enfants dans les animations proposées sur la Ville de Saint-Yvi".

La question des horaires d'accueil du périscolaire est ressortie des préoccupations de nombreux Saint-Yviens. Cette question est récurrente à tout questionnement public tant les attentes de personnalisation des horaires deviennent rapidement incompatibles avec les possibilités offertes par les services municipaux qui fonctionnent en moyens contraints. 66,7% des répondants au questionnaire ont recours à la restauration scolaire et 57,6% bénéficient de la garderie périscolaire. Ils sont par ailleurs 50,7% à inscrire leur(s) enfant(s) au centre de loisirs. L'analyse fine des résultats exprimés montre que ce sont souvent les mêmes familles qui ont recours à ces 3 services proposés en régie directe par la Ville de Saint-Yvi.

Le taux d'emploi des femmes est de 70,9% à Saint-Yvi. Nous comptabilisons donc 7/10 femmes qui occupent des emplois. Cette donnée est très haute puisque nous comptons environ 1350 femmes actives pour 1212 hommes. Ces données sont synonymes de fortes attentes de modes de garde et de services afin de permettre aux mamans de travailler sereinement en sachant pendant que leurs enfants sont accompagnés.

Les retours des habitants vont massivement vers le maintien de services et le développement de nouvelles infrastructures. Ainsi, 21,43 % des parents interrogés, soit, 59% des parents de jeunes enfants expriment le fait qu'il manque des structures adaptées aux moins de 6 ans (aires de jeux, ALSH maternel crèche ...). Ils considèrent que la cantine scolaire qui accueille environ chaque jour 90 enfants de maternelle pour 178 élémentaires n'est pas spécialement adaptée aux petits (menus, bruit, présentation des aliments ...). De nombreux parents aimeraient qu'un mode de garde de jeunes enfants soit proposé sur Saint-Yvi et que des aires de jeux soient développées ou améliorées (aire de jeu avec un sol en gravier en proximité de la mairie).

Parmi les autres attentes recensées et extraites des retours des habitants, nous pouvons citer les loisirs en direction des adolescents. Ainsi, beaucoup de parents considèrent que l'accueil-jeunes est surtout fréquenté par des garçons et que les filles hésitent à s'y rendre ou que les loisirs proposés ne sont pas toujours adaptés aux jeunes filles. Près de 17,78% des parents d'adolescents font ce type de retours. Il est à noter que le responsable de l'espace-jeunes est un homme et que les animatrices au nombre de 3 permanentes sont plus positionnées sur le service enfance.

Concernant les attentes des parents visant la restauration scolaire, nous n'avons pas visité ce service durant notre mission, car nos jours et horaires de présence sur Saint-Yvi ne permettaient pas de voir son fonctionnement. Cela dit, le projet de service qui nous a été remis indique que deux salles sont en service dont une dédiée aux enfants des classes de maternelle. De très nombreux parents nous ont fait part de leurs craintes concernant un risque de fermeture de la navette municipale reliant les écoles aux services périscolaires.

Le PEdT (projet éducatif de territoire) signé par la Ville de Saint-Yvi et ses partenaires institutionnels dont la direction de la cohésion sociale, la CAF et le département du Finistère ne présente pas les "transferts". Ainsi, il apparaît que la restauration scolaire est située à proximité des écoles.

La Ville de Saint-Yvi pourrait conduire une réflexion en sondant les parents des adolescents et des jeunes enfants. Il serait peut-être opportun d'envisager de n'exclure aucune opportunité dont celle d'envisager si la demande est confirmée de demander à l'espace-jeunes d'élargir son offre en développant des actions expérimentales et spécifiquement ouvertes aux jeunes filles. L'apport même occasionnel d'une animatrice permettrait peut-être de faciliter ou de motiver l'accès des adolescentes à cette structure déjà plébiscitée par les parents des adolescents.

Dans le même registre, une réflexion pourrait être menée sur le niveau d'attente des parents en direction d'une halte-garderie. La position géographique de Saint-Yvi qui se situe au cœur d'un axe de circulation très prisé entre Concarneau et Quimper pourrait par ailleurs attirer des jeunes parents résidants ailleurs que sur la commune. Cette donnée n'est pas négligeable, car elle permettrait de compléter les places en cas de défection des Saint-Yviens.

PISTE DE RÉFLEXION N°7

La mobilité des habitants et la sécurité routière

La question liée à la mobilité demeure au cœur des préoccupations des Saint-Yviens et revêt plusieurs expressions. Ainsi et en premier lieu elle couvre le déplacement professionnel qui concerne 87% des actifs occupés de la commune. La plupart de ces actifs sont employés sur la zone d'emploi de Quimper et en proximité directe de la ville centre. Nous estimons qu'en 15 minutes et en voiture les Saint-Yviens peuvent se rendre à Quimper, soit environ 16 km.

En train et bus, ce trajet est estimé entre 25 minutes auxquels nous devons ajouter les temps dédiés aux correspondances. Ainsi, pour se rendre à Quimper, les Saint-Yviens qui souhaitent voyager en train et/ou bus disposent de 2 options. Ils peuvent utiliser la ligne n°10 et dans ce cas ils devront passer par Rosporden, soit revenir en arrière dans le sens opposé. Cette option ne permet que 4 rotations par bus entre Rosporden et Saint-Yvi.

La Région propose le service "Breizhgo" (ligne 46) qui relie directement Saint-Yvi à Quimper. Des prix attractifs sont proposés aux salariés grâce à la prime transport. Il faut cependant comprendre que des rotations sont possibles au départ du bourg de Saint-Yvi entre 7h11 et 8h07, que le dernier départ est réalisé à 13h54. Les transferts assurés à 7h18 et à 8h07 couvrent aussi les secteurs de "Bois de Pleuven" et "Le Roudou". Les retours en fin de journée sont possibles au départ de Quimper entre 17h et 18h30. À ces trajets il conviendra encore de compléter les navettes dans Quimper afin de permettre aux salariés de rejoindre les entreprises ou autres employeurs au départ des arrêts "Résistance O Morvan" ou de la gare routière SNCF.

Pour les Saint-Yviens qui souhaitent se rendre à Concarneau, la CCA qui gère les transports en commun sur le territoire de l'EPCI propose la ligne n°3 du réseau Coralie. Il faudra compter environ 30 minutes pour atteindre Concarneau et nous dénombrons un maximum selon l'horaire de départ de 26 arrêts.

La voiture demeure le moyen de déplacement privilégié par 92,5% des Saint-Yviens (source INSEE). En 2018, 97,4% des ménages Saint-Yviens disposaient d'au moins une voiture et 57,8% en comptaient deux voire plus. La position géographique de Saint-Yvi qui se situe en milieu rural favorise bien évidemment les déplacements en voiture. Toujours en 2018, 1,4% des Saint-Yviens avaient régulièrement recours aux transports en commun pour se rendre à leur travail.

La question de la mobilité est aussi celle de l'accès aux administrations et aux commerces. La CCA en lien avec "France services" propose la présence d'un e-bus qui stationne sur le parking de la mairie de Saint-Yvi les 2° et 4° mercredi du mois. Ce service représente une réelle solution pour les seniors et les inactifs présents en journée sur Saint-Yvi. Il est à souligner que de très nombreux Saint-Yviens ont déclaré que le réseau internet actuel ne permettait pas de télétravailler dans des conditions acceptables.

Par-delà des démarches administratives, c'est la question des achats alimentaires et du quotidien qui est soulevée par de nombreux Saint-Yviens. 16,95% des répondants souhaitent de nouveaux commerces alimentaires ou un marché local. Ces habitants estiment que ces implantations dynamiseraient le bourg et apporteraient plus de convivialité entre les habitants en générant du lien social. Beaucoup estiment qu'il demeure contraignant de devoir se déplacer, notamment à Rosporden pour réaliser tout ou partie de leurs achats.

Tous s'accordent sur l'importance de la supérette en centre bourg mais reconnaissent que le choix des produits est limité eu égard à la superficie du commerce et que les prix sont globalement plus élevés qu'en grande surface. Les seniors aux revenus modestes semblent constituer la population la plus en attente de déplacements simplifiés pour accéder aux commerces des villes voisines.

Enfin, 23,72% des répondants se sont plaints du manque de sécurité routière aux entrées et en passage de ville. Ils estiment que la circulation est trop dense à certains moments de la journée et que la vitesse de certains véhicules demeure excessive. Les données que nous avons rassemblées sont en faveur de ces retours des habitants et notamment des riverains de la N165 qui est très empruntée et coupe la commune de Saint-Yvi en deux.

Cette thématique dépasse bien évidemment les compétences du CCAS de Saint-Yvi. Elle pourra être traitée par la Ville en lien direct avec la CCA pour les questions liées au transport au sein de l'EPCI. Avec la Région pour ce qui relève des déplacements entre EPCI et en direction de Quimper. Enfin la question des flux routiers pourra être abordée avec le département et les services de l'état compétents.

DUNAMIS Conseil

Ingénierie sociale • Analyse des besoins sociaux • Évaluations • Audits



Expertise AFNOR N° 14084099
Habilitation HAS N° H2015-03-1671
Agrément formation N° 41540332954
Habilitation IPRP N° 32/2018



[dunamis.conseil](https://www.facebook.com/dunamis.conseil)



[dunamis.conseil](https://www.linkedin.com/company/dunamis-conseil)



[dunamis-conseil.fr](https://www.dunamis-conseil.fr)